



HAL
open science

Effets et impacts de la mixité sur l'autonomie individuelle et collective des habitants. Recherche-action avec la Maison Intergénérationnelle de Jouy en Josas

Charlène Charles, Anne Petiau, Philippe Chevetzoff

► To cite this version:

Charlène Charles, Anne Petiau, Philippe Chevetzoff. Effets et impacts de la mixité sur l'autonomie individuelle et collective des habitants. Recherche-action avec la Maison Intergénérationnelle de Jouy en Josas. [Rapport de recherche] Habitats et Humanisme. 2020. <hal-04282877>

HAL Id: hal-04282877

<https://hal.science/hal-04282877v1>

Submitted on 7 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



13/02/2020

Effets et impacts de la mixité sur l'autonomie individuelle et collective des habitants

Recherche-action avec la Maison Intergénérationnelle de Jouy en Josas

Charlène CHARLES et Anne PETIAU

Avec la participation de Philippe CHEVETZOFF

Table des matières

AVERTISSEMENT ET REMERCIEMENTS	2
INTRODUCTION.....	3
UN RAPPORT SUBJECTIF AU LOGEMENT DE LA MAISON INTERGENERATIONNELLE EN FONCTION DE LA TRAJECTOIRE DES HABITANTS	5
DES PARCOURS RESIDENTIELS HEURTES ET PRECAIRES : LE LOGEMENT COMME REFUGE.....	5
UNE « PRECARITE TRANSITOIRE » : LE LOGEMENT COMME TREMLIN	10
DES CLASSES MOYENNES EN DIFFICULTES : « SOUFFRANCE DE POSITION » RESIDENTIELLE	15
REMISE EN CAUSE DU PROJET FAMILIAL : UNE INSTALLATION CONTRAINTE POUR LES FAMILLES ?	18
LA MAISON INTERGENERATIONNELLE COMME HABITAT INCLUSIF, UN MODELE A DISTANCE DES INSTITUTIONS DU MEDICO-SOCIAL.....	22
L'HABITAT INCLUSIF, A DISTANCE DE LA CULTURE CLASSIQUE DU TRAVAIL SOCIAL	22
DES BENEVOLES EN VOIE DE PROFESSIONNALISATION SANS PRENDRE LA PLACE DES PROFESSIONNELS.....	26
LES COOPERATIONS ENTRE INTERVENANTS AUX STATUTS ET AUX PROFILS HETEROGENES.....	30
DES MISSIONS DE MEDIATION ET DE REGULATION QUI APPARAISSENT CENTRALES ET COMPLEXES.....	33
VIE COLLECTIVE ET SOLIDARITES INFORMELLES DANS LA MAISON INTERGENERATIONNELLE : HEURS ET MALHEURS DE LA MIXITE	35
UN PROJET QUI SUSCITE DE L'ADHESION, MAIS AUSSI DES MALENTENDUS	35
UNE MIXITE SUR LE CRITERE DE L'AGE QUI N'EST PAS LA OU ON L'ATTEND.....	39
DERRIERE LA FOCALISATION SUR LE HANDICAP PSYCHIQUE ET LES DEVIANCES, LA FORCE DES CLIVAGES SOCIAUX	43
L'INSTITUTIONNALISATION D'ESPACES ET DE CATEGORIES D'HABITANTS	48
DES SOLIDARITES ENTRE-SOI ET INFORMELLES RENFORCEES, MAIS DE MANIERE INEGALE	50
QUELLES REGULATIONS DE LA VIE COLLECTIVE ET DES CONFLITS ?	56
LA PARTICIPATION ORGANISEE DANS LA MAISON INTERGENERATIONNELLE	60
LES CONSEILS : D'INDISPENSABLES ORGANES DE PARTICIPATION, QUI RENCONTRENT DES FREINS CLASSIQUES	60
UNE PARTICIPATION ORGANISEE CENTREE SUR LA PENSION DE FAMILLE.....	63
LA PARTICIPATION ORGANISEE AU SEIN DE LA PENSION DE FAMILLE : SOUTENANTE POUR CERTAINS, TROP ENCADREE POUR D'AUTRES	67
LA RECHERCHE-ACTION : UNE AUTRE ACTIVITE ENCADREE	74
LA PARTICIPATION DES LOCATAIRES : SUR LE MODE DE LA CONTESTATION	75
PISTES DE CONCLUSIONS ET DE REFLEXION A METTRE AU TRAVAIL DURANT LA TROISIEME ANNEE	77
BIBLIOGRAPHIE.....	80
ANNEXES	83
SYNTHESE DES ACTIONS REALISEES.....	83
TABLEAUX DES ENTRETIENS REALISES	84
GUIDE D'ENTRETIEN.....	86

Avertissement et remerciements

Ce document constitue le rapport de seconde année de recherche-action. C'est un rapport intermédiaire, qui sera finalisé à l'issue de la recherche, en fin de troisième année. Il s'appuie sur les données d'enquête collectées durant les deux premières années du projet : des observations directes ; trente entretiens semi-directifs auprès des habitants, des intervenants et des partenaires de la Maison intergénérationnelle ; des réunions de groupe associant les intervenants et les habitants, qui ont donné lieu à des retranscriptions ou des comptes rendus. À l'exception de quelques fichiers en cours de traitement, ces données ont été analysées thématiquement. Nous prévoyons de finaliser le recueil et le traitement des données au cours de la troisième année, notamment en réalisant quelques entretiens complémentaires pour consolider nos résultats.

Ainsi, les résultats présentés dans ce rapport doivent être considérés comme provisoires à un double titre : d'une part, ils pourront évoluer avec les données complémentaires restant à collecter et à analyser. D'une part, ils seront discutés et amendés lors de la troisième année au cours du processus de recherche-action avec les personnes impliquées. La troisième année de la recherche prévoit en effet la poursuite des réunions de groupe avec les professionnels, les bénévoles, les salariés et les résidents qui souhaitent s'impliquer, afin d'échanger sur les résultats provisoires et les pistes pratiques qui peuvent en être tirées pour contribuer à l'évolution du projet de la Maison intergénérationnelle.

Nous remercions les habitants – résidents et locataires –, les professionnels et les bénévoles qui ont accepté de contribuer à cette recherche par la réalisation d'un entretien¹, mais aussi par les discussions informelles et les moments conviviaux partagés. Nous remercions tout particulièrement celles et ceux d'entre eux qui ont participé au groupe de recherche-action qui s'est tenu tout au long de la seconde année. Une grande partie des analyses est issue de ce travail collectif et a fait l'objet d'échanges et de débats.

¹ Les initiales ont été modifiées afin de préserver la confidentialité et l'anonymat des propos.

Introduction

La Maison intergénérationnelle de Jouy-en-Josas se situe dans le contexte de nouveaux projets d'habitat : les « habitats inclusifs » (Bertillo et Rapegno, 2018), ceux qui se situent à l'intersection du logement et du social pour les personnes âgées (Argoud, 2008), mais aussi les « habitats intergénérationnels », ceux qui souhaitent répondre conjointement à l'isolement des personnes âgées et aux difficultés de logement des étudiants (Nemoz, 2007). Ces derniers se développent depuis les années 1990 en Europe (notamment en Espagne, précurseur sur ces dispositifs) et dans les années 2000 en France. Les projets sont multiples et mettent plus ou moins l'accent sur la mixité, l'entraide, la solidarité. Ils sont par ailleurs plus ou moins accompagnés, allant du projet autogéré par un groupe d'habitants au projet initié et conduit par des collectivités publiques ou des associations. Ils relèvent enfin pour certains de la colocation, où personnes âgées et jeunes étudiants partagent un logement commun, et pour d'autres du groupement de logements individuels dans un ensemble ou une résidence (Labit, 2013). Dans ce cadre, la Maison Intergénérationnelle de Jouy-en-Josas se rapproche de « l'habitat solidaire », qui se caractérise par la place centrale accordée au lien social. Elle se situe du côté des habitats « accompagnés » et « groupés » (Labit, 2013), mais elle occupe toutefois une place particulière dans ce paysage, car : elle combine deux dispositifs sociaux, pension de famille² et logement social et parce qu'elle combine colocation avec des publics homogènes (étudiants pour un logement et familles monoparentales pour l'autre) et groupement de logements autonomes, ainsi que des logements temporaires et durables.

Ainsi, la maison intergénérationnelle est composée d'une pension de famille regroupant vingt-six logements destinés à des « résidents ». La pension de famille est un dispositif de logement social en faveur des personnes en situation de grande exclusion, prévoyant la présence d'un intervenant social et un soutien par l'animation d'une vie collective. Elle comprend vingt-six logements réservés à des « résidents ». Orientés par les services sociaux ou la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), ces habitants ont pour la plupart connu une trajectoire résidentielle heurtée, voire pour certains des épisodes sans logement. Ils sont considérés comme en voie de réinsertion et suffisamment autonomes pour la gestion d'un logement individuel avec la contrainte d'avoir un suivi médical ou social extérieur. Les vingt-deux logements sociaux accueillent des familles avec ou sans enfant, des personnes âgées, une colocation étudiante et une colocation de « familles monoparentales ». Parmi eux, trois occupent des logements temporaires et font l'objet d'un accompagnement social par une travailleuse sociale de l'association.

La mixité est un objectif central des politiques publiques en faveur du logement et de la ville, elle renvoie à des critères divers (économique, ethnique, générationnel, etc.) et à des conceptions plurielles, qui ne sont pas toujours explicitées (Bacqué, Fol, 2008). Le projet de la Maison intergénérationnelle est singulier, car il recherche la mixité sur plusieurs critères : âge, niveau de revenus (par l'intermédiaire de la diversification des catégories de logements sociaux : PLUS, PLS, PLAI), profils (diversité prise en compte pour l'admission en pension de famille). Par ailleurs, l'intergénérationnel se décline sur plusieurs générations.

Notre recherche interroge les effets de la mixité pour les habitants : dans quelle mesure le collectif de vie contribue-t-il à l'autonomie et à l'individuation des résidents ? L'autonomie peut en effet être envisagée comme individuelle, comme liberté et capacité de l'individu à faire ses propres choix et à s'autodéterminer, mais elle peut aussi être envisagée comme collective, comme une liberté pour des personnes de choisir leurs interdépendances. Dans le premier cas, le collectif peut être une ressource,

² La pension de famille est un dispositif social en faveur de personnes en situation de grande exclusion, encadré par la Circulaire n° 2002-595 du 10 décembre 2002 relative aux maisons-relais.

mais aussi être évité, vu comme une entrave. Dans le second cas, c'est par et dans le collectif que la personne trouve des supports, mais au risque d'une clôture du groupe sur lui-même (Rist, Rouxel, 2018). La mixité est chargée de valeur positive, elle est associée au « vivre-ensemble » et au partage. Cependant, elle ne produit pas toujours des liens sociaux et de la cohésion sociale. D'une part, les relations sociales s'inscrivent la plupart du temps dans des logiques endogamiques, c'est-à-dire qu'elles se développent entre les personnes d'un même milieu social ou qui partagent des caractéristiques communes. La proximité sociale entre des individus de groupes divers (quel que soit le critère) peut produire des rapports sociaux gênés, angoissés, des conflits qui à leur tour peuvent générer des comportements de retrait. Ainsi, la proximité peut, paradoxalement, renforcer les stéréotypes et les inégalités, tandis que l'endogamie peut procurer soutien et ressources (Jaillet, 2002). Plusieurs études montrent le rôle central de l'accompagnement et de l'animation dans la réduction des conflits et le développement de liens d'entraide et de solidarité (Labit, 2007). C'est également le cas dans les pensions de famille (DIHAL, 2015).

Notre rapport explore ainsi comment cette stratégie de mixité pour l'insertion sociale et économique est vécue « sur le terrain » : qu'est-ce que l'habitat inclusif en situation de mixité produit dans les relations entre les intervenants – salariés et bénévoles – et les habitants – résidents et locataires – ? La première partie s'intéresse aux parcours des habitants et à leur influence sur la perception et l'investissement de leur logement et du projet de la Maison intergénérationnelle. La seconde partie analyse les modalités et les enjeux de l'intervention professionnelle et bénévole dans ce contexte d'habitat inclusif – original au regard des dispositifs institutionnels médico-sociaux classiques – tout en tenant compte de la configuration particulière engendrée par la situation de mixité. La troisième partie explore les dynamiques relationnelles qui s'instaurent au sein du collectif de vie. Elle rend compte des liens de solidarité et d'entraide développés par les habitants, mais aussi des dynamiques de retrait et de séparation. Elle soulève également l'enjeu de la régulation des relations et des conflits qui se pose avec acuité, pose la question des places de chacun et des ressources dont il dispose pour faire face aux défis posés par les « contacts mixtes » entre différentes catégories de population. Enfin, la dernière partie examine les moyens déployés pour animer la participation, les perceptions et les modalités d'implication dans les activités et les instances des différents habitants et les rapports des habitants à ces activités organisées.

Un rapport subjectif au logement de la Maison Intergénérationnelle en fonction de la trajectoire des habitants

Afin de dépasser les conceptions techniques, administratives et politiques du logement, cette première partie propose d'explorer la signification de « l'habiter » pour les résidents et locataires de la Maison intergénérationnelle. Dans la perspective de la revue Rhizome consacrée à cette question, nous envisagerons l'habiter comme un rapport entre soi, autrui, son environnement, son logement, ainsi que comme l'expérience du lieu et du lien pour chacun (Chambon, 2019). En portant une attention aux déterminants sociaux tels que les lieux de résidence passés, le parcours professionnel, la situation socio-économique et familiale, les trajectoires ascensionnelles ou descendantes des habitants, l'objectif consiste à articuler la dimension subjective, pour saisir la manière dont chacun des membres de la Maison Intergénérationnelle entretient un rapport singulier à son « chez lui », à un cadre social. À partir de cette double approche, subjective et sociale, des « idéaux types »³ d'habitants (Weber, 1995) ont été construits pour accentuer les caractéristiques et les facteurs expliquant le rapport plus ou moins positif au logement. De plus, « l'habiter » dans la Maison intergénérationnelle est appréhendé à partir d'une triple temporalité : l'arrivée, le sentiment actuel et la projection. Tout d'abord, nous verrons que le logement s'apparente à un véritable « refuge » protecteur pour les personnes en situation d'extrême précarité. Ensuite, nous montrerons comment il constitue un « tremplin » pour les formes de précarité plus transitoire comme c'est le cas des étudiant.e.s. En revanche, nous décrirons comment les classes moyennes s'inscrivant dans des trajectoires descendantes ou encore les familles avec enfants portent un regard plus critique sur le dispositif de la Maison intergénérationnelle parce qu'ils souffrent souvent d'un sentiment de « décalage de position » et qu'ils portent des exigences plus fortes sur les conditions de vie et de cohabitation.

Des parcours résidentiels heurtés et précaires : le logement comme refuge

La perception d'une bonne qualité de vie à la Maison intergénérationnelle est souvent concomitante à une trajectoire marquée par une précarité économique, une désinsertion professionnelle et un parcours résidentiel heurté. Pourquoi des parcours de rue ou de foyers, souvent dans des conditions très dégradées, sont à corrélés avec un fort enthousiasme et un investissement positif de la maison intergénérationnelle ? L'un des hommes résidents (28 ans) raconte son histoire personnelle faite de nombreux changements résidentiels. À la suite du décès de ses parents, sa prise en charge par les services sociaux de l'ASE a été marquée par d'incessants changements de lieu de résidence entre foyers de l'enfance et famille d'accueil. Cette expérience de « ballotage »⁴ d'une institution à l'autre a été vécue par P. comme une situation de reproduction des ruptures qu'il avait déjà connues lors de son enfance. Il raconte comment la fin de séjour dans une famille d'accueil à la suite du décès d'un des parents d'accueil a été vécue aussi douloureusement que la perte de ses propres parents plus jeunes. Jeune adulte, il retrouve malgré tout un temps d'accalmie et de stabilité par l'obtention d'un contrat de travail à durée indéterminée dans le commerce lui offrant ainsi la possibilité d'accéder à son premier appartement en autonomie. Malheureusement, quelques mois plus tard, un souci de santé remet en

³ Les « idéaux types » sont des modèles théoriques qui accentuent des traits caractéristiques présents dans les faits, afin de mieux différencier des types d'expériences vécues.

⁴ Terme qui fait écho à plusieurs constats tirés de rapport sur la protection de l'enfance, notamment un rapport paru en juillet 2019, où il est question « d'enfants ballotés » dans les services sociaux.

cause son travail en tant que vendeur. Il doit alors renoncer à son logement ce qui le plonge de nouveau dans une dramatique insécurité résidentielle. Cette expérience extrême le conduit plusieurs mois à la rue où les tactiques de survie quotidienne pour se réchauffer, se laver et trouver à manger occupent une grande part de son énergie.

Extrait d'entretien, homme résident P.:

C'est toute une organisation, le matin j'allais au centre d'accueil de jour prendre mon petit déjeuner, me doucher, laver mes vêtements. Parce qu'il y avait tout là-bas c'était l'association T., y'a des machines à laver, sèche-linge, y'a des douches, on peut prendre le petit déjeuner tout ça. Le midi, la plupart du temps je mangeais pas, le midi, donc ça, ça me dérangeait pas. Et le soir, j'allais à la croix rouge Paris. Parce que sinon on pouvait manger aussi. Et la nuit, c'est soit... c'est là que ça devenait compliqué parce qu'appeler le 115 ça servait à rien parce qu'ils ont jamais de place. »

Pour envisager l'avenir autrement que sur le mode de la survie, le logement obtenu à la Maison intergénérationnelle représente ainsi pour lui une réelle perspective de pouvoir se poser pour régler ses problèmes de santé. Il est suivi médicalement et a, depuis son installation, connu plusieurs opérations importantes. Le résident P. raconte investir son appartement, notamment avec l'aide d'une résidente, en le décorant et en ayant accès progressivement à du matériel électroménager et informatique. Par une gestion habile et rusée de son faible budget, il met de l'argent de côté dans l'optique d'améliorer petit à petit les équipements de son quotidien. Il projette qu'à l'issue de ses problèmes de santé, il retrouvera un emploi qui lui permettra d'accéder de nouveau à un logement autonome. Il semble ainsi s'être saisi du dispositif de la Maison intergénérationnelle de manière tout à fait conforme au projet institutionnel puisque ce « refuge » fait office de sas de réparation, pour retrouver des forces tant physiques, mentales que financières, et ainsi envisager de nouveau un avenir dehors de façon complètement autonome. Une jeune femme de la résidence témoigne d'un usage similaire parce qu'elle considère le logement de la Maison intergénérationnelle comme un sas entre la vie chez sa mère et un « vrai » appartement autonome.

À travers la présentation du parcours de P., on voit à quel point la sécurisation matérielle et la possibilité d'accéder à un logement où se poser constituent des éléments primordiaux pour stabiliser des situations de grande précarité et de rue. Les données recueillies ne nous permettent pas d'affirmer complètement l'hypothèse selon laquelle le dispositif de la pension de famille serait le plus adapté pour des personnes nouvellement ou récemment sans domicile. Mais même dans les cas moins extrêmes, la plupart des résidents interrogés perçoivent la Maison intergénérationnelle comme une amélioration indéniable de leurs conditions de vie au regard des précédents logements.

Extrait d'entretien, femme résidente G. :

« Oh, ça fait un moment maintenant, parce que moi, quand j'habitais..., après j'ai redéménagé, moi, à E. euh... mais j'étais pas bien hein, j'étais au rez-de-chaussée, et j'étais embêtée par des jeunes de... 20h le soir jusqu'à 4-5h le matin, parce qu'ils frappaient à ma fenêtre, et ils frappaient à ma porte, sonnaient à ma porte je sais pas combien de fois, j'ai été obligée d'appeler la police au moins cinq fois de suite. Et j'ai dit à mes accompagnateurs « moi j'en ai marre, je peux pas vivre comme ça », parce qu'à ce moment-là, quand ils ont commencé à m'embêter je dormais plus, j'arrivais à

dormir, vous savez quand vous entendez la porte ou la fenêtre frapper dans tous les sens..., j'ai piqué une crise quoi tellement j'en avais marre. »

Quelques expériences de logement passées ou des périodes sans domicile sont décrites sur le mode de souffrance, du traumatisme ou de l'insupportable. Madame G. résidente raconte son état dans son précédent logement : « *je peux pas rester là, moi, sinon je vais piquer une crise...* ». En raison de la souffrance causée par le domicile ou son absence, le rapport contrarié au logement produit une insécurité personnelle empêchant la projection et déstabilisant également les autres pans de la vie (sécurité affective, économique, sociale, etc.). Dans ce contexte, la Maison intergénérationnelle peut faire l'effet d'un véritable soulagement. U. raconte son départ du petit studio de sa mère puis son expérience de quinze ans dans un foyer de jeunes travailleurs et enfin son arrivée à la Maison intergénérationnelle.

Notes de terrain, homme résident U. :

*« Ça a du vous faire un changement (la Maison intergénérationnelle) ?
Ben euh changement, je suis content parce que j'étais malheureux où j'étais. J'étais pas... J'en avais marre, j'étais coincé. Là au début, c'était un petit peu angoissant parce que c'était loin de chez ma mère, mais après je me suis fait des amis et puis, j'ai vu qu'il y avait beaucoup d'activité qui m'intéressaient, alors j'ai plus envie de partir, j'ai plus envie de partir. J'ai pas envie de chercher d'autres choses ailleurs, j'ai pas envie de retourner là où j'étais avant même si j'ai des amis, je peux me faire des amis ici en pension de famille et puis y'a les voisins à côté. »*

Au-delà des déterminants socio-économiques, le logement à la Maison intergénérationnelle peut représenter un véritable refuge pour les personnes souffrant de solitude ou d'isolement social. La mort d'un proche, le célibat, le divorce, l'absence d'enfant peuvent constituer des facteurs de fragilisation affective auxquels la Maison intergénérationnelle peut partiellement répondre par l'intensification des liens de voisinage. Avant l'arrivée à la Maison intergénérationnelle, la résidente Mme G. était « toute seule » selon ses propres termes. « *J'avais perdu ma mère, déjà, en premier, après ma grand-mère, donc ça a été..., ça a été très dur. [...] j'ai été obligée de quitter l'appartement, donc voilà.* » Du côté des locataires, la Maison intergénérationnelle peut également prendre une fonction rassurante d'un point de vue affectif. U. est une femme stable professionnellement et ne rencontrant pas de problèmes d'argent. Célibataire sans enfant, elle a longtemps vécu chez sa mère puis dans des appartements en Ile-de-France où elle avait peu d'interaction avec ses autres voisins et avec sa famille puisqu'elle ne résidait pas à proximité. La maison intergénérationnelle a transformé son rapport à l'habiter puisqu'avant d'investir le lieu, elle a investi les liens ce qui lui permet de renforcer un sentiment d'appartenance très fort.

Extrait d'entretien femme locataire U. :

« Après j'ai représenté la résidence parce que depuis que j'habite là, je me sens bien même s'il y a des petits couacs de temps en temps. Y'a des petites choses voilà... Donc j'ai représenté la résidence, ici je me sens BIEN. Donc euh ça a longtemps été dans mes anciens appartements où c'était juste un endroit où j'habitais et quand je disais chez moi s'était uniquement encore une fois U. et tout ça, la maison de maman. Maintenant quand je parle de chez moi sur le podium 1 c'est Q. et 2 Jouy en Josas la résidence en fait. Donc on va pas dire que je me sens parisienne, mais je me sens en tout cas un peu Jovacienne en fait. Alors on va dire 70% [la ville où résidait sa mère] et le reste Jovacienne, voilà. »

Il est intéressant de noter comment dans le discours de cette locataire, le lieu de la Maison intergénérationnelle a très largement pris la fonction protectrice du foyer familial, du refuge qui fait office de « cocon » selon ses propres termes.

Enfin, l'étude montre que malgré des pratiques et des usages très distincts des espaces de la ville ou du déplacement, la commune de Jouy-en-Josas semble également contribuer très fortement à ce sentiment de réassurance. Elle est bien souvent un lieu de socialisation important pour les résidents pour sortir, faire ses courses ou faire du sport. Sa petite taille et l'implication des services de la ville dans le projet de la Maison intergénérationnelle contribuent par ailleurs à renforcer l'identification et la reconnaissance des résidents et leur inscription dans le tissu local.

Extrait d'entretien femme résidente de la pension :

« Et puis autrement ben..., ça m'arrive quelquefois le weekend, maintenant qu'on a une nouvelle brasserie, à côté, on..., on y va de temps en temps avec mes copines, là, que vous avez vues, prendre un café ou autre chose, c'est sympa. Là ils vont être en vacances, eux, là, à la brasserie, samedi, jusqu'au 20 août, et on s'est dit avec ma voisine qui habite là, qui a la voiture qui est partie là, parce qu'elle travaille le matin, qui a une voiture blanche, on s'est dit « tiens... quand il ouvrira au mois d'août on ira manger là », parce qu'elle nous a invitées à..., à dîner un soir de la semaine, on s'est dit « tiens... »...

Anne : Chez elle ?

Non, à la petite brasserie qui s'est ouverte... »

Extrait d'entretien d'une femme locataire T. :

« Anne : Et la commune, vous vous sentez bien, avec les habitants... ?

Ah oui, oui, moi je..., souvent quand je me promène je croise les gens et je dis bonjour, et les gens..., les gens me répondent, je trouve ça agréable aussi, chose que des fois, dans certaines villes en fait, où les gens vous répondent, ou ils font comme si qu'ils vous avaient pas entendue. [rire] Alors qu'ici non, je trouve que..., c'est ça que j'aime ici, c'est que ça fait un peu campagne quoi, on est en région parisienne, mais sans y être vraiment. »

La configuration géographique, la taille de la ville sont plutôt perçues comme un des aspects positifs pour les résidents, notamment ceux souffrant de troubles liés à l'angoisse. Une des résidentes décrit le soulagement d'être passée des galères parisiennes, où personne ne vient en aide à la solidarité locale de Jouy-en-Josas. Très investie à la Ressourcerie⁵, elle a pu s'affranchir de l'anonymat si pesant de Paris et de la solitude des derniers mois à dormir dans sa voiture dans un garage.

Tandis que plusieurs personnes interrogées n'ont aucune perspective d'accéder à un logement autonome, un dernier point reste à aborder concernant les paradoxes de l'investissement de la Maison intergénérationnelle comme un « refuge ». Effectivement est-il un support pour une autonomie

⁵ La Ressourcerie met en œuvre des modes de collecte des déchets qui préservent leur état en vue de les valoriser prioritairement par réemploi et réutilisation sinon par recyclage. Issue de l'économie sociale et solidaire, la Ressourcerie tisse aussi des emplois en sensibilisant son public à l'environnement.

individuelle ou collective ? Plus précisément, le logement fait-il office d'étape vers une autonomie à l'extérieur ou permet-il un accès à autonomie par/dans un collectif durable ?

Extrait d'entretien homme psychiatre de l'équipe mobile :

« Et cette maîtresse de maison qui a un rôle de coordination, mais qui est aussi au centre des problématiques que les personnes peuvent développer dans cette vie collective avec des temps collectifs et puis avec une personne ressource et avec la complexité de créer quelque chose dont l'objectif soit à la fois un logement pérenne et durable et avec l'idée que ça puisse être un passage vers autre chose, plus de droits communs. Mais plus de droits communs se heurtent aussi à des difficultés qui sont liées ici au fait que les personnes trouvent des relations, des interactions qu'elles ne trouvent pas forcément ailleurs... Voilà, une des difficultés qu'on a pu observer ici, à la limite les gens vont trouver ici beaucoup d'accompagnement, de services, de soutien et vont avoir plus de difficulté à développer, peut-être, au moins pour certains des relations à l'extérieur. »

Cet extrait d'entretien met bien en lumière le paradoxe sur lequel repose l'habitat inclusif : les résidents doivent-ils se sentir bien à la Maison intergénérationnelle au risque de ne pas vouloir accéder à un logement en autonomie complète ? Offrir des conditions propices à une vie en semi-autonomie ne reposant par sur un encadrement conséquent de travailleurs sociaux peut paraître très confortable à bien des égards pour les résidents. La pension de famille offre un logement pérenne tout en travaillant l'autonomie des résidents.

Extrait d'entretien Directrice de l'accompagnement

« Alors l'objectif éducatif de ces ateliers c'est donc de..., de consolider l'autonomie, de susciter le nouveau désir..., donner envie de faire des choses nouvelles, de reconnaître les personnes dans leurs capacités, de favoriser la confiance en soi..., et toujours de renforcer la capacité d'initiative en fait, pour sortir. Et si donc le résident arrive à sortir carrément de la pension de famille c'est gagné, mais c'est pas un objectif, il y a des personnes qui ne peuvent pas envisager autre chose, et donc c'est un logement durable qui est à leur disposition aussi longtemps qu'il faudra, ce qui veut qu'il y a aussi des personnes qui vont vivre jusqu'à leur décès dans la pension de famille. »

Pourtant, un flou s'exprime dans les entretiens avec les résidents sur la durée de leur séjour : peuvent-ils compter sur ce logement comme un contrat à durée indéterminée ? Ou doivent-ils poursuivre l'objectif de le quitter ? Si oui, au bout de combien de temps ? Les sorties de la pension de famille ont provoqué de nombreuses inquiétudes concernant la pérennité du logement. Les inquiétudes se sont notamment exprimées et collectivisées lors d'une séance de recherche-action.

Extrait d'un groupe d'analyse recherche-action-mai :

« A : on n'est pas dans un bon moment, car L. doit partir.

E : ça nous rend triste. Ça nous change tout.

I : ça fait peur. Sinon nous aussi on peut se retrouver à la rue, à dormir dehors.

*À : il faut se tenir à carreau. C'est là qu'on voit qu'on n'est pas vraiment chez nous. S'il y a une dispute, y a la police.
[...] À : on se dit que ça peut nous arriver, qu'on peut se retrouver à la rue »*

Ces renvois sont venus ébranler chacun dans la certitude de son existence dans ce lieu d'habitation et dans la construction effective de sa vie présente. Effectivement, l'investissement dans les réseaux locaux de la ville, comme dans les relations de la Maison intergénérationnelle et dans les espaces associatifs constitue désormais le socle solide de la plupart des résidents qui vivent là depuis longtemps. Cette implantation rassurante participe de l'inclusion recherchée par le projet de la Maison intergénérationnelle. D'une certaine manière, les sorties du dispositif participent aussi du maintien d'un environnement sécurisant pour les résidents. Ceux-ci ont pu exprimer, une fois l'épisode passé, que « *pour certaines personnes, ça nous arrange* » ou encore que « *c'est mieux pour la sérénité et le calme* ». Mais on peut penser que le trouble provoqué par l'incertitude sur le logement a ouvert une brèche dans la croyance en cette sécurité.

Ainsi, les habitants avec les plus grandes difficultés socio-économiques, éloignés de l'emploi, avec les trajectoires résidentielles les plus heurtées apparaissent également comme le groupe le plus satisfait des conditions de logement à la Maison intergénérationnelle. Celle-ci s'avère tout à fait bénéfique pour les parcours les plus précarisés en offrant des conditions de vie tout à fait décentes avec un espace individuel et collectif, un ensemble de service et la présence symboliquement essentielle de salariés et bénévoles pour certaines personnes souffrant d'exclusion sociale. Si la Maison intergénérationnelle apparaît comme un refuge pour les personnes les plus précarisées, il faut tout de même interroger la place de leur perspective d'accès à un logement autonome. Est-ce que ce confort apparaît comme un engagement pérenne dans l'habitation ou est-ce un tremplin dans un parcours résidentiel vers plus d'autonomie ?

Une « précarité transitoire » : le logement comme tremplin

Au-delà de ces situations de grande précarité, le groupe d'étudiants constitue un ensemble qui se définit quant à lui par une forme de « précarité transitoire » et pour qui le logement peu onéreux à la Maison intergénérationnelle offre un tremplin vers une stabilisation. Dans un contexte d'incertitude momentanée sur l'avenir, ces jeunes adultes entre 18 et 32 ans sont pour la plupart encore étudiant.e.s. Pour quelques-uns d'entre eux, l'appartement de la Maison intergénérationnelle constitue leur premier logement autonome puisqu'ils résidaient encore chez leurs parents ou dans des foyers pour jeunes travailleurs avant. À la recherche d'une insertion professionnelle et d'une stabilisation affective, ils ne se disent pour la plupart pas encore prêts à louer un appartement seul en dehors de la colocation. Ainsi, le logement de la Maison intergénérationnelle représente un tremplin à plusieurs titres : il desserre l'étau financier caractéristique des situations étudiantes sans revenu, il apparaît comme un compromis entre logement autonome et vie collective rassurante, il offre un sas de construction de son autonomie financière et professionnelle en offrant des conditions favorables d'étude.

Les raisons qui expliquent la relative satisfaction des étudiant.e.s au sujet de leur logement sont tout d'abord financières.

Extrait homme locataire étudiant G. :

Et maintenant je reste là parce que je vais finir les études et après je ne sais pas ce que je vais faire et surtout pour garder l'argent comme je sais que ce n'est pas très cher comme à Paris. Surtout pour garder l'argent. Comme je suis à la fin de mes études et si je vais rester ici, je voulais avoir un peu d'argent. C'est la raison

principale pour laquelle je reste à la maison parce qu'aussi la région de Jouy-en-Josas il n'y a rien à faire.

Avant d'arriver à la Maison intergénérationnelle, la plupart des étudiant.e.s interrogé.e.s ont effectué des recherches de logement dans un marché immobilier en tension en Ile-de-France. Cette véritable épreuve s'est révélée souvent infructueuse, ils ont essayé de nombreux refus, car ils n'avaient soit pas les garants et les rentrées d'argent suffisantes aux yeux des propriétaires, soit ils n'avaient pas les moyens d'honorer le loyer. Certains d'entre eux s'étaient donc accommodés provisoirement de logement ne leur permettant pourtant pas de remplir leur obligation scolaire de façon optimale.

Extrait homme locataire étudiant O. :

« Ouais et puis j'ai fait deux et demi de foyer jeunes travailleurs. [...] Trop de bruit, toutes les nuits ça s'arrête pas. Mêmes les gardiens ils peuvent plus gérer les gens en fait. Même un lundi soir y'a de la fête, ça s'arrête plus qu'à deux heures du matin. Enfin c'est tous les jours comme ça. Ça me dérangeait pas trop, mais c'est juste pendant les jours de repos ou quand je suis en même temps avec eux. C'était impossible. Mais j'ai tenu quand même. Y'en avait plein qu'y s'en plaignait, mais pfff, c'était bizarre comme expérience. Tous les soirs, obligé de dormir avec les boules quies et tout ça. »

Étudiant, O. a vécu dans des foyers pour jeunes travailleurs ou dans des appartements familiaux surpeuplés où les conditions de vie ne lui offraient pas un équilibre pour se reposer ou travailler ses devoirs sereinement. On peut alors aisément comprendre comment l'accession à un appartement neuf et seul, même s'il héberge une parente, change radicalement son rapport à l'habiter. Ainsi c'est à l'aune du rapport qualité-prix, avec un loyer entre 330 et 240 selon les chambres, que l'on peut entendre le jugement très positif que cette population particulière porte sur la Maison intergénérationnelle. E. est une jeune femme de 24 ans qui a toujours vécu chez ses parents. L'appartement en colocation est sa première expérience d'indépendance. Elle découvre ébahie la grandeur de l'appartement, fière de le faire visiter à ses parents par le biais de son application vidéo sur son téléphone. Dès les premiers moments, elle explique : « *On a trouvé l'appartement super sympathique !* »

Extrait femme locataire étudiant E. :

Ah oui, oui au début on disait vos chambres ça va être du 10 mètres carré du coup, on s'est dit que ça allait être un tout petit appartement comme on a l'habitude d'en voir sur paris, et quand on est rentrées, franchement c'est super grand, super joli, ça se voit que c'était du neuf.

Même constat pour O. :

Extrait homme locataire étudiant O. :

Charlène : Du coup vous pouvez me décrire votre arrivée ici ? Quand vous avez découvert le logement, ce que vous en avez pensé ?

Ben c'était un logement neuf en fait.

Charlène : Quand vous êtes arrivé ici vous vous dites quoi ?

Boh c'est bien ! Ça change, ça change.

Charlène : C'est-à-dire ?

En fait ici c'est pas comme... C'est tout prêt de Versailles, Versailles c'est un grand village et tout ça. Là-bas y'a beaucoup de voitures qui circulent et tout ça. Mais ici c'est calme, y'a pas grand-chose. Enfin y'a pas grand-chose, comment dire c'est hyper calme. On dirait la campagne quoi.

Charlène : Ça, ça vous a plu ?

Ouais ça, ça m'a plu. Et en fait, on est juste à côté de Versailles, mais on change complètement de décor, c'est ça. Ça a un charme.

Quelles que soient leurs difficultés socio-économiques, il est constatable que les habitants mettent généralement ce temps de séjour à la Maison intergénérationnelle à profit pour améliorer leur situation sociale comme le constate cette assistante sociale :

Extrait d'entretien travailleuse sociale :

mais sinon ça... se passe bien, on arrive à orienter sur du pérenne, et puis les familles arrivent à se saisir de ce temps-là en fait, pour se stabiliser, faire avancer leur projet professionnel, se créer une épargne, s'équiper en vue de l'autre logement, enfin voilà, elles arrivent à mettre à profit ce temps-là.

Même si les étudiants ne sont pas accompagnés par la travailleuse sociale, ils sont sans doute les premiers concernés par la mise à profit du logement dans la perspective de réaliser leur projet. Dans le cas des étudiants, la Maison intergénérationnelle est, d'une part, un espace qui offre des conditions très propices à la réalisation des études. C'est le cas pour G. par exemple qui est étudiant en doctorat en train de finir sa thèse et qui trouve le calme et le confort nécessaire à cet investissement souvent psychologiquement coûteux. La quête du diplôme apparaît en cela comme une stratégie de stabilisation pour l'avenir. D'autre part, le logement à la Maison intergénérationnelle est clairement un espace d'épargne. G. réussit à mettre de l'argent de côté en prévision de son installation à Paris alors qu'il devra avancer des frais de déménagement, de caution et de loyer beaucoup plus conséquent.

Par ailleurs, on peut également noter que pour des étudiants qui n'ont jamais vécu en dehors de chez leurs parents ou étrangers, les colocations étudiantes apparaissent tout à fait bénéfiques et rassurantes comme espace d'émancipation vers la vie adulte.

Extrait femme locataire étudiant E. :

Ben super, une super bonne colocation. Dès qu'on est arrivées, on a fait la visite d'état des lieux et y'a une des colocataires qui est arrivée, on était super contentes de la rencontrer. On est restées, on a parlé. Moi, j'étais censée repartir chez ma cousine, mais on dit « bon on va rester deux petites heures avant ». On lui a parlé et c'était un bon contact. Et pareil pour l'autre colocataire, super, on lui a parlé ça s'est super bien passé. On était contentes que ce soit pour le ménage, les invitations parce que quand ils invitaient des amis à eux, ils en parlaient toujours avec tout le monde, on parlait tous le soir « ben voilà je vais inviter telle personne ». On mangeait ensemble à table, on a fait des invitations, on mangeait tous ensemble. C'était pas forcément : moi j'invite des copines et vous vous mangez à part. Enfin voilà. C'était super bien, une bonne colocation, j'étais super contente de cette colocation. Y'a une des colocataires qui me disait : « ouais avant que vous arriviez, y'avait d'autres colocataires, ça c'est super bien passé aussi ». Parce qu'elle est restée trois ou quatre mois toute seule, je sais plus exactement combien, mais elle est restée un petit moment toute seule.

Et du coup, elle m'a dit : « ça fait du bien, ça fait plaisir on mange ensemble et du coup, ça donne envie de manger ». Enfin là, quand elle était toute seule, elle rentrait du boulot, elle était fatiguée, elle allait dormir. Alors que là, comme on était là, ça la motivait quoi. Pareil pour le deuxième colocataire, super bien. Bonne entente, on a bien rigolé toute l'année, non non super bien. Même au niveau de la télé, bon on regardait pas trop la télé, mais quand y'avait quelqu'un qui regardait un film, c'était ensemble ou ça dérangeait personne. Super !

Il est par exemple intéressant de constater comment se construisent des repères pour faciliter les modes de régulation de la vie collective. L'apprentissage prend le sens à la fois d'une autonomisation individuelle pour des étudiant.e.s qui doivent assumer seul.e.s leur courses, ménages et leur vie quotidienne, mais également, mais aussi d'une socialisation à la vie collective (en dehors du cadre familial).

Extrait femme locataire étudiant E. :

Il faut communiquer tout le temps parce que des fois, les gens ils se retrouvent en colocation, il se passe des choses et ils disent rien et la personne à côté, elle peut pas savoir. Du coup, nous dès le début, on était deux, et c'était le ménage complet de la maison le samedi et du coup, moi et K. on s'est rajoutées. Forcément, ça se salit plus rapidement. On a dit « on fait une fois sur deux, moi et Kelly, le mercredi ». Du coup, par exemple, moi les vacances de décembre, j'ai passé mes vacances à Morent. J'ai dit « ben écoutez dès que je reviens, je fais, mais est-ce que ça t'embête de prendre ma place ? ». On a parlé du coup, tout se passait super bien.

Charlène : Qui a instauré le fait de parler, de s'organiser sur les tâches collectives ?

Ça c'est fait comme ça, moi dès le début avec K., dès qu'on est arrivées avec K., on s'était dit ça, dès qu'on a vu que les deux autres colocataires, ils étaient sympas, réceptifs, et tout, ça c'est fait naturellement en fait.

Cette socialisation au collectif passe également par le partage, lors de repas communs entre les membres de la colocation par exemple, mais aussi par la confrontation à l'altérité et à la différence des autres avec leurs habitudes de vie qu'elles soient alimentaires, culturelles, en termes d'hygiène, etc. E. semble s'être particulièrement nourrie de cette expérience collective. Elle appréhendait par exemple la colocation avec des hommes du fait de sa religion. Mais l'attitude respectueuse du jeune homme G. vis-à-vis de ses croyances a été pour E. une attention qui l'a particulièrement touchée. Au-delà de cette interaction, elle dit s'être sentie en « sécurité » dans le cadre de la résidence. Pour G., il a été plus compliqué de composer avec la différence justement. Issu d'Amérique latine, il se décrit comme appartenant à une culture de l'accueil, de la musique, de la convivialité, traits qui ont pu se trouver bridés par ce qu'il a perçu comme un manque de rapports chaleureux au sein de la colocation. « *Et j'ai trouvé aussi que c'était le choc culturel parce que pour moi c'était j'aime la musique, elles aimaient pas beaucoup.* » Il reconnaît toutefois que les interactions à la Maison intergénérationnelle ont été plus intenses qu'au sein de sa précédente résidence en foyer jeune travailleur (FJT). Mais il aspire désormais à accéder à un logement seul plus près de la capitale. Effectivement, G. témoigne d'une expérience de colocation parfois vécue sur le mode de l'imposition de colocataire non choisi. Le « peuplement » de la colocation avec des étudiants qui sont logés ensemble sans se connaître peut s'avérer difficile.

Extrait d'entretien locataire étudiant G. :

Je ne sais pas comment ça marche parce que maintenant il y a quatre chambres dans l'appartement. L'année dernière on était quatre, quand je suis arrivé on était deux personnes et après trois ou quatre mois, deux personnes sont arrivées. On était quatre personnes. Les trois sont parties et deux nouvelles personnes sont arrivées et il reste

une chambre. L'administration m'a proposé de changer de contrat pour changer à l'autre chambre, c'est un petit peu plus cher parce qu'il y a la douche intégrée. Et à la fin, j'ai dit « ok pourquoi pas ». Et après, je suis parti en vacances [dans son pays d'origine] au mois de septembre. Et je voulais faire ça avant les vacances, mais l'administration m'a refusé en disant que « non la chambre est prise. Tu peux rester dans la chambre que tu as ». Et à ce jour-là, la chambre est vide.

Charlène : vous ne savez pas qui va la prendre et quand ?

non non.

[...]Charlène : elles sont de quel pays les deux autres ?

Je ne sais pas (...), je ne sais pas si elle parle un truc comme chinois.

Charlène : elles sont arrivées quand ?

Depuis septembre, mais comme j'étais en vacances je les ai rencontrés qu'en octobre.

Charlène : du coup vous revenez de vacances et y'a deux autres personnes ?

Oui ça c'était un peu bizarre parce qu'avec les deux autres colocs à la fin on arrivait à s'entendre sur comment ça marche, à faire le ménage, mais comme les deux autres personnes sont arrivées avant moi, on s'est organisés d'une autre façon et quand j'arrivais j'essayais d'être gentil et de dire qu'on a fait les choses avant comme ça. »

C'est ce que semble confirmer une travailleuse sociale qui contribue à former les colocations de mères célibataires. Le départ de l'une d'elles a par exemple rendu difficile la mise en place d'une nouvelle colocation avec celle qui restait et qui s'était investie dans la relation avec l'ancienne colocataire. L'enquête directe auprès de ces locataires serait toutefois nécessaire pour étayer ce constat.

Enfin, ce groupe semble plus impacté par les difficultés de transports et le manque de dynamisme de la ville en aspirant bien souvent à des modes de résidence au centre de plus grosses villes. Autrement dit, « la campagne » comme ils sont nombreux à désigner la ville de Jouy en Josas, n'est pas forcément perçue comme une forme de qualité de vie pour ces derniers.

Extrait d'entretien homme locataire étudiant :

oui. C'est bien du lundi à vendredi parce qu'il y a le travail et mes études en face, mais à partir de vendredi soir à dimanche il n'y a rien à faire. C'est la raison principale pour laquelle je reste à la maison parce qu'aussi la région de Jouy-en-Josas il n'y a rien à faire.

Les étudiants ne vont trouver des commodités de l'implantation que si leur école est accessible tandis que le rapport à la ville est plutôt vécu sur le mode du dépit. La difficulté majeure reste les transports en commun et le manque de mobilité qui s'additionne donc à un sentiment d'enfermement. Cette impression de ne pas pouvoir « bouger » dépasse largement le groupe d'étudiants et accentue également les fortes tensions au sein de la maison pour nombres d'habitants. Ceci dit, la proximité du lieu de travail ou de l'école compense parfois le sentiment du manque d'activité ou de lieux de sortie dans la ville notamment pour les habitants les plus jeunes.

Extrait femme locataire étudiant E. :

Charlène : Ah donc oui vous c'était hyper pratique de trouver ce logement juste à côté de votre école ?

Ah oui oui, ça a changé notre année parce que moi du coup j'étais dans le 95 et K. elle était dans le 75. C'était un peu compliqué avec les transports, le matin du coup j'arrivais des fois

super en retard parce qu'il y a avait une panne de train ou qu'il y avait un problème. C'était compliqué. Et là, bon on arrivait jamais en retard, on pouvait y aller à pied si ma voiture ne marchait pas ; ça a facilité beaucoup de choses.

Alors que la précarité socio-professionnelle apparaît transitoire pour une partie des habitants de la Maison intergénérationnelle parce qu'ils sont en voie d'insertion professionnelle et sociale, le logement de la Maison intergénérationnelle fait office de tremplin pour améliorer son quotidien, économiser, investir dans des équipements, se constituer une épargne. Ces données suggèrent bel et bien que la colocation proposée dans l'espace de la Maison intergénérationnelle est lieu propice à la réalisation de ses études et, plus largement, un lieu d'apprentissage en tant que tel de l'autonomie et de la vie collective particulièrement riche pour ces jeunes adultes. Néanmoins, la situation d'être colocataires sans avoir choisi ni même rencontré préalablement ses cohabitants peut constituer une épreuve. Le logement n'est aucunement investi sur le long terme, mais comme opportunité, voire « une chance » pour ceux qui ont le moins de moyens, et surtout comme « espace transitoire » vers une stabilisation socio-professionnelle et affective, ce qui explique aussi parfois l'absence d'exigence et le manque d'investissement dans la vie collective de la Maison intergénérationnelle.

Des classes moyennes en difficultés : « souffrance de position » résidentielle

Un autre groupe représenté à la Maison intergénérationnelle est constitué d'individus, issus des classes moyennes, résidant principalement dans les logements sociaux même si on compte parmi eux quelques résidents de la pension de famille ayant connu une bifurcation, souvent violente, de leur trajectoire sociale. L'analyse des trajectoires des habitants de la Maison intergénérationnelle met en évidence la disparité des profils sociaux dans le groupe des individus les mieux pourvus socio-économiquement. D'une part, cette hétérogénéité s'explique principalement par les différents statuts juridiques des logements sociaux qui ne recouvrent pas du tout les mêmes critères d'accès entre des mères célibataires avec enfants ou des familles où les deux parents travaillent. D'autre part, les dynamiques sociales apparaissent très hétérogènes puisque certains locataires sont plutôt dans une trajectoire ascendante et dans un processus de stabilisation quand d'autres font face à des épreuves qui les placent dans une trajectoire heurtée, voire descendante vis-à-vis de leurs parents. Malgré cette diversité de profils, une certaine constance se retrouve dans la perception du logement parmi cette catégorie. Effectivement, leurs ressources socio-économiques et culturelles plus conséquentes que pour la majorité des résidents de la pension de famille font d'eux un groupe plus critique et revendicatif sur les conditions de logement. Nous décrirons dans un premier temps la nature de ces exigences qui portent notamment sur le rapport qualité-prix au logement. Dans un second temps, il s'agira de mieux comprendre comment s'élaborent ces critiques sur le logement au regard des situations sociales des habitants. Nous verrons enfin qu'ils traversent pour certains des formes de « souffrances de position » résidentielles (Bourdieu, 1993) qui expliquent en partie leurs revendications.

Pour commencer, les individus de classe moyenne investissent plus d'attentes et sont plus exigeants au regard du prix du loyer, et ce principalement, du côté logement social.

Extrait d'entretien femme locataire U. :

« Enfin. Moi, je revis pas... Je veux pas revivre ce que j'ai vécu dans cette histoire où j'avais rien demandé, je veux pas revivre dans l'angoisse, je veux plus qu'on touche à mes volets. Il faut qu'ils réalisent que je paye quand même 850 euros par moi, je pense

que j'ai le droit d'être tranquille. Enfin... C'est pas gratuit d'être ici, en fait, je pense qu'ils devraient nous payer pour vivre ici (rire). »

L'investissement négatif dans la Maison intergénérationnelle peut porter sur des questions matérielles, sur la qualité de vie et l'accès à un certain nombre de services. Par exemple, la dégradation des parties communes et le manque d'entretien ont été de nombreuses fois soulevés. C'est la pelouse qui n'est pas entretenue, l'ascenseur qui n'est pas nettoyé, les cafards, les réparations du réseau internet ou encore de l'eau chaude qui forment autant de détails qui plombent l'opinion de cette frange de la population. Le mécontentement s'est d'ailleurs exprimé de manière virulente sur la gestion locative et le manque de réactivité des services administratifs des logements sociaux à de nombreuses reprises. Il est indéniable que les habitants les mieux pourvus en capital culturel, économique et social sont également les mieux à même de revendiquer, de faire valoir leurs droits et entendre leur voix. Pourtant, ils constatent également une certaine inertie et un manque de réactivité sur les problèmes de ce type. De plus, le montant de leur loyer est souvent mis en balance avec celui des résidents et les services supplémentaires dont ils sont bénéficiaires par le statut de pension de famille de leur hébergement ne font qu'accentuer le sentiment d'injustice.

Ces revendications sur le logement s'expliquent ensuite par le sentiment subjectif que les locataires portent sur leur propre situation sociale. Quelques habitants de la Maison intergénérationnelle ont subi un déclassement, parfois très brutal, de leur position sociale, lié à une rupture d'activité, à une séparation, à un décès ou à un événement personnel. Pour des individus accoutumés à un certain niveau de vie ou de logement, le fait de résider dans la pension de famille ou dans un logement social peut alors être perçu comme un dommage collatéral de l'appauvrissement et vécu sur le mode de la disqualification sociale et symbolique.

Extrait d'entretien femme locataire C.U. :

« Moi j'étais commerçante à P. depuis 12-13 ans, j'étais partie avec mon conjoint, mais on peut vivre 18 ans avec quelqu'un et ne pas le connaître, mon compagnon s'est suicidé et m'a laissé 80 000 euros de dettes. Moi j'étais avec ma petite fille dans la maison à P., toute ma famille habitait à Jouy en Josas, j'ai tout vendu, ma maison, je n'avais plus rien, je suis retournée avec ma fille habiter une grosse année chez mes parents, le temps de vendre ma maison, payer les dettes. Ça a été assez compliqué, la banque voulait vendre ma maison, j'ai réussi à trouver un acheteur, mais ça n'a pas marché, la banque voulait la récupérer... on a des amis en or, mon père a demandé à tous ses amis, ils nous ont tous prêté 5000 euros par ci, 10 000 euros par-là, j'ai récupéré ma maison, je l'ai vendue. Ma mère est ASS (assistante de service social) et m'a bien aidé. J'ai enfin pu vendre la maison, rembourser tous les amis de mes parents, j'ai gagné mon procès contre le premier acheteur, les 10% qu'il me devait, en même temps j'avais plein d'exams médicaux, on m'avait trouvé des trucs à la poitrine, ma fille qui me tannait, qui ne comprenait pas pourquoi on habitait avec des voisins, du bruit, les voitures, alors j'ai privilégié moins de travail, mais une meilleure qualité de vie. Je suis maintenant à la recherche d'un emploi. J'ai habité pendant plusieurs mois chez des amis, là je viens de prendre une maison, et je suis à la recherche d'un emploi, mais y a du boulot partout, maintenant c'est savoir ce que je veux faire, est-ce que je veux me relancer dans le commerce parce que j'ai eu une déception du commerce en région parisienne, j'ai fait 1 an [dans une grande enseignes] la dernière année et c'est des malades, j'ai jamais vu des clientes aussi

exécrables, j'ai fait un petit burn out. Je paye 10 euros de plus que mon appartement à Jouy en Josas et j'ai 3000 m2 de terrain, une cheminée, je voyais ma fille 10h par semaine, ce n'est pas la vie que je veux vivre ».

Au-delà des dimensions matérielles, les logements de la Maison intergénérationnelle peuvent représenter et matérialiser la perte de prestige de la position sociale. Les dimensions symboliques apparaissent donc tout autant déterminantes pour saisir ce qui pousse certains habitants, qu'ils soient résidents ou locataires, à ne plus souhaiter vivre ici comme un processus de distinction vis-à-vis de la figure du « cas social » ou des « fous ».

Au contraire, d'autres locataires ou résidents se retrouvent plutôt dans une trajectoire ascensionnelle. U. locataire depuis plusieurs années a derrière lui un long parcours pour s'insérer en France et se hisser au rang socio-professionnel qu'il vise. Chercheur de formation et d'origine étrangère, il enchaîne, depuis son arrivée en France en 2002, les contrats de recherche précaires à l'université ou dans divers laboratoires. Sa perspective est de décrocher un poste fixe dans le public ou dans le privé. Avec sa femme qui est assistante de vente, ils ont deux enfants et un train de vie assez confortable. Pourtant, U. a connu durant son enfance un premier déclasserement avec sa famille suite à un changement de régime politique dans son pays natal. Toutes ses ambitions portent donc sur le fait de ne pas reproduire cette rupture qu'il l'a fait passer à l'époque d'un milieu assez favorisé socio-culturellement à la grande pauvreté. Pour s'en sortir, il cherche à stabiliser d'abord sa situation en France, puis sa situation professionnelle pour enfin accéder à un logement sans les désagréments que lui pose le logement à la Maison intergénérationnelle. Dans ce contexte, la Maison intergénérationnelle n'est bien sûr qu'une étape à la fois plus confortable que les précédents logements et en même temps très éloigné des rêves d'U. d'accession à la propriété. Par ailleurs, le décalage entre le niveau d'étude, de qualification et la situation professionnelle encore non stabilisée et précaire engendre une certaine frustration sur les possibilités réelles de s'implanter et d'investir dans un projet immobilier.

Enfin, les perspectives de ne pas pouvoir ou vouloir bouger du logement de la Maison intergénérationnelle peuvent vite de devenir des sources d'investissement négatif de l'habitation parce que les problèmes portent leur conséquence à plus long terme sur le quotidien des habitants. Paradoxalement, les projections de logement dans un ailleurs peuvent rendre la situation, dans bien des cas, plus vivables ou acceptables.

« Extrait d'entretien femme ancienne locataire C.U. :

le problème c'est que c'est les autres qui posaient les problèmes, les suicidaires... pour nos enfants on n'était pas rassuré, on n'était plus rassuré de les laisser, moi je laissais ma gamine faire du vélo, je lui demandais de venir toutes les 5 minutes dire que ça va bien. On a essayé de mettre un panier de basket, on s'est rendu compte que tout était fait pour ceux de la résidence, ils ont une belle terrasse, un auvent, nous on aimerait bien manger dehors ; mais dès qu'on commençait à se poser un petit peu on se sentait pas à notre place, ou alors on se fait taxer, pas possible de fumer une cigarette sans se faire taxer, pas possible de manger un truc sans se faire taxer. Si nous on est dans ces logements, c'est pas qu'on roule sur l'or ».

Les analyses nous permettent de conclure qu'il existe, pour certains locataires ou résidents, un décalage entre réalité et aspiration produisant une « souffrance de position » résidentielle. Autrement dit, leur souhait et leur idéal - accession à la propriété ou à un autre type de logement, à une autre ville - ne sont pas en adéquation avec leurs possibilités financières concrètes. Les frustrations générées par

ce décalage de position peuvent entraîner un rapport négatif au logement. Alors que certains habitants sont contraints socio-économiquement d'y rester, l'investissement au long court se traduit souvent par des revendications d'amélioration plus fortes.

Remise en cause du projet familial : une installation contrainte pour les familles ?

Un autre déterminant pour comprendre le rapport au logement de la Maison intergénérationnelle par les habitants est la situation familiale. Effectivement, le fait d'avoir des enfants pose la question de leur éducation et du cadre de vie à leur offrir. Dans cette optique, le logement devient un préalable incontournable pour construire le noyau et le projet familial à partir de plusieurs critères : la recherche d'une stabilité et de conditions matérielles favorables pour élever des enfants.

Les familles de la Maison intergénérationnelle avaient pour ambition en s'installant dans leur appartement la recherche d'une stabilité du logement. Effectivement, il s'agit d'une part de ne pas bousculer les repères des enfants, mais également de leur permettre de s'implanter à la crèche, à l'école dans des activités, dans un réseau de sociabilité fixe. Dans l'entretien suivant, c'est justement cette nécessité à s'installer et à trouver une forme de stabilité pour les enfants qui peut expliquer les exigences fortes portées dans la suite de l'entretien sur les conditions de logement.

Extrait d'entretien homme locataire U. :

« c'est aussi chercheur contractuel, je suis un chercheur contractuel ici. Donc, vous comprenez en fait dans ma vie il faut bouger tout le temps, il faut changer de logement. Donc, moi, j'ai vécu à Grenoble, à Montpellier, j'ai vécu à Marseille. Vous voyez en fait je voyage moi. C'est pour ça on a pensé à s'installer quelque part parce qu'avec mon âge, il faut quand même prendre la décision et trouver quelque chose plus ou moins constant.

*C : et là, c'était ce que vous envisagiez à Jouy-en-Josas de vous poser un peu fait ?
ouais, ouais, moi, j'ai dit on va s'installer ici en fait donc moi je cherche l'appartement, on a trouvé l'appartement. Donc le logement social en fait pour l'instant, c'est comme ça. Et voilà donc on s'installe ici, les enfants sont contents ils vont à l'école, au collège. Moi je travaille pour l'instant ici. »*

Les enfants sont donc une variable déterminante dans le désir d'implantation dans un lieu de vie, ne serait-ce que pour garantir des conditions de scolarité sans heurt. L'extrait d'entretien ci-dessous montre que cette stabilisation peut même être contrainte pour les parents.

Extrait d'entretien femme locataire U. :

non. (elle pleure longuement) Moi j'ai dit à mes enfants « est-ce que vous voulez déménager ? ». Ils veulent pas ce qui m'ennuie.

Charlène : vous ça aurait une décision que vous auriez prise ?

oui. Après moi je travaille à côté quoi. J'ai toujours... Depuis que je suis seule avec les loulous, je me suis toujours dit « faut que tu sois près de ton lieu de travail » parce qu'il y a trop de... Sinon, je perds trop de temps, c'est du temps de vie perso qui est en

moins. C'est pour ça que j'ai pas acheté parce que j'aurais acheté, mais à perpette et après le temps de transport pour aller bosser c'était du temps en moins pour la vie de famille. Ma fille, elle a trop déménagé, on a eu un parcours compliqué... Elle veut absolument pas... Elle a décidé qu'elle irait à J., après qu'elle ferait médecine, elle a sa vie de tracée, c'est ma fille, elle est très... Mon fils aussi il a ses copains et tout ça. Ils ont déménagé plein de fois, ils ont déménagé même en cours d'année, donc ils en peuvent plus. Donc en fait, pour eux le feu, c'est un évènement, mais du coup ça les a pas traumatisés. »

Les familles peuvent malgré tout valoriser le cadre de vie à la Maison intergénérationnelle surtout autour de la possibilité pour les enfants de jouer dans la cour et dans le jardin et de se socialiser avec d'autres enfants de la résidence.

Extrait d'entretien femme locataire Q. :

« Ouais du coup y'a beaucoup d'enfants, ça c'est bien, ils se sont faits pleins de copains ouais ouais. Ça c'est vraiment bien. C'est ce qu'on recherchait d'ailleurs en venant ici. Parce que là-bas, nous on était dans une petite maison divisée en plusieurs appartements donc du coup y'avait pas trop de voisins, y'avait pas d'échange. C'était vraiment un échange qu'on recherchait [..]. Alors moi et mon mari ce qui nous a amenés là, c'était le concept, on trouvait ça bien d'être là, de s'entraider un peu tous. Donc on a vu le bâtiment se construire et on a entendu parler et ça nous a beaucoup plu parce qu'à Jouy, on trouvait que ça manquait un peu d'espace de mélange avec des enfants de tout milieu social, pour qu'on puisse vivre tous ensemble quoi. »

C'est précisément ce que Mme Q. voulait offrir comme cadre familial à ses enfants. Ayant elle-même grandi dans une résidence dont elle garde un souvenir impérissable puisqu'elle pouvait jouer avec ses petits voisins, elle avait pour projet d'offrir cette sociabilité à un collectif d'enfants à sa progéniture.

Extrait d'entretien femme locataire Q. :

« oui c'est ça, chez mes parents, moi j'ai toujours vécu en résidence. Donc je sais ce que c'est la vie en communauté.

C : du coup c'était des souvenirs pour vous un peu positifs ou...

Ah ben oui complètement c'est pour ça que je voulais transmettre ça aux enfants. Enfin c'est génial de pouvoir vivre dans un bâtiment où y'a quatre copains, on va toujours se chercher, y'a toujours du monde. On s'amuse toujours en fait, on a pas le temps de s'ennuyer, on est pas tout seul dans notre jardin. Y'a toujours quelque chose à faire quand on est dans une résidence. »

La cour apparaît à la fois comme un espace propice à l'exercice de ces échanges quotidiens parce qu'elle est protégée du monde extérieur par des barrières, pourtant elle est également un espace menacé par la présence d'habitants aux comportements jugés douteux par les parents. Elle devient souvent le théâtre d'une lutte de territoire où se produisent la plupart des incidents et des rixes les plus spectaculaires de la Maison intergénérationnelle.

Si l'attachement à la ville de Jouy en Josas varie très fortement d'un habitant à l'autre en fonction de la situation socio-professionnelle, on peut toutefois souligner que les familles y sont très investies. Jouy en Josas est souvent décrit comme un environnement très favorable en raison de la qualité des services publics comme les crèches et écoles. Contrairement aux critiques portant sur le logement, les locataires avec enfants se disent très satisfaits du cadre de vie : une petite bourgade proche de la campagne avec quelques magasins pour faire les courses, la proximité avec de grandes villes comme Versailles et Paris ainsi que les réseaux de sociabilités avec les autres parents du village ou avec les familles voisines de la Maison intergénérationnelle.

Par ailleurs, la variable enfant apparaît déterminante pour saisir l'insatisfaction du logement notamment en lien avec le rejet du projet de mixité sociale. Ce rejet peut se comprendre de deux manières. Tout d'abord, l'éducation des enfants et le projet familial impliquent de s'entourer de « modèles positifs » qui « tirent vers le haut ».

Extrait d'entretien femme locataire U. :

« Qu'est-ce qu'ils font là ? Ils mettent aussi la vie des autres citoyens en danger. Enfin... C'est ce qui se passe. Mais ça m'emmerde que mes enfants grandissent avec cette pseudo normalité. C'est pas normal ! J'ai envie qu'ils grandissent avec des gens qui les tirent vers le haut. Je veux pas dire intellectuellement, mais avec des gens comme les filles [désigne par là des résidentes de la pension de famille] quoi. Parce qu'elles sont bienveillantes parce que voilà... Mais là c'est... Y'a des gens que je veux pas qu'ils fréquentent, comme n'importe quelle personne qui dirait « ben voilà on va changer de trottoir parce que j'aime pas le regard de la personne qui est en face de nous ». Là, comment on fait pour changer de trottoir, c'est le même immeuble ? »

Extrait d'entretien femme locataire Q. :

*« C : pourquoi cette volonté de partir ?
Ben parce que moi je veux pas que mes enfants... Là ils sont plus petits, mais en grandissant y'a des choses auxquelles je veux pas qu'ils aient à faire. Moi je donne une éducation, y'a des choses à côté c'est pas possible. C'est plus fort que tout ce qui est positif donc... Le négatif, il prend le dessus. Moi, je tire mes enfants vers le haut et y'a des choses ça a tendance à les tirer vers le bas quand ils voient ça. »*

Au-delà de la disqualification très forte qui se dégage de cet extrait entretien, il faut souligner que cette mère célibataire souhaite offrir à ses enfants une éducation à l'image des normes et des *habitus* propres à sa catégorie sociale. Effectivement, les comportements déviants comme le fait de fumer du hachich, d'être ivre, de consommer des stupéfiants, de voler, d'injurier, de jeter ses mégots par terre, sont visibilisés dans les espaces collectifs alors qu'ils contreviennent aux normes de sociabilités et aux respects des lois et du règlement de la Maison intergénérationnelle que défendent les catégories plutôt issues des classes moyennes. Alors que certains habitants vont être heurtés par ce type de comportement, ils ne veulent surtout pas laisser entendre à leurs enfants qu'ils sont une norme ou un modèle de comportement possible. Pour autant, ils n'ont pas le choix et doivent composer avec ce type d'incidents dans leur quotidien en se trouvant en porte à faux avec leurs propres règles et normes éducatives édictées à leurs enfants.

Ensuite, la menace de l'intégrité physique ou psychique des enfants, réelle ou supposée, met les parents en alerte. Cette dimension remet profondément en cause le sentiment de sécurité chez soi et plus largement dans les espaces collectifs. Qu'elles soient fondées ou fantasmées, ces craintes sont révélatrices du sentiment d'insécurité inconciliable avec l'investissement serein d'une chez soi.

Extrait d'entretien homme locataire U :

« mon fils il est sorti à jouer avec ses copains, à côté du bâtiment. C'était à l'intérieur, on va dire, comme ce bâtiment il est avec les barrières et tout ça, c'est bien sécurisé, y'a pas de souci. Le petit, il a joué avec son copain et pour ne pas perdre son portable, il a mis le portable sur quelque part à côté pff, sur le goudron, il a mis son portable pour ne pas perdre. À un moment donné, il a aperçu que quelqu'un a volé son portable. Moi je pensais qu'il l'avait perdu, mais il m'a dit non il l'a mis exprès ici en fait pour ne pas perdre. Quelqu'un qui est passé l'a volé. Bon ça, c'est quand même le moment négatif. »

Pour conclure, l'appréciation du logement et du voisinage ne peut se saisir qu'à l'aune de la situation familiale de chacun des habitants. Effectivement, on note que les familles ont beaucoup plus tendance à rejeter les conditions de vie et le mode de vie à la Maison intergénérationnelle que les personnes seules sans enfant. La nécessaire stabilisation que leur impose la vie de famille peut contraindre certains parents à faire le choix de rester à la Maison intergénérationnelle malgré leur désir d'accéder à un autre type de logement. Cette stabilisation contrainte entraîne des frustrations d'autant plus vives que les perspectives éducatives et le projet familial souvent reportés sur les enfants apparaissent compromis. Dans la cohabitation avec des personnes aux comportements jugés déviants, les parents voient leur modèle éducatif remis en cause, ainsi que les normes et valeurs qu'ils œuvrent à transmettre au quotidien (Chamboredon, Lemaire, 1970).

La Maison intergénérationnelle comme habitat inclusif, un modèle à distance des institutions du médico-social

Le développement de l'habitat inclusif participe d'une recomposition profonde de l'offre de services et d'établissements pour les personnes âgées en perte d'autonomie et les personnes handicapées. Effectivement, le rapport de Bertillo et Rapegno (2018) souligne que ces expérimentations revendiquent échapper au modèle institutionnel médico-social, en mettant l'accent sur un lieu de vie librement choisi par les personnes et en proposant une offre individualisée qui s'adapte davantage aux personnes accueillies. Pourtant le projet de mixité et la cohabitation rapprochée entre des individus aux problématiques sociales parfois très éloignées rendent périlleux l'ajustement et l'adaptation de l'offre de service et de soin au sein de la maison intergénérationnelle. Comment la « désinstitutionnalisation » (Lenzi, 2014) et la pluralité des registres d'intervention liée au projet de mixité reconfigurent le travail et les logiques d'accompagnement des professionnels et des bénévoles au sein de cet espace d'expérimentation sociale ? Au cours de cette partie, il s'agira d'explorer le travail tel qu'il se réalise dans le cadre d'un habitat inclusif en partant des statuts et des profils des intervenants sociaux pour approfondir ensuite la division du travail, les répertoires de normes d'action, les formes de collaboration ainsi que les diverses épreuves de professionnalité auxquelles les intervenants sont confrontés. Nous verrons tout d'abord que ce travail auprès des habitants se réalise de manière originale par rapport aux cadres classiques de travail social et qu'il est principalement porté par une équipe de bénévoles. Cette configuration particulière induit cependant une complexité quant aux frontières entre les missions des salariés et des bénévoles et la diversité de leurs cadres d'action. Nous soulevons l'enjeu des effets des modalités d'intervention, en faisant l'hypothèse que la taille de l'équipe salariée et ses modalités de présence sont susceptibles de renvoyer une partie de la responsabilité sur les habitants.

L'habitat inclusif, à distance de la culture classique du travail social

Du point de vue des modalités d'intervention, ce dispositif inclusif porte plusieurs caractéristiques qui le distinguent d'autres structures médico-sociales au rang desquels le profil des salariés et les termes de l'encadrement et de l'accompagnement des résidents. Dans ce contexte, ce type de dispositif marque-t-il une forme de déprofessionnalisation en référence aux professions canoniques du travail social ou aux modèles de structures existants comme le conclut le rapport Bertillo et Rapegno (2018)⁶ ? Ou est-on plutôt face à une reconfiguration des registres d'action professionnels classiques ? Ainsi, il ne s'agira pas dans cette sous-partie de défendre ou de se prononcer en faveur du maintien des « territoires professionnels »⁷ (Freidson, 1986) tels qu'ils se sont constitués au fil de la construction de l'action sociale, mais plutôt de décrire les prérogatives et le travail prescrit aux salariés en référence au champ de l'intervention sociale.

Tout d'abord, un élément significatif de l'enquête tient au faible nombre de professionnels salariés intervenant dans la structure. On ne compte qu'une « maitresse de maison »⁸, une responsable de la

⁶ « Transformer l'offre médico-sociale ? Habitats "inclusifs" et établissements "hors les murs" : l'émergence d'accompagnements alternatifs pour les personnes âgées et les personnes handicapées Avril 2018, Auteurs du rapport : Hugo Bertillot et Noémie Rapegno, Direction scientifique du programme : Marie Aline Bloch.

⁷ Le territoire correspond selon Freidson à « la relation que les professionnels entretiennent avec un ensemble de tâches dont ils ont la charge, et de compétences exercées de façon quasi exclusive ».

⁸ C'est la dénomination retenue dans cette pension de famille, mais la salariée ne dispose pour autant pas de ce diplôme. La circulaire relative aux pensions de famille et maisons relais utilise la catégorie « d'hôte ».

pension de famille et une animatrice à mi-temps⁹ en charge de l'animation des temps de vie quotidienne, dans cet ensemble qui accueille un peu moins d'une centaine de personnes (22 résidents de la pension de famille et 66 locataires du logement social). Au-delà des contraintes budgétaires, cette configuration particulière participe d'une volonté de ne pas reproduire les modalités d'organisation rigides des structures classiques, de décloisonner l'accompagnement des personnes hébergées, de favoriser leur inclusion dans la cité tout en leur offrant plus d'autonomie dans la gestion de leur logement et de leur vie quotidienne, selon le « guide de l'habitat inclusif » paru en 2017. Dans la Maison intergénérationnelle, cette distance au modèle institutionnel classique est compensée par une obligation de suivi à distance pour les résidents de la pension de famille, ceux-ci étant tenus de maintenir un accompagnement social ou médical en dehors de leur lieu de vie. Autrement dit, la faible présence des professionnels sur place s'accompagne de ressources extérieures afin de reproduire les conditions d'un logement autonome.

Autre élément significatif de cette volonté de désinstitutionnaliser l'habitat, les bureaux des cadres et des responsables sont situés en dehors de l'espace résidentiel de la structure. Il existe uniquement deux bureaux, celui de la maîtresse de maison et de l'animatrice, située à l'entrée de la résidence. Ils occupent cette fonction symbolique importante de représenter l'institution au sein de la structure, mais ils sont aussi les deux seuls espaces très pratiques d'organisation du travail, de répartition des tâches, de gestion des conflits ou de distanciation pour les professionnels.

Par ailleurs, cet habitat inclusif s'inscrit dans une certaine distance des modèles et des registres de normes et d'action professionnels du travail social. Premièrement, le statut des intervenants ne correspond pas aux parcours ni aux diplômes des professions canoniques du travail social excepté pour la responsable de la maison, qui cependant n'y travaille pas au quotidien. Le parcours de la maîtresse de maison, par exemple, est celui de l'entreprise privée et du bénévolat.

Note de terrain, entretien salariée

[La maîtresse de maison] a d'abord travaillé pour une grande entreprise privée tout en étant elle-même bénévole pour [une association caritative] puis à Habitat et humanisme à Versailles.

C'est dans le cadre de son activité bénévole pour habitat et Humanisme que [la maîtresse de maison] a entendu parler du projet de créer la structure de Jouy et a aussitôt postulé en tant que maîtresse de maison. Son rapport à la résidence est donc très engagé dès l'origine et est passé par le côté bénévole.

Deuxièmement, le nombre de salariés est compensé par la forte présence de bénévoles qui constituent la part numérique la plus conséquente de cette équipe d'intervenants. De la même manière, leurs parcours sont divers et la plupart du temps éloignés des métiers du social.

Extrait d'entretien homme D. bénévole :

P : pour revenir un peu sur votre parcours, en fait vous ne venez pas du tout du social, vous m'aviez dit une fois que vous veniez de l'entreprise. Vous étiez ingénieur ?

Absolument ingénieur agronome. Et j'ai fait ma ... Dans le cadre de l'accompagnement individuel des retraites, j'avais une amie... Je vous expliquerai après. Une amie qui m'a mis un peu dans le truc. J'ai fait de l'accompagnement

⁹ Le poste est actuellement non pourvu et, à l'occasion de cette vacance, a été revu en termes de fonction et de mission.

individuel pendant 4 ans et puis j'ai pris sa succession pour encadrer le petit groupe de gens qui faisait de l'accompagnement sur Viroflay et Versailles.

[...]

c'est pas UBER (rire). Vous avez raison. Pas tous les bénévoles, mais la plupart des bénévoles sont normalement une carrière professionnelle derrière eux pas dans le milieu associatif et la plupart du temps qui n'ont pas, c'était mon cas, une connaissance du milieu des travailleurs sociaux. Ils ont quand même des particularités, par rapport aux gens que j'ai connus professionnellement, c'est quand même des choses que j'ai découvertes, c'est autre chose. C'est très intéressant, mais c'est vraiment autre chose

P : c'est une autre culture.

c'est une autre culture et inversement, je pense que pour les travailleurs sociaux qui sont là depuis longtemps qui sont là depuis quasi l'origine. »

Les bénévoles de la pension de famille occupent principalement des fonctions d'animation socio-culturelle dans le cadre de la Maison intergénérationnelle en organisant des activités régulières qui rythment la vie quotidienne et structurent les emplois du temps des résidents et des sorties exceptionnelles telles que des vacances et des sorties culturelles. Leur mission principale porte donc sur l'accompagnement collectif ce qui n'empêche pas que ce travail se poursuive dans le cadre d'accompagnement individuel sur des aspects plus ponctuels. Les bénévoles expliquent puiser des ressources dans leur parcours, leurs expériences personnelles et professionnelles variées, ainsi que dans les formations proposées par Habitat Humanisme. Dans certaines situations cependant, les bénévoles expriment manquer de compétences et de normes d'action communes aux métiers du social, nous y reviendrons.

Ensuite, le contenu du travail de la maitresse de maison, qui correspond aux missions dévolues aux « hôtes » et précisées dans la Circulaire relative aux maisons-relais, varie quelque peu des missions habituellement déléguées aux travailleurs sociaux. D'une part, il est attendu une présence et un investissement fort dans la régulation du collectif et de "la vie quotidienne". Ces tâches pourraient facilement s'apparenter aux référentiels de compétence du métier d'éducateur spécialisé sur toutes les dimensions relatives au travail et à l'animation de la vie quotidienne.

Notes de terrain, entretien salariée:

Assurer le quotidien, être présente pour tout problème du quotidien. Elle n'est pas au service des résidents, mais doit les accompagner sur leur quotidien. Cela la confronte à des réalités multiples comme une fuite d'eau, un problème de machine à laver dans la buanderie, un résident ivre, un loyer pas payé, un conflit entre résidents, des problèmes administratifs... Il y a beaucoup d'écoute à faire pour des personnes parfois angoissées. « J'ai un travail de veille. Être présente, tenir la maison, mais aussi rassurer. J'ai parfois à appeler le 115, la police, les urgences ou le médecin. C'est aussi un travail de lien ; lien entre résidents, entre résidents et locataires, lien entre résidents et bénévoles, lien avec l'extérieur ».

Ce travail que l'on pourrait caractériser comme étant de « la présence sociale » (Bessin, 2014) revêt donc un caractère matériel et symbolique fort. Cet aspect est souligné par une travailleuse sociale, en charge du suivi de quelques résidents, qui observe la fonction de « référence » occupée par la maitresse

de maison. Selon cette travailleuse sociale, ce rôle tient à la présence quotidienne, mais aussi au fait qu'elle soit « une figure stable, au long court ». À ce titre, « proximité », « présence » et relations « inscrites dans une temporalité » (Jovelin, Bouquet, 2005) sont les conditions incontournables du travail social. De plus, la maitresse de maison est garante du cadre institutionnel malgré la semi-autonomie de chaque résident au sein de son appartement. Toutefois, sa fonction centrale pour la bonne tenue de la pension de famille nécessite dans un même temps d'adopter une attitude de distance et de réserve pour limiter son implication et son engagement dans les projets individualisés des résidents. Sur ce point, ses tâches et ses missions s'éloignent du cœur de métier d'éducateur tourné vers l'accompagnement socio-éducatif. Par exemple, elle ne peut pas accéder à l'intérieur des appartements ni s'immiscer dans le suivi des démarches administratives et sociales des résidents.

Notes de terrain – entretien salariée:

J'ai à suivre 26 logements, mais je ne peux pas rentrer chez eux. On a parfois des problèmes de propriété avec quelques cas qui s'apparentent au syndrome de Diogène (accumulation de déchets dans le logement), ce qui pose des problèmes d'hygiène et aussi de conflits de voisinage entre voisins de palier.

Notes de terrain - entretien salariée

Les pensions de famille sont un mode d'accueil en plein essor qui pourrait se substituer aux CHRS. Ils coutent bien moins cher puisqu'il y a moins de personnel. En même temps, l'absence de travailleurs sociaux pose problème et il y a moins de suivi pour les personnes fragiles. C'est pour elle la limite des pensions de famille. Elle est ravie de travailler dans ce type de structure, c'est un choix et une source d'intérêt pour elle.

Alors que la maitresse de maison est parfois dans la position la plus propice pour repérer des axes de travail socio-éducatif, elle doit cependant composer avec les exigences d'autonomie propre au projet d'habitat inclusif. À cet égard, si elle est la mieux à même de repérer les problématiques sociales, elle délègue le travail d'accompagnement aux divers acteurs médico-sociaux compétents sur le territoire. Ce travail de « coordination » très conséquent implique à la fois d'identifier ses limites d'intervention, de solliciter les acteurs pertinents et adaptés au regard du diagnostic posé sur la personne puis d'organiser la mise en relation entre partenaires souvent à distance des situations sociales. Ce rôle majeur de « coordination » et de mise en synergie autour des suivis est souligné par une travailleuse sociale. Elle raconte qu'un suivi de résident de la Maison intergénérationnelle commence généralement à l'initiative et sous l'impulsion de la maitresse de maison. Cette dernière contacte par exemple les Assistantes sociales de secteur pour leur présenter une situation ou n'hésite pas à les recontacter dans la poursuite du suivi pour signaler telles ou telles difficultés qu'elles soient administratives, sociales ou quand un résident a besoin en particulier. Enfin, la maitresse de maison est souvent à l'initiative de synthèse, de temps de travail partenarial pour évoquer le cas particulier d'un résident. Par contre, une des limites de ce travail partenarial est posée par le secret professionnel. Effectivement, si la maitresse de maison occupe un rôle de premier plan dans la mobilisation des résidents dans leur suivi médico-social, elle n'a pas accès à toutes les informations connues des partenaires.

Note de terrain, entretiens salariées :

« Il y a néanmoins de sérieuses difficultés, en particulier avec les addictions. À l'admission, on ne filtre pas, nous n'avons pas les moyens de savoir les problèmes de nos futurs résidents. Il existe des commissions d'admissions par les services sociaux

qui ensuite nous brossent un tableau lénifiant des personnes, mais en fait, c'est une fois accueillies que les problèmes se révèlent, en particulier les problèmes mentaux. »

« Il y a en fait un problème de partenariat. Quand le résident arrive, il vient avec un contrat d'engagement qui comporte un suivi avec un partenaire comme par exemple le CSAPA de Versailles (centre de soin en addictologie et alcoologie). Or dans les faits, une fois le résident logé, le partenaire devient souvent inexistant. Nous avons beaucoup de mal à être en contact avec le CSAPA, à obtenir des rendez-vous ou à avoir des relations suivies. »

Si la dénomination de « maitresse de maison », employée par l'équipe et l'institution, correspond généralement à des missions sans responsabilité socio-éducative dans des structures médico-sociales classiques, telles que l'entretien du cadre de vie, la maitresse de maison de la Maison intergénérationnelle est en charge de la régulation quotidienne de la pension, de la présence sociale, de la coordination et, nous le verrons également plus tard, de la médiation. La dénomination retenue peut ainsi induire en erreur quant à ses fonctions et son niveau de responsabilité. C'est par ailleurs la dénomination « d'hôte » qui est utilisée dans la circulaire relative aux Maisons relais comme dans le guide de l'habitat inclusif¹⁰.

L'animatrice puise dans des modalités d'action de l'animation socio-culturelle plutôt que celles du travail social et des méthodologies d'intervention collective. Toutefois, l'analyse de son travail n'a pas été suffisamment approfondie, en raison de la fin de son contrat, pour produire des analyses plus fines sur sa position dans la maison et sur le contenu de son travail, de son point de vue. Il semblerait que le flou réside pour elle dans sa place vis-à-vis des bénévoles et dans son intervention sur trois lieux distincts.

Ainsi, une certaine complexité réside dans le travail d'accompagnement des résidents de la pension de famille. D'une part, la maitresse de maison doit signifier une présence quotidienne suffisamment contenante tout en ne se substituant pas à un accompagnement social approfondi réalisé par un travailleur social. D'autre part, son titre peut porter à confusion sur les missions réelles qui lui incombent dans la gestion du quotidien. Enfin, un paradoxe réside au cœur de la mission des professionnels : faire en sorte que les relations soient positives sur le lieu d'habitation et que les habitants investissent leur logement tout en les préparant à une forme d'autonomie. Elle se retrouve donc prise entre les familiarités et les distances requises par cette présence quotidienne, mais aussi les injonctions paradoxales entre autonomie et demande d'intervention.

Des bénévoles en voie de professionnalisation sans prendre la place des professionnels

La faible présence quotidienne de professionnels est compensée par une équipe de bénévoles très investie dans l'animation d'ateliers collectifs. Au nombre de six, ils interviennent de manière quasi quotidienne au sein de la pension de famille. Cette forte représentation des bénévoles est à la fois une caractéristique de la Maison intergénérationnelle et, plus largement, de l'association Habitat Humanisme qui porte depuis ses débuts le choix de développer ses politiques en faveur du bénévolat en son sein. S'il est communément admis dans le discours des acteurs que cette place de choix réservé au bénévole est « une richesse », il convient d'analyser plus en profondeur l'articulation concrète de

¹⁰ « Le projet social s'articule autour d'un triptyque: présence d'un hôte, accompagnement social et accompagnement médical. » Guide de l'habitat inclusif.

leur travail avec celui des salariés et la position parfois complexe qu'ils occupent auprès des résidents. Les rôles et les missions des bénévoles se cherchent et se négocient. Les raisons de l'engagement dans le bénévolat contrastent parfois avec les attentes et le travail prescrit à ces bénévoles peu aguerris au travail social et au public des pensions de famille. Ce décalage entre les idéaux et les valeurs qui ont présidé à l'entrée dans une carrière bénévole et la réalité concrète des tâches peut parfois susciter certaines désillusions ou comportements jugés inadaptés auprès des professionnels et des résidents.

Tout d'abord, les caractéristiques sociales du groupe de bénévoles à la Maison intergénérationnelle montrent qu'ils sont en majorité retraités et résidents dans les environs de la Maison. Cette information est une indication sur le niveau de vie de ces derniers puisqu'il s'agit d'une localité considérée comme favorisée. Les bénévoles de la Maison intergénérationnelle appartiennent pour la plupart aux classes moyennes supérieures. Certains ont occupé des postes à responsabilité avec des statuts professionnels élevés dans la hiérarchie. Après des carrières professionnelles assez hétérogènes dans l'agronomie, le professorat des écoles ou encore la banque, le groupe de bénévoles veut occuper son temps à la retraite en se rendant utile à des causes. Au-delà des valeurs portées, leur engagement se structure autour de plusieurs aspects. D'une part, il est suscité par leur investissement dans la localité. Le voisinage avec la Maison intergénérationnelle a été propice et rassurant pour impulser la démarche de se mobiliser dans une cause. D'autre part, d'un point de vue personnel, il est le plus souvent question dans les entretiens de se rendre socialement utile, de trouver des activités rythmant la semaine, mais aussi de se socialiser. Au-delà de la rencontre avec d'autres personnes, la richesse pour les bénévoles émerge de la rencontre avec d'autres milieux sociaux, d'autres générations, etc. d'autres professions. Ce bénévole D. en témoigne : « *Moi j'ai découvert les résidents, ça m'a ouvert les yeux sur un certain nombre de choses que je ne connaissais pas, de les écouter d'abord et puis de contribuer à l'animation collective.* » Ou encore ce témoignage d'une autre bénévole :

Extrait d'entretien bénévole femme N :

« Puis, j'aime bien les relations diverses et variées quoi, ne pas être... cantonnée dans une catégorie sociale ou dans un groupe social ou dans un groupe trop marqué quoi. Donc ça c'est aussi..., c'est ça aussi, qui..., qui est intéressant, je crois. [...] C'est pour ça que je te donnais cet exemple-là, mais..., oui, je crois..., tu apprends beaucoup sur les relations avec les autres, tu apprends beaucoup sur..., sur le fait que ben faut accepter quoi, faut accepter que les fonctionnements des uns et des autres ne sont pas tes fonctionnements. »

Enfin, le contenu du travail bénévole à la Maison intergénérationnelle apparaît comme un levier d'attractivité pour les bénévoles. Il s'agit à la fois de participer à des activités ludiques, sportives ou culturelles, alors même que les bénévoles de la Maison intergénérationnelle participent pour leur propre compte à des activités de cette nature. Une bénévole N. explique :

Extrait d'entretien bénévole femme N :

« Alors moi je l'ai..., moi elle me..., elle me convient bien parce qu'en fait elle lie plusieurs choses que..., que j'aime bien, c'est-à-dire le jardin, c'est-à-dire les animations, parce que [dans mon activité professionnelle] on est amenée à faire des ateliers manuels, on est amenée à faire de la danse, de la chanson, etc., donc..., en fait ce que je trouve extrêmement... agréable, quand on est bénévole ici, c'est qu'on est polyvalent, polyvalent dans les activités proposées, et puis on rencontre des personnes très différentes, entre les résidents, les locataires, les salariés, les bénévoles, les..., les relations qu'on doit..., qu'on doit établir avec Jouy-en..., avec la..., avec la munici..., avec la cité, avec la ville de Jouy, hein, avec d'autres personnes qui sont dans d'autres..., ben à Clamart, à Versailles, dans les..., voilà, et c'est extrêmement enrichissant. »

Ensuite, les animations ne sont pas seulement appréhendées pour leur contenu socio-culturel, mais aussi pour ce qu'elles permettent de développer et d'approfondir en termes de compétences de

« travail relationnel »¹¹ (Demailly, 2008). En position d'animation et d'organisation, les bénévoles trouvent ces tâches particulièrement valorisantes. Effectivement, derrière l'animation, ils développent et construisent des choix pédagogiques comme la question de la transmission des savoirs faire. Plusieurs bénévoles revendiquent, par exemple, instaurer une symétrie des positions d'enseignant-enseigné, mais aussi une réversibilité de ces positions, tout le monde pouvant être en position de transmettre ce qu'il sait faire aux autres. Cette conviction d'égalité ne perçoit pas des rapports sociaux qui pourtant peuvent structurer plus largement les relations au sein de la Maison intergénérationnelle, comme nous le développerons dans une partie ultérieure. Les activités sont donc appréhendées comme des projets pour éviter le biais « d'être dans le faire pour le faire » comme l'explique l'un des bénévoles. Comme dans le cadre des professions socio-éducatives, ces animations deviennent de véritables outils et leviers de travail relationnel et d'interconnaissance. Enfin, les activités sont perçues comme de potentiels espaces de *care* (Tronto, 2009) - c'est-à-dire de soin et de souci des autres - aspects particulièrement appréciés parmi les bénévoles qui sont plusieurs à exprimer leur souhait d'« apporter » autant qu'ils « reçoivent ».

Les récits des bénévoles permettent également de saisir leur position ambivalente au sein de la Maison intergénérationnelle. Pour organiser les activités, les bénévoles sont appelés à mobiliser leurs goûts et compétences propres (personnelles ou forgées dans leur vie professionnelle antérieure), et ne disposent pas d'outils spécifiques pour l'intervention auprès d'adultes. Ainsi, le recrutement des bénévoles parmi les classes supérieures peut impacter les pratiques et modalités populaires d'entraide, en plaçant comme modèle du lien social et de vie culturelle celui des couches moyennes et supérieures (Bacqué & Simon, 2001). Ils sont, par ailleurs, soumis à des normes de professionnalisation comme garder la bonne distance, « ne pas devenir ami », assurer la responsabilité et la mise en œuvre des activités collectives, tenir le calendrier. Des chercheurs parlent désormais de bénévolat de compétences ou professionnel comme l'une des conséquences des restrictions budgétaires et de la gestionnarisation des associations (Bernardeau-Moreau & Hély, 2007 ; Tardif Bourgoïn, 2014; Bernardeau, 2019). D'une part, le contenu des missions relève de tâches souvent effectuées par des professionnels qualifiés.

Extrait d'entretien bénévole :

« C'est quand même du bénévolat assez pro, on nous demande pas de coller des enveloppes. La plupart des missions ici sont assez exigeantes en fait, même l'accompagnement c'est une mission que je considère comme difficile parce que c'est de l'humain en fait et qu'on a des locataires, des résidents ils ont des parcours assez fracassés donc c'est jamais complètement évident, bon y'a des cas plus difficiles que d'autres. Non moi ce qui me motive à continuer, c'est que s'est jamais statique ici, c'est une association en plein développement, alors parfois ça donne un peu le tournis, on innove sans arrêt, on est pas dans le ronron donc ça nous bouscule un petit peu et tous les jours, je me dis que j'apprends des nouvelles choses. »

D'autre part, l'encadrement des bénévoles et l'organisation de leur travail s'apparentent à celles du personnel salarié. Les extraits ci-dessous montrent comment l'institution encadre ses bénévoles par des étapes qui ressemblent finalement à celles qui concernent les salariés : le recrutement, le suivi par des entretiens, la participation à des réunions d'organisation du travail, la formation.

Extrait d'entretien Vice Présidente en charge du bénévolat

¹¹ Le travail relationnel se caractérise par « l'importance quantitative des actes relationnels, l'implication éthico-politique des agents, la dimension personnelle du contenu du travail » (Demailly, 2008, 25).

Bénévole : oui, on a pas tant de recul que ça non plus. La pension de Clamart, elle a ouvert 2011 et l'histoire de démission en bloc, c'était en 2018, donc c'était un peu l'équipe de départ. Du coup, ça nous a fait réfléchir, d'abord sur le recrutement, d'y aller un peu plus doucement sur le recrutement. De faire, on va pas l'appeler comme ça, mais une période un peu probatoire, où les gens vont assister à certains nombres de réunions avec les résidents pour qu'ils se rendent compte du public, toujours accompagné d'un bénévole ou d'un salarié et puis, de renforcer leur formation.

[...] alors le suivi, ça peut-être plus individuellement. On voudrait proposer tous chaque année ou tous les dix-huit mois un entretien, enfin il faut pas appeler ça, entretien annuel parce que ça fait horreur, un rendez-vous de suivi, etc. Il y a un deuxième entretien qu'on dit plus « métier » où on met la personne en contact avec un responsable d'accompagnement si c'est de l'accompagnement, un responsable de pôle si c'est une mission plus technique ici. On va quand même prendre le temps de la réflexion et puis après quand tout le monde est d'accord, journée d'intégration obligatoire et puis formation proposée en fonction de la mission. »

Enfin, il est demandé aux bénévoles de respecter un certain nombre de normes et de registres d'action propre au cadre de l'intervention sociale. Par exemple, le fait de « prêter de l'argent » apparaît comme un écart au regard des pratiques d'Habitat Humanisme, ce qui rejoint, plus largement, la question du cadre et des normes professionnelles de la « bonne distance ». Plus largement, il est demandé aux bénévoles de garder une distance avec les résidents, comme celle de ne pas entrer de manière intrusive dans leur intimité ni de devenir ami. Par exemple, plusieurs entretiens décrivent comment les liens d'amitié noués entre trois bénévoles dans une autre pension de famille située en Ile-de-France ont complètement dénaturé l'équilibre des relations de travail et de leur rapport aux résidents. Leur histoire d'amitié pouvait parfois prendre le pas sur l'accompagnement et sur l'écoute. Comme dans les situations d'intervention sociale, les bénévoles sont enjoins à se préserver des liens de trop grande proximité ou affectifs. Ils doivent alors « prendre du recul » et faire preuve de réflexivité sur les situations sociales parfois douloureuses qu'ils sont amenés à rencontrer. C'est pourquoi des formations et la participation à des analyses des pratiques sont souvent préconisées pour les bénévoles, sans pour autant imposer des contraintes à des bénévoles hors statut salarié.

Les bénévoles sont animés d'un désir de mieux faire, de se former, de mieux accompagner ou animer. L'extrait d'entretien montre le savoir-faire professionnel tiré de son expérience qu'une bénévole remobilise ici au profit de la construction d'une posture de bénévole à « bonne distance ».

Extrait d'entretien femme bénévole N. :

« Moi je pense que [mon métier précédent] ..., m'aide beaucoup à rester à ma place quoi. Ce qui m'empêche pas de bien rigoler ou de bien sympathiser avec les uns et les autres, et de plaisanter, et de..., mais... il y a très peu..., très peu de résidents qui savent [où j'habite] hein, et dans les bénévoles on dit pas trop où on habite, non pas parce que..., mais parce que voilà, je veux dire... »

Dans le même temps, les bénévoles sont tenus de ne pas empiéter sur le territoire professionnel ou prendre le rôle et la fonction habituellement dévolus aux professionnels, comme jouer les « psy ». Cette configuration interroge la position parfois complexe des bénévoles vis-à-vis de la figure du professionnel, et ainsi la dimension du travail collectif de cette équipe composée en majorité de bénévoles hors statut salarié.

En conclusion, si les missions des bénévoles sont considérées comme riches et valorisantes, leur statut de « non salarié » peut parfois être source d'équivoque. Ils doivent respecter un cadre d'intervention qui les soumet à un certain nombre d'exigences implicites et explicites sans pour autant maîtriser nécessairement les codes et avoir une connaissance approfondie des normes et des répertoires d'action de l'intervention sociale. De plus, ils doivent prendre des responsabilités, notamment dans l'organisation d'animation, tout en n'empiétant pas sur les prérogatives des salariés de la structure. La question des limites de leur responsabilité, de leur engagement et de leur mission auprès des publics se repose ainsi constamment, permettant à l'institution d'élaborer chemin faisant des cadres de plus en plus précis d'intervention. Un document qui s'appelle « articulation entre travailleurs sociaux et bénévoles dans le diffus » et un document similaire pour l'accompagnement en résidence et en pension de famille ont justement pour objectif de clarifier ces modalités de coopération.

Les coopérations entre intervenants aux statuts et aux profils hétérogènes

La conséquence la plus remarquable de ces nouvelles modalités d'organisation institutionnelle porte sans doute sur les dynamiques de travail collectif. Au-delà des relations de travail entre bénévoles et salariés, il convient de se pencher sur les collectifs de travail dans cette configuration particulière qu'est l'habitat inclusif. Comment s'organise et se coordonne le travail entre les différents acteurs ? Il apparaît premièrement que le travail partenarial constitue un axe majeur de l'habitat inclusif. Deuxièmement, Habitat et Humanisme joue un important rôle de soutien et d'encadrement des professionnels de la Maison intergénérationnelle, mais une forme d'isolement dans la réalisation du travail quotidien est également constatable. Enfin, les collaborations entre bénévoles et professionnels constituent bien souvent un facteur positif tout en étant parfois difficiles à articuler.

Pour la plupart des personnes interrogées, le travail de collaboration entre bénévoles et salariés apparaît riche et satisfaisant. Si l'équipe de bénévoles devient un appui précieux et indispensable aux salariés, les bénévoles trouvent de leur côté une certaine satisfaction à cette socialisation à un nouvel univers professionnel.

Extrait d'entretien bénévole H.:

« Globalement il se passe des choses intéressantes, beaucoup d'échange entre salariés et bénévoles. Par exemple, les rencontres avec un tiers, le DR psychiatre, pour échanger sur des situations. On a quand même régulièrement des échanges. »

Mais cette collaboration peut, semble-t-il, se transformer en concurrence, notamment dans les responsabilités ou dans la relation aux résidents. C'est tout au moins ce qui s'est passé lors d'un épisode présenté par l'ensemble des acteurs comme un dysfonctionnement, qui a conduit à la décision de donner fin à la mission de plusieurs bénévoles.

Extrait d'entretien bénévole :

« oui voilà, et puis, je sais pas si on vous a dit, c'est pas moi qui ait été amenée à le faire, mais y'a eu deux, trois personnes de l'équipe de Jouy en Josas. On leur a dit d'arrêter. C'est pas moi qui me suis chargée de ça, mais ça aurait pu être moi parce que ça m'est arrivé sur d'autres endroits. De leur dire « ben non vous êtes pas du tout dans l'esprit ». L'idée c'est quand même que les bénévoles et salariés, ils travaillent en lien et en bonne intelligence. S'il y a une faille entre les bénévoles et salariés, et qu'on prend parti des résidents sur des conflits comme ça, c'est très très mauvais.

Anne : et là, c'était entre les bénévoles et salariés, le conflit ?

Bénévole : oui enfin les deux, trois bénévoles à qui on a été amenés à dire d'arrêter, ils mettaient en porte-à-faux les salariés par rapport aux résidents. Donc ça ne pouvait pas... C'était arrivé avec les bénévoles dans le diffus qui contestaient ce que disaient les travailleurs sociaux.

L'incident décrit ci-dessus démontre la constitution d'une alliance entre des bénévoles et des habitants, fragilisant l'autorité et la légitimité des professionnels et déstabilisant la cohésion du collectif d'intervenants sociaux. Au-delà de cet épisode de conflit majeur, des bénévoles peuvent exprimer leur difficulté à se situer face au travail des professionnels. Le rapprochement entre les responsabilités et les modes d'encadrement des salariés et des bénévoles peut produire une certaine confusion sur les statuts et les responsabilités de chacun (Simonet, 2018). Ainsi, les bénévoles ont parfois du mal à situer leur place et la limite de leur mission vis-à-vis des salariés.

Extrait d'entretien bénévole :

y'a des choses qui tiennent ... Après les équilibres sont pas toujours simples. Je vais prendre l'exemple de Jouy. En fait, les bénévoles donc qui doivent être 9 ou 10 et 3 salariés. (...)C'est pas toujours simple de se situer par rapport à ces trois personnes. Dans le fonctionnement des maisons de famille, y'a en règle générale pas le poste de [responsable] Donc quelque part, c'est pas évident de se situer dans qui fait quoi, qui propose, etc. Je pense que c'est probablement en train de se caler en ce moment. Bon voilà, c'est pas complètement évident. »

La question très concrète du secret partagé est, par exemple, revenue à plusieurs reprises dans les entretiens en interrogeant les limites dans la responsabilité et le rôle de chacun. Par exemple, comment les professionnels doivent-ils considérer leurs co-équipiers bénévoles ? Doivent-ils être partie prenante des décisions, des informations et des orientations relatives aux habitants ? Au contraire ne doivent-ils rien savoir au risque de multiplier les effets de rumeurs ou de commérages face à des attitudes incompréhensives ?

Extrait d'entretien psychiatre de l'équipe mobile :

« Et la place de la psychiatrie est pas simple là-dedans, parce qu'on se doit d'être les soignants des personnes, pas de la Maison intergénérationnelle. Il y a des informations qu'il est difficile de partager. On peut avoir un secret partagé avec les professionnels, ça devient plus compliqué avec les non professionnels, avec les bénévoles et au-delà des bénévoles, avec les résidents. Qu'est-ce qu'on dit ? Qu'est-ce qu'on dit pas ? Si on dit pas on entretient un secret et si on dit, on entretient un secret, on alimente le fantasme, c'est très compliqué. »

Le lien parfois quotidien entretenu par les bénévoles avec les résidents leur permet d'être dépositaires d'un certain nombre d'informations intimes et confidentielles concernant le public accueilli. Être dépositaire de telles informations montre à la fois leur compétence, entre autres dans la création d'une relation de confiance, et la responsabilité qui s'instaure parfois à leurs dépens. Détenir des informations donne lieu à des obligations à respecter dans les cadres impartis de la loi comme transmettre l'information aux personnes compétentes, ne pas divulguer l'information plus que nécessaire tout en maintenant la relation de confiance avec les usagers.

Extrait d'entretien, Vice présidente en charge du bénévolat

« Ils ont l'habitude aussi d'avoir le secret professionnel et quand ils arrivent ici, ils sont parfois aussi un peu étonnés de voir que les bénévoles prennent quand même pas mal de place dans l'accompagnement. Donc après, c'est une question effectivement de régulation. Il faut aussi avertir les bénévoles qu'on ne dit pas tout sur tout. Ils ont aussi parfois des informations que les familles leur donnent qui sont confidentielles. Et si ils pensent que c'est important que le travailleur social, il faut demander à la famille l'autorisation de divulguer, voilà. Enfin bon, des choses comme ça. Ça ça peut être un point de réglage entre travailleurs sociaux et bénévoles. »

Les collectifs de travail à la Maison intergénérationnelle sont structurés autour d'une double caractéristique : la place prépondérante des bénévoles dans l'équipe de la Maison intergénérationnelle, mais aussi un large réseau de professionnels aux profils variés. L'une des caractéristiques du travail partenarial de la Maison intergénérationnelle, est sa densité et sa variété ce qui semble à la fois perçu comme une richesse, mais ce qui peut également compliquer le repérage et la coordination de chacun des acteurs sur des situations.

La maîtresse de maison de la pension de famille, même si elle en réfère à ses supérieurs hiérarchiques et collabore avec un large réseau de professionnels du secteur médico-social, n'en demeure pas moins assez isolée dans les tâches de gestion de la vie quotidienne de la pension et dans le maintien symbolique et matériel du cadre de vie. Les deux extraits d'entretien mettent en avant la complexité à exercer les fonctions de régulations et de contrôle social et de faire face aux débordements sans un collectif de professionnels présents.

Extrait entretien, salarié » :

« Je suis parfois en contact avec le CMP, le SAVS selon les situations auxquelles je suis confrontée. Il y a un manque de lien avec le SAVS et le centre psychiatrique de Versailles. Ils ne nous donnent pas d'information et on ne sait pas ce qu'ils font avec les personnes suivies. On les oriente et on n'en sait plus rien. Nous avons en particulier des problèmes d'addictions avec des comportements qui vont avec. (...) On a eu des cas d'hospitalisation d'office. Il est arrivé que des élus de la mairie se déplacent pour poser le cadre, poser la loi auprès de certains résidents. On aimerait qu'il y ait un gardien, cela rassurerait tout le monde et cela ferait dissuasion. »

En reposant sur un petit nombre de salariés, la pression s'accroît et semble contribuer à favoriser des modes de fonctionnement assez hiérarchiques afin de contenir les comportements déviants. Effectivement, les professionnels restent « responsables » tout en étant numériquement inférieurs au nombre de bénévoles. Ils doivent parfois faire appel à la mairie ou à la police pour faire face aux situations de crise, et ainsi réinstaurer une autorité et un cadre symbolique. On peut penser que ces appels à l'extérieur sont majorés par la petite taille de l'équipe. Comme le montre François Dubet dans *Le déclin de l'institution*, plus la position des professionnels est fragile, moins ils peuvent s'appuyer sur l'institution et sur la légitimité que confère la position en son sein pour fonder leur pouvoir de commander et pour valider le cadre interactionnel qu'ils tentent d'établir. De plus, l'appartenance à une institution ne suffit plus pour exercer des fonctions d'autorité, autrement dit elle confère un pouvoir symbolique de moins en moins fort à ses agents (Dubet, 2002).

Des missions de médiation et de régulation qui apparaissent centrales et complexes

Une autre complexité pour l'équipe salariée, dans cet habitat inclusif, est le rôle de médiation et de régulation qu'elle assume de fait. Le premier aspect sans doute le plus marquant est la très forte attente des locataires à l'endroit des salariés pour réaliser un travail de « protection » qui s'étend bien au-delà de leur prérogative. Une salariée note que des locataires « *demandent le même service qu'on amène à la pension de famille* » qui ne correspond pas au projet. Le plus souvent cette attente de protection prend la forme d'une demande de plus de contrôle social. Un des locataires a par exemple plaidé en faveur de l'installation de caméras de surveillance à la Maison intergénérationnelle et de l'embauche d'un travailleur social pour prévenir et dissuader les comportements déviants. En plus de réguler la pension de famille, les professionnels devraient jouer le rôle de rempart des actes délictueux et d'interface dans les interactions déviantes en empêchant les contacts entre les deux parties de la Maison intergénérationnelle. Donc cette demande de protection prend principalement le sens d'une protection des locataires contre les résidents.

Cette attente de « protection » se transforme parfois en récrimination. Les résidents ne seraient pas assez accompagnés, surveillés. Comme le disait une des locataires « *qu'ils s'occupent de leurs résidents !* ». Ces formes de jugement sur le travail des professionnels sont souvent perçues comme intrusives par ces derniers et comme des formes d'immiscions dans leur activité. On peut également interpréter ces revendications comme découlant des différences de traitement en fonction des statuts d'habitants.

D'un autre côté, la place particulière des professionnels dans la Maison intergénérationnelle du côté de la pension de famille peut les mettre en position de porte à faux vis-à-vis des locataires. Effectivement, leur mission induit une action en direction des habitants les plus vulnérables, ceux de la pension de famille. Étant donné leur responsabilité vis-à-vis de la protection des résidents et de la régulation de la pension, ils vont ainsi tenir leur rôle en refusant les processus de stigmatisation et les propos violents des locataires à l'encontre de ces derniers.

Le travail principal de ces professionnels consiste donc à faire de la médiation sans que cette partie de leur activité ne soit clairement explicitée et identifiée dans leur mission. Mais en prenant position pour lutter contre les formes de stigmatisation subie par les résidents, ils peuvent contribuer également à cristalliser un front d'opposition tranché entre les deux groupes. Effectivement, alors que le cœur de leur mission est centré sur les résidents et la pension de famille, les locataires font part de leur sentiment d'abandon et ce d'autant plus que la gestion locative est décrite comme peu réactive pour répondre à leur sollicitation. Cette position délicate implique un travail d'explication constante auprès des locataires pour bien définir le périmètre d'intervention :

Extrait d'entretien, salariée

« Je gère les résidents, je les accueille, je leur parle du règlement, je leur reparle constamment du règlement ».

Cependant, les locataires sont parfois incités à s'investir eux-mêmes dans la prise en charge de certaines tâches de régulation ce qui est porteur d'un certain nombre d'effets ambivalents. Bien sûr, il ne s'agit pas d'injonction commandée par l'association ou de demandes qui leur seraient adressées explicitement de la part des intervenants sociaux de la Maison intergénérationnelle. Seulement, les personnes disposant de ressources suffisantes pour jouer un rôle dans le collectif de la Maison

intergénérationnelle endossent de fait un rôle de contrôle social, de rappel à la loi et au règlement. Il y a des événements, des épreuves ou des incidents qui s'imposent à eux dans leur quotidien et qui nécessitent d'y apporter une réponse immédiate. Par exemple, le portable d'un enfant d'une famille de locataire a été volé. Ils doivent gérer à la fois le sentiment intrusif que provoquent ces différents comportements déviants, mais aussi la situation en tant que telle : surveiller, repérer les suspects, les amis des suspects, les contacter, négocier, poser des ultimatums et parfois avoir recours à des tiers comme la police. Ils sont donc malgré eux dépositaires d'une charge mentale et d'une forme de travail de gestion et de régulation de la vie collective. Par exemple, une locataire, mère célibataire, explique qu'elle ne veut plus s'impliquer dans les instances, notamment dans la recherche-action parce qu'elle a trop donné et que cette implication coûteuse lui a valu d'être en première ligne des conflits : *« moi, je ne suis pas payée pour m'occuper de ces résidents »*.

En conclusion, on relève une position d'entre-deux qui peut se révéler inconfortable pour les salariés. Ils doivent protéger et défendre les résidents, mais se justifier également sur le travail qu'ils accomplissent auprès des locataires, tandis que ceux parmi ces derniers qui disposent de plus de ressources pour se défendre et pour revendiquer assument une position de détracteurs et ont l'impression de prendre en charge une part du travail. En conclusion, nous pouvons nous demander dans quelle mesure, dans l'habitat inclusif et dans celui-ci en particulier, les habitants prennent-ils le rôle habituellement dévolu aux travailleurs sociaux, alors même que cette implication semble conforme au projet de la Maison intergénérationnelle qui vise l'engagement de chacun dans le collectif de vie.

Vie collective et solidarités informelles dans la Maison intergénérationnelle : heurs et malheurs de la mixité

Cette partie explore le quotidien du collectif de vie, au sein et dans l'environnement de la Maison intergénérationnelle. Celle-ci porte un projet de « vivre-ensemble » en situation de mixité, qu'elle formule dans son projet social. Le projet de la pension de famille est inscrit au sein du projet plus large de la Maison intergénérationnelle. Celui-ci vise le développement de liens d'entraide et de solidarité entre les générations, l'adhésion et la participation au projet collectif, l'ouverture vers l'extérieur par l'intégration au quartier, la ville, la région.¹² Comment ce projet prend-il forme dans les interactions quotidiennes ?

Pour explorer ce questionnement, cette partie analyse en premier lieu les relations de « voisinage ». Comme l'indique Claire Lévy-Vroëlant, « le voisinage est le lieu d'interactions nombreuses, pour certaines significatives de l'existence urbaine dans son sens le plus profond – l'être en ville sans autre option qu'avec les autres –, mais dans la proximité à la fois des corps et des existences, pour d'autres révélatrices avant tout des rapports sociaux hiérarchisés et potentiellement conflictuels qui ont cours dans la société elle-même » (Lévy-Vroëlant, 2007). Le voisinage est porteur de solidarité, d'entraide, de liens informels, mais aussi de conflits, majorés par la situation de non-anonymat (Lévy-Vroëlant, 2007). Il est générateur d'un « sentiment local », mais aussi de frictions (McKenzie, 2004).

Par ailleurs, si le voisinage résulte la plupart du temps d'une tendance au rassemblement de populations homogènes, par divers mécanismes de sélection et de tri qui s'opèrent dans la ville (McKenzie, 2004), le peuplement de la Maison intergénérationnelle produit un ensemble fortement hétérogène à l'échelle d'un ensemble résidentiel restreint. Or, « les groupes sociaux et ethniques ne se répartissent jamais de façon uniforme dans l'espace » (Kirszbaum, 2012). Cette partie explore donc les effets de la mixité produits par ce rassemblement de catégories sociales hétérogènes. Ceux-ci s'imposent dans les rapports quotidiens, faisant passer au second plan la mixité sur le critère de l'âge pourtant au cœur du projet de la Maison. Cette partie analyse alors comment les rapports d'âge, mais aussi de genre, bien qu'invisibilisés, s'expriment tout de même au sein de la Maison.

Un projet qui suscite de l'adhésion, mais aussi des malentendus

Le projet n'est pas appréhendé de la même manière par tous les habitants de la Maison. Ces différentes relations au projet sont à mettre en lien avec les parcours des habitants – le caractère plus ou moins choisi de l'arrivée dans la Maison –, leur « statut » au sein de la Maison (résident ou locataire), mais aussi leurs caractéristiques personnelles et sociales (situation familiale, appartenance de classe, trajectoire sociale).

Certains locataires expriment une forte adhésion au projet dans son volet d'entraide et de solidarité. C'est le cas notamment des responsables de famille. Une modalité de relation au projet de la Maison est ainsi une adhésion initiale forte, suivie d'une forte désillusion. C'est notamment le cas lorsque l'apport pour les enfants faisait partie des motivations initiales, et que finalement s'installe une crainte pour leur sécurité au cours de l'expérience.

Extrait d'entretien, homme locataire U. :

¹² HABITAT ET HUMANISME IDF Antenne de Versailles Grand Parc, *Projet social Maison Intergénérationnelle Jouy-en-Josas* et *Projet social de la pension de famille, annexe 1*.

« C : et au moment où vous prenez cet appartement, est-ce qu'on vous explique un peu le projet social, de la résidence accolée aux logements sociaux ?

Oui bien sûr, ils ont expliqué tout, ils ont tout expliqué. J'avais rendez-vous avec la responsable, je sais plus comment elle s'appelle, qui m'a raconté toute cette histoire comment ça fonctionne en fait, ceux qui habitent à côté. Ils ont expliqué si on peut dire, mais ils ont expliqué juste les choses superficielles. Vous comprenez en fait. C'est le logement qui est intergénérationnel, ici il y a des gens différents, qui étaient en difficulté, etc. les gens malades, les gens qui cherchent le logement temporaire, etc., etc. les étudiants. Voilà. Les choses banales en fait. Parce que dans tous les logements, si vous prenez n'importe quel logement, il y a de tout en fait. Après, elle a dit que oui ici il y a les ateliers, on fait si, on fait ça, on fait le jardinage, on fait le potager. Moi je trouvais ça cool en fait.

C : Pour quelles raisons ?

Parce que c'est intéressant d'avoir un potager à côté, d'avoir les activités. Moi je pensais que ces activités peuvent être intéressantes pour les enfants. Vous comprenez en fait. Parce que quand vous regardez tout ça de l'extérieur, c'est pas comme ce qui se passe de l'intérieur. Vous ne comprenez pas ce qui se passe, qui s'est ces gens, etc., etc. Donc ça quand tu regardes comme ça, c'est hyper attractif en fait. C'est hyper intéressant, c'est hyper attractif. En plus, j'ai vu une salle, c'était tout neuf dans la salle, y'avait les bouquins, piano, télé, tout, c'est la conférence, c'est la vraie salle de conférence. Elle a dit qu'ici on peut faire les fêtes, bon l'idée elle était hyper intéressante. Hyper attractif. »

Cependant, des familles qui ont consenti au projet, se sont investies dans la vie collective, constatent une distance entre leurs représentations initiales et les réalités du quotidien dans l'ensemble résidentiel. Elles ne s'attendaient pas à ces profils de résidents et s'imaginaient une entraide quotidienne entre voisins :

Extrait d'entretien, femme locataire T. :

« Nous du côté locataires, quand ils nous ont présenté la Maison intergénérationnelle, ils nous ont dit que voilà y'avait des gens, on savait qu'il y avait une partie locataire et une autre pension de famille et que ceux qui étaient dans la pension de famille c'est qu'ils avaient besoin d'un endroit pour remettre un pied à l'étrier donc moi je pensais plutôt à des gens qui ont vécu dans la rue, qui ont besoin d'avoir à nouveau un appartement, mais pas des choses... Grave, je pensais à des gens qui ont fait de la dépression ce genre de truc, mais pas des choses ... un état un peu psychiatrique. Ils nous ont pas du tout présenté les choses comme ça.

[...].

Charlène : ça vous avait plu à la base ce qu'on avait présenté ?

oui pour moi, c'était intergénérationnel, c'était la petite mamie qui arrive pas à faire son ... à acheter son litre lait. Ben, je faisais les courses, je lui achetais son litre de lait. (...) c'était chouette, je trouvais, j'ai rendez-vous chez le médecin, elle garde mes mômes pendant que je vais... Moi, je suis pas vraiment concernée, mais le principe

était là. Je vais chercher son courrier parce qu'elle peut pas descendre... des trucs de bon voisinage. »

Les représentations des personnes en difficulté de ces habitants sont éloignées de ce qu'ils vivent au quotidien. Ces habitants – souvent des femmes - ont investi leur rôle comme celui d'aidantes ou de bonnes voisines et sont confrontées à d'autres formes de difficultés, qu'elles associent à la délinquance, aux usages de drogues et aux addictions, à la maladie psychiatrique. Elles se sentent alors désarmées ou même en danger. La confrontation à la réalité de la mixité sociale conduit à une peur pour la sécurité des enfants ou leur sienne propre, qui s'étaye sur des événements vécus :

Extrait d'entretien Q., femme locataire

« qu'on vivrait avec des gens de tout milieu social, des personnes âgées, des personnes qui ont connu des difficultés dans la vie et dont le but c'est de repartir du bon pied, de retrouver un travail, de ... Mais du coup on s'est rendu qu'il y avait des cas qui étaient comme même lourds à côté. Donc oui, avec le temps on a vu qu'il y avait des pathologies plus lourdes que ce qu'on nous avait dit au préalable. Du coup, ben maintenant on fait un peu attention à nos enfants parce qu'on pensait pas qu'il y aurait des gens qui avaient autant de difficultés. On nous avait pas dit ça. Quand on est tout seul, ça va je pense, quand on est adulte, mais des fois les enfants ils voient des choses. Y'en a qui sont alcooliques, y'en a qui se droguent, moi je me suis faite pousser par quelqu'un qui se drogue, je me suis faite pousser devant les petits en bas. Y'en a un il était complètement bourré, il a failli tomber sur la petite, elle avait trois ans, même pas deux ans. Donc voilà. Le but c'était vraiment d'échanger avec des gens qui veulent se réinsérer, mais là y'en a qui veulent pas se réinsérer en fait. Donc ouais, y'a des choses qui ont été un peu compliquées au départ. »

On peut dans certains cas parler d'un malentendu sur le projet. Alors que le public de la pension de famille correspond en effet au profil attendu dans ce type de dispositif, il est éloigné de ce que certains locataires pouvaient imaginer. Ce malentendu peut même produire l'impression d'avoir été trompé sciemment :

Extrait d'entretien, femme locataire B.-T :

« [La responsable] m'a dit « on s'est trompé sur certaines des personnes », comme P. qui venait carrément de la rue, vous vous rendez compte, venir de la rue, ils se sont peut-être trompés sur les... moi je pensais que ça allait être des mamans avec leurs enfants, des mamans qui ont eu des soucis et qu'il faut remettre dans la vie active, mais là on s'est retrouvé avec des gars un peu plus durs, on s'est retrouvé avec un schizophrène, un bénévole m'a dit « ils sont tous, tous sous traitement ».

Extrait entretien U., femme locataire

« Si on m'avait dit, si on m'avait vendu le vrai produit j'aurais refusé. (...) jamais je n'aurais accepté de mettre mes enfants ici. »

Il semble qu'il faille prendre la mesure de la difficulté, pour ces locataires, d'imaginer dans l'abstrait ce que peut être la cohabitation avec les habitants d'une pension de famille. Ainsi, plusieurs d'entre ceux que nous avons interrogés ont adhéré aux valeurs et aux ambitions portées par le projet de mixité de

l'habitat inclusif. Mais ils se sentent dupés quant à la réalité de cette mixité et de ses conséquences sur leur quotidien, qualifiant désormais le projet « d'utopique » ou « d'illusoire ».

Une autre partie des locataires ne formule pas de désillusion sur le projet. C'est le cas notamment de celles et ceux qui soit ont accepté le logement sans égard particulier pour le projet, soit l'ont trouvé intéressant, mais ne l'ont pas investi pleinement, pour toutes sortes de raisons.

Extrait d'entretien, étudiante locataire E. :

C : Est-ce que c'était pas trop bizarre de vivre à côté de la pension de famille ? Est-ce que vous avez remarqué des problématiques sociales qui étaient un peu différentes de celles des locataires ou est-ce que ça vous a pas du tout frappé ?

Non, ça m'a pas beaucoup frappé, parce tout le monde était super souriants, on avait l'impression que c'était une bulle où on était, et que tout le monde était super bien et super gentil. Quand on est arrivées, on aurait pu se dire Jouy en Josas y'a beaucoup de personnes âgées et non en fait pas du tout, c'était bien mélangé, j'ai pas ressenti des difficultés des personnes.

Pour de jeunes étudiants, le projet est largement secondaire : ils sont à la recherche d'un logement, ils ne rejettent ni n'adhèrent au projet, qui constitue une caractéristique comme une autre d'un logement possible, dans un contexte tendu.

Extrait d'entretien P., étudiant locataire

« Ils ont expliqué le principe de la maison, c'est intergénérationnel, ils ont expliqué qu'il y avait plein de gens, de plein de... comment dire, de plein d'origines, et tout ça, qui viennent de loin. Et elle a pour but de rapprocher les gens, c'est ça ?

C : Ça c'est quelque chose que vous observez le fait qu'il y ait plein de gens qui viennent de partout, que ce soit intergénérationnel ou c'est pas frappant ?

Ça change rien de toute façon, si les gens ils veulent parler, ils parlent. (...) Non c'est comme partout. Ouais je pense. C'est pas frappant comme vous dites. C'est pas exceptionnel quoi.

C : Vous attendiez quelque chose du fait que c'était un projet pour rapprocher les gens ou vous vouliez juste un logement propre calme ?

Ouais premièrement je voulais juste un logement tellement j'en avais marre et j'ai été obligé d'accepter. C'est pour ça. Mais de toute façon, il faut s'adapter petit à petit, ça prend du temps. »

Pour les jeunes, la dimension de choix peut être illusoire dans un contexte de pénurie de logements. Les études réalisées jusque-là sur le logement intergénérationnel pointent en effet des décalages de motivations et de points de vue entre les personnes âgées et les jeunes. Tandis que les premières mettent l'accent sur la présence rassurante, l'entraide et les liens sociaux, les étudiants soulignent majoritairement les motivations financières, même si le désir d'aider n'est pas absent. De même, les personnes âgées soulignent plus les avantages, en termes de sentiment d'utilité sociale notamment, que les jeunes, qui relèvent davantage quant à eux les inconvénients tels que les sentiments d'intrusion et les restrictions de liberté (Nemoz, 2008). Toutefois, dans ce programme, la solidarité n'est pas imposée, comme ce peut être le cas dans d'autres expériences, notamment dans le cas de certains projets de colocation jeune-senior. C'est d'ailleurs une telle obligation de solidarité qui pouvait parfois être imaginée du projet :

Extrait d'entretien, étudiant locataire G. :

« Et avec la maison, j'avais compris qu'il y avait des animations entre les personnes âgées et les étudiants et les autres personnes. Et c'est une amie qui habitait avant elle avait fait un ou deux (animations). Mais après je pense qu'il n'y a pas de convocation. C'est plus des activités pour personnes âgées que sur l'interaction entre les deux. Aussi, mon directeur de thèse m'a demandé souvent « ah, mais maintenant que tu habites là, tu as des obligations à faire pour la maison, aller faire les courses pour les personnes » et rien, rien. »

Des étudiants se logent donc dans la Maison comme ils se logeraient ailleurs, sans soutenir spécialement le projet, sans s'impliquer dans la vie collective ou l'entraide.

On notera enfin que les résidents s'expriment peu sur le projet global de la Maison intergénérationnelle. La présentation du projet, notamment le voisinage avec des locataires de logements sociaux, est bien identifiée comme faisant partie de la procédure d'accueil. Cette dimension du projet est appréciée par des résidents, pour la force « normalisatrice » qu'elle porte. La cohabitation avec des familles contrebalance le rassemblement de personnes sur le critère de leur isolement et des difficultés qu'elles traversent.

Extrait d'entretien, résidente L. :

« Mais c'est bien d'avoir des locataires, ça nous dit que voilà, on est pas tout seuls que..., que les personnes en situation bizarre et puis j'ai envie de dire voilà, des personnes un peu seules, et puis des personnes..., non, c'est bien de mélanger. »

Cependant, c'est la pension de famille qui s'impose comme lieu de référence pour le projet de lieu de vie, plutôt que la Maison intergénérationnelle. C'est d'abord à la pension de famille que sont référées les motivations à intégrer cet habitat. Ainsi, l'identification du projet de la Maison intergénérationnelle en tant que tel apparaît peu. On peut faire plusieurs hypothèses concernant cette invisibilité relative du projet de la Maison aux yeux des résidents. D'une part, la dimension de refuge de la pension de famille, dans le contexte de parcours d'hébergement et de logement fortement contraints, peut logiquement faire passer au second plan le projet plus large dans lequel elle s'insère. Mais on peut aussi penser que le projet est moins identifiable pour les résidents, car il tend à les appréhender comme les destinataires des pratiques de solidarité, plutôt que comme des partenaires à part entière des pratiques d'entraide.

Le projet de la Maison intergénérationnelle se révèle ainsi plus ou moins visible aux yeux des habitants, et suscite des niveaux d'adhésion différenciés. Plus l'enthousiasme initial et la dimension de choix sont importants, plus forts sont également les risques de désillusions et de déception, tandis que ceux qui viennent surtout chercher un logement ou un refuge dans un contexte locatif tendu ou un parcours contraint manifestent moins de désillusions. Enfin, on peut noter que malgré la présentation du projet et les entretiens préalables et d'accueil, le décalage entre les représentations initiales et l'expérience vécue peut être large et alimenter un sentiment de rancœur.

Une mixité sur le critère de l'âge qui n'est pas là où on l'attend

La Maison intergénérationnelle constitue un ensemble original parmi les habitats inclusifs et solidaires, en ce qu'elle combine un dispositif social, la pension de famille, avec des logements sociaux. Elle comprend ainsi vingt-deux logements sociaux accueillant des familles, des colocations étudiantes, de jeunes couples sans enfant ainsi que des personnes âgées. Mais son originalité est aussi de rechercher la mixité sur différents critères : âge, niveau de revenus (par l'intermédiaire de la diversification des catégories de logements sociaux : PLUS, PLS, PLAI), profil (diversité prise en compte pour l'admission en pension de famille), statut d'occupation (pérenne et temporaire). Parmi ceux-ci, c'est le critère de l'âge qu'elle souhaite placer au centre du projet, en mettant l'accent sur les liens intergénérationnels, comme l'exprime le nom retenu pour cet ensemble résidentiel. Une autre caractéristique est de concevoir ces liens entre des générations multiples, contrairement à d'autres projets qui se concentrent sur les liens entre jeunes et personnes âgées.

Lors du groupe de recherche-action du 14 décembre 2019 où nous mettons au travail les rapports d'âge au sein de la Maison, la question des liens intergénérationnels et de l'entraide entre générations est spontanément associée à l'aide informelle et spontanée envers les personnes âgées et les personnes handicapées ou empêchées physiquement. Les jeunes et les difficultés qu'ils peuvent connaître à cet âge de la vie (pauvreté, insertion professionnelle, etc.) n'apparaissent que dans un second temps au fil des échanges. Les difficultés spécifiques du milieu de vie, telles que la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, ne sont pas évoquées. L'intergénérationnel est donc pensé en premier lieu comme aide aux aînés. Le souci envers les personnes âgées n'est en effet pas absent des préoccupations des locataires investis dans le projet solidaire :

Extrait d'entretien U.-E, locataire femme

« Ben si j'ai pas vu la personne à plusieurs reprises, déjà je demande un peu à mes voisins, quand je dis « mes voisins », alors là ça englobe autant le 5 que le 7, c'est vraiment ceux de la résidence, « ben tiens, est-ce que vous avez vu Machin Truc ? » donc soit ils me disent « oui, je l'ai vu tout à l'heure » ou « je l'ai vu hier », ou machin, ou..., s'ils me disent « ah ben non », bon, j'irai demander à d'autres personnes, et si vraiment j'ai pas de nouvelles, oui, après, effectivement, je peux aller toquer à la porte de la personne pour savoir si ça va bien quoi, parce que je sais qu'on a quelques personnes âgées, une ou deux personnes, donc c'est surtout à elles auxquelles je pense le plus, parce que malheureusement en vieillissant, la santé, bon, ne va pas en s'améliorant, donc c'est surtout à elles que je pense, bon après monsieur [... ?... 35'38 ...] moins, parce que je sais qu'il a régulièrement des gens qui viennent le voir, donc je m'inquiète beaucoup moins pour monsieur [... ?...], parce qu'il a toujours quelqu'un qui vient..., je crois qu'il y a une ou deux personnes qui viennent tous les jours le voir, donc pour monsieur [... ?...] je m'inquiète pas trop, mais c'est des fois pour madame P. qui habite au Xème....

Anne : Oui, je vois qui c'est, oui.

Parce que bon, elle, elle a des fois des amis qui viennent la voir, mais c'est pas forcément régulier, et si j'ai pas..., si je vois pas sa voiture..., si je vois que sa voiture a pas bougé ou machin, là c'est vrai que bon, je vais pas forcément m'inquiéter à me ronger les sangs, mais je vais dire « tiens, est-ce que vous avez vu Mme P. ? » Machin, voilà. »

Pour un autre groupe d'habitants, les personnes âgées sont présentes, mais n'éveillent pas d'initiatives particulières.

Extrait d'entretien E., étudiante locataire

Charlène : Le principe de la maison c'est aussi quelle était intergénérationnelle, est-ce que vous croisez des personnes plus âgées ou pas trop ?

Oui, pas beaucoup. Mais deux ou trois fois j'en ai vues. Après, j'ai été pas trop en bas, mais deux ou trois fois j'ai vu qu'il y en avait d'installer en bas, couture, jardinage, enfin voilà.

En dehors du souci envers les plus âgés, l'importance de l'âge dans la structuration des rapports sociaux tend à être minorée. Le mélange entre les âges apparaît comme une richesse et un acquis. Les bénévoles notamment, en majorité retraités, semblent tirer de leur activité au sein de la Maison un intérêt à côtoyer de plus jeunes générations. En contrepartie, ils estiment apporter leur expérience aux moins âgés. Les activités organisées sont présentées comme s'adressant à tous les âges. Pourtant, émergent assez rapidement dans le débat, lors de la réunion de recherche-action, des représentations sur les différentes activités et qui elles peuvent concerner en termes d'âge. Ainsi, on voit apparaître la manière dont le choix des activités et les représentations qui leur sont associées – notamment en ce qu'elles peuvent réclamer une force ou une habileté physique particulière – peuvent influencer la participation aux activités, en générant des auto-limitations notamment.

Notes de terrain – Groupe de recherche-action du 15 décembre 2019 (débat mouvant)

Salariée : si on parle des activités d'ici y'a pas d'âge, c'est un support pour se retrouver pour partager. C'est un support... Y'a des résidents qui vont préférer telle ou telle activité. Rien que le fait d'accompagner une ou deux fois, et puis après les résidents peuvent s'engager. Après un résident qui n'aime pas le cartonnage, il peut venir il sera pas tout seul ? 2

Résidente L : c'est la présence aussi, même s'il ne participe pas à l'activité, il ne sera pas tout seul.

Anne : y'a-t-il des activités où il y a moins d'intergénérationnel ?

Bénévole femme F: la gym, on a pas du tout la même capacité à jouer au basket, j'irai moins parce que je perturberais le groupe. Y'a des activités comme l'atelier d'écriture ou le cartonnage où là j'en suis sûre. Le ski par exemple, je n'irai pas j'ai passé l'âge de tomber dans la neige. Ça dépend si c'est une activité toutes les semaines.

Salariée : je suis pas d'accord la gym quand j'y suis allée y'avait des différences d'âge.

Anne : ce que je note c'est la manière dont ça peut aussi entraver dans les représentations.

Bénévole femme F: je me sentirai moins à ma place, je ne me sentirai moins d'utilité.

Par ailleurs, si le projet de la Maison intergénérationnelle met l'accent sur la mixité sur le critère de l'âge et les liens intergénérationnels, la recherche révèle que d'autres critères économiques et sociaux s'imposent dans la construction des dynamiques relationnelles de la Maison intergénérationnelle. L'ambition de cohabitation intergénérationnelle, au cœur du projet d'habitat inclusif, se trouve presque évincée des enjeux de mixité, car les habitants sont focalisés sur les problématiques liées aux handicaps psychiques et aux addictions. La cohabitation entre pension de famille et logements sociaux apparaît ainsi comme une spécificité forte qui éclipsé la mixité sur le critère de l'âge.

Note de terrain – Premier groupe de recherche-action

Bénévole femme P. Moi j'ai toujours trouvé que le nom ne correspond pas, car dans l'idée on pense à des personnes âgées et des jeunes.

Philippe : la mixité vécue n'est pas celle qui était annoncée ?

Locataire femme U. : Non, car nous on pensait mixité des âges.

Philippe : et là c'est une mixité sociale.

La dimension intergénérationnelle réapparaît tout de même, mais dans un sens inattendu, puisque la présence des familles et des enfants exacerbe les sentiments d'insécurité et de crainte générés par la cohabitation avec des personnes en difficulté. L'âge apparaît ainsi structurant dans les rapports sociaux, au sens où les familles développent une sensibilité particulière aux comportements perçus comme déviants et aux menaces qu'ils représentent pour les plus jeunes. La cohabitation entre des personnes aux trajectoires diverses porte ainsi le risque de compromettre le rôle éducatif et de protection pour ceux et celles qui ont des enfants et sont ainsi en situation de responsabilité.

Extrait d'entretien Q, femme locataire

ben parce que moi je veux pas que mes enfants... Là ils sont plus petits, mais en grandissant y'a des choses auxquelles je veux pas qu'ils aient à faire. Moi je donne une éducation, y'a des choses à côté c'est pas possible. C'est plus fort que tout ce qui est positif donc... Le négatif, il prend le dessus. Moi, je tire mes enfants vers le haut et y'a des choses ça a tendance à les tirer vers le bas quand ils voient ça. C'est pas possible. Des fois, franchement on a l'impression d'être dans un hôpital psychiatrique, ça craint. Après dans le contrat, ils nous avaient pas dit tout ça. Le temps de se rendre compte, de se retourner et après de chercher ailleurs.

C : vous vous attendiez pas à voir des gens aussi...

ouais, on s'attendait pas autant, pas à ce point-là. Y'en a ils prennent des médicaments lourds et tout, c'est lourd. Là quand ils marchent on voit bien que c'est des légumes, enfin je sais pas. Enfin bon bref. Après voilà, y'en a, ils sont comme ça, là ils ont voulu retravailler après ils bossent donc là c'est bien. Et puis, y'a d'autres personnes c'est pas du tout ça, donc moi ça me convient pas. Pour le futur de mes enfants, de vie active et tout ça, c'est pas possible quoi.

L'entraide entre générations est bien présente dans les discours et les représentations, principalement pensée comme une aide envers les seniors. La présence de catégories d'âge multiples est présentée comme une richesse. Cependant, l'intergénérationnel tend à passer au second plan du projet, car il tend à être éclipsé, dans les préoccupations et les dynamiques qui s'instaurent, par le handicap psychique et les différences socio-économiques. L'intergénérationnel structure à de multiples titres les rapports sociaux dans la Maison, mais sous un jour moins attendu et moins immédiatement visible : de par la présence des enfants qui exacerbe une sensibilité particulière aux comportements perçus comme déviants, mais aussi de par les rapports d'âge qui organisent en partie les sociabilités informelles, comme nous le verrons plus loin, et peuvent avoir une influence sur la participation aux activités de la pension de famille. Enfin, on peut signaler que plusieurs groupes émergent du peuplement volontairement hétérogène de la Maison intergénérationnelle : les familles, les mères seules avec enfants, les jeunes étudiants et les personnes « en difficultés ». Les personnes âgées sont citées, mais ne semblent pas, à ce stade de l'enquête, constituer un groupe suffisamment large pour être identifié en tant que tel ou développer une sociabilité propre.

Derrière la focalisation sur le handicap psychique et les déviances, la force des clivages sociaux

Derrière l'adhésion de principe et projet et aux valeurs de la Maison, des dynamiques fortes liées à des clivages sociaux émergent tant des entretiens que des groupes de recherche-action. C'est d'abord sur la maladie psychique et les comportements « déviants », c'est-à-dire enfreignant des normes sociales ou juridiques ou perçus comme tels (Becker, 1985), que se focalisent les discours. À un sentiment de danger des locataires du logement social répond un sentiment de « stigmatisation » des résidents de la pension de famille, c'est-à-dire de discrédit, de dévalorisation et encore de mise à l'écart, en raison de caractéristiques personnelles perçues comme différentes (Goffman, 1975)

Du point de vue des locataires, on relève des craintes liées aux représentations de la maladie psychique et des usages de drogues. La confrontation à des comportements jugés déviants est particulièrement difficile dans l'environnement de vie, car elle génère un sentiment de danger au plus près de son intimité. Les craintes sont vivaces, car elles se fondent sur des incidents vécus. Elles peuvent de plus être alimentées par les histoires de vie singulières de chacun, qui a pu traverser des épisodes de vie difficiles ou douloureux. Elles sont aussi particulièrement fortes chez les parents. Certains locataires se jugent ainsi désarmés face à des comportements qu'ils jugent relever de la délinquance ou de la maladie psychiatrique.

Groupe locataire, réunion de recherche-action – locataire femme U.

« moi on m'a volé sur mes bords de fenêtre, tiré mes persiennes, pris et déposer des choses, on m'en a volé d'autres. Pour moi, c'est une atteinte à mon chez moi. Chez moi c'est chez moi, ce que je pose sur mes bords de fenêtre pour moi ça m'appartient, c'est une propriété, pour moi c'est une violation de propriété, c'est comme si on rentrait dans ma voiture. Pour moi, on rentre dans ce qui m'appartient dans ce que j'ai acheté moi. Dans lequel j'ai mis mon cœur, mon histoire, c'est pas une valeur pécuniaire juste ce que l'on fait de l'objet. Oui ce qui va me déranger j'ai eu quelqu'un qui est venu en crise, frapper, me demander de l'alcool, j'avais mes enfants. Qui était vraiment en crise, j'ai dû appeler l'astreinte, il est parti en hospitalisation pendant quatre mois après. C'est quelque chose qu'y s'est passé un dimanche soir, je venais d'avoir toute ma famille pour l'anniversaire de mes enfants, j'étais en train de vider le lave-vaisselle. J'étais vraiment dans une euphorie d'avoir revu ma famille, j'apprenais en plus que mon neveu allait être papa, enfin c'était vraiment et boum quoi ! Pour moi ça été extrêmement perturbant de me dire chez moi je suis plus chez moi, ça veut dire quoi là. Parce que OK on est pas passé par la porte, mais pour moi ça revient au même. »

On peut noter que les récits des locataires relatifs aux actes transgressifs mettent quasi-exclusivement en scène des hommes.

Locataire femme Q.

« Ben en fait y'avait un monsieur... Ben normalement je crois qu'il avait pas le droit d'être là lui, c'est l'ami d'une des résidentes, son conjoint. Et en fait il cherchait de la drogue clairement. Donc il allait voir les enfants, il leur demandait de la drogue, des

cigarettes et il voulait leur prendre leur paquet de gâteau du gouter. Donc, nous avec les mamans, on est intervenu, on lui a demandé de partir. Donc lui, il voulait absolument attendre sa copine, donc nous, on lui a demandé d'arrêter de parler aux enfants, de se mettre dans un coin et d'attendre sa copine sans embêter les enfants. Et puis le ton a commencé a... Il a commencé à lever le ton et il m'a touché parce que j'étais en face de lui, ça aurait pu être une autre. Donc après on est parties chercher la police et ils pouvaient pas se déplacer. Donc on est parti chercher les policiers municipaux à côté à la mairie et là, ils l'ont enlevé de la résidence. Et après ça, il est revenu deux ou trois fois et je pense que madame [la responsable], elle a bien pris les choses en main. Du coup, ce monsieur, il revient pas. Et y'en a un autre c'était un résident avec un fort alcoolisme. Et puis dans l'après-midi, il descendait, mais il pouvait même plus marcher en fait. Il était affaibli par l'alcool, il avait pas beaucoup de force dans les jambes et puis ce jour-là, il a eu un trou noir et il est tombé et y'avait la petite juste à côté. Il a failli lui tomber dessus si on l'avait pas poussé avec Elisabeth juste à côté il lui tombait dessus. C'est ma petite fille quoi. C'est dur quand on a des enfants, qu'on arrive là, c'est pas facile. »

Ainsi du point de vue des locataires, les problématiques posées par les addictions, les troubles psychiques ou les actes transgressifs comme des vols, sont presque unanimement ressenties comme intrusives. La première raison tient au sentiment de menace de leur vie privée et de leur intégrité physique et psychique et la seconde à une compromission de leur rôle éducatif et de protection pour ceux et celles qui ont des enfants et sont ainsi en situation de responsabilité. Selon quelques parents locataires interrogés, leur mission éducative est mise en péril par la fréquentation quotidienne d'individus aux comportements jugés déviants, comme la consommation de drogue, l'alcoolisme.

Extrait d'entretien, homme locataire U. :

« c'est interdit, c'est quand même une drogue. Et mes enfants ils peuvent... Au tout début, ils ont l'habitude de cette odeur, après les copains qui dit « ah ouais c'est pas mal » après il dit « ah ouais je connais cette odeur ». Vous comprenez ça, c'est l'habitude après, et après ils peuvent se mettre à cette mauvaise habitude, je ne veux pas en fait. Vous comprenez. En plus, il faut tenir compte que si habite à côté de vous quelqu'un qui fume régulièrement le cannabis, vous pouvez estimer les certaines choses, vous pouvez vous poser des questions. Maintenant il fume régulièrement le cannabis, demain il va voler pour acheter la dose, vous comprenez. (...) Mais le problème c'est qu'à un moment donné quand on a pas de pognon et quand il veut se droguer, il va faire tout ce que vous voulez et ça c'est dangereux pour les autres. »

Les représentations négatives de la maladie psychique et des usages de drogues, les peurs étayées sur des situations vécues telles que des vols, des dégradations ou des agressions verbales, débouchent sur un séparatisme. Plusieurs locataires évoquent éviter certains espaces ou certains horaires, ou plus largement éviter les interactions avec les résidents de la pension de famille.

Extrait d'entretien, homme locataire U. :

« Après j'ai vu les gens qui sont un peu psychopathes qui sortent en fait, qui commencent à crier comme ça de manière brusque comme ça (imite), c'est bizarre en

fait. C'est même pas bizarre en fait, c'est dangereux parce qu'on ne sait pas comment il peut s'explorer la prochaine fois. S'il a un moment donné il va juste jeter quelque chose dans la tête, c'est possible en fait, on ne sait pas, vous comprenez.

C : mais du coup vous avez changé votre attitude avec eux ou vous continuez à...

S : oui bien sûr que j'ai changé complètement l'attitude, j'ai arrêté de communiquer avec eux, complètement. »

Cependant, du point de vue des résidents, c'est un sentiment de stigmatisation qui s'exprime. Certains résidents en effet ont le sentiment d'être ramenés à une identité dévalorisée, soit du fait de la relation d'assistance dont ils font l'objet (l'aide qu'ils reçoivent en étant logés à la pension de famille), soit du fait de leur handicap physique ou psychique. Des résidents expriment comment la perception de certaines incapacités entraîne un mécanisme d'attribution d'une identité globale négative, celle de « fou » ou de « cas social » :

Extrait d'entretien, résident P. :

« P. : Mais c'est qu'il y a ce sentiment de jugement entre le côté locataires et ici le côté résidentiel, où c'est vrai que ça peut arriver que les gens nous prennent un peu pour des « cas soc' » pour des assistés en fait. Mais par contre, ils me l'ont jamais dit en face, c'est des choses qu'ils ne disent pas en face parce qu'ils savent que moi en tout cas s'ils me le disent en face, ils vont se faire accueillir quelque chose de bien.

Extrait d'entretien, résident Q. :

« On est des cas sociaux. On a l'AAH, le RSA, ou l'ASS. Ça gêne. Ils ne nous comprennent pas. Pourquoi je ne vais pas travailler ? »

Face à des dévalorisations, des résidents réclament la reconnaissance de leur commune humanité, dont ils ont le sentiment qu'elle peut leur être déniée :

Extrait d'entretien résidente K. :

« non, c'est bien de mélanger, mais qui..., faut qu'ils nous regardent comme..., comme eux quoi, mais on est exactement comme eux, c'est pas parce qu'on a pas d'enfants ou parce que eux ils ont..., ils ont une vie, ils ont un mari, ils ont des enfants..., mais après on est comme eux hein, on est tout à fait comme eux hein, on marche comme eux, on marche comme eux, on respire comme eux... [rire], on parle comme eux. »

Comme pour les locataires, ce sentiment de dévalorisation mène à des comportements de retrait. En dehors d'un petit groupe de résidents et de locataire engagés dans des relations de sociabilité informelle et d'amitiés, une dynamique de séparation traverse l'ensemble résidentiel. Comme l'exprime un résident : « on ne se mélange pas ». La stigmatisation est un effet une relation sociale qui s'établit et prend corps lors des interactions (Goffman, 1985). Celles-ci, angoissées ou inconfortables, font l'objet de pratiques d'évitement.

Extrait d'entretien résidente K.

« Est-ce que tu as des échanges, toi, avec les locataires... ?

Ils me regardent mal j'ai l'impression, mais vraiment, je sais pas pourquoi, il y a une, il y a une que j'ai parlé avec elle, c'était quand..., c'était ce week-end, le week-end dernier, c'est tout. »

Les entretiens de groupe ont été l'occasion pour les locataires d'exprimer leurs fortes craintes et inquiétudes face à des situations de décompensation, de crise ou d'agression à l'occasion de divers incidents dans les parties communes, tandis que les termes employés pour les désigner exerçaient une violence symbolique pour les résidents. La recherche-action a ainsi tout d'abord contribué à révéler voire renforcer le clivage entre les deux groupes d'habitants par l'expression du sentiment d'insécurité porté par les locataires et celui de stigmatisation ressenti par les résidents. En mettant tout le monde autour de la table, nous avons rendu ces représentations mutuelles publiques et ainsi activé le conflit.

Mais *in fine*, derrière la maladie psychique, se profile le conflit de classes. En effet, un élément significatif est l'inégalité d'accès aux ressources en fonction du statut qui tend à produire de la concurrence entre les deux groupes. Alors que « résident » est souvent synonyme de « désinséré » et, inversement, « locataire » d'« inséré », cette distinction socialement construite masque pourtant des formes de proximité socio-économique objective. Le sentiment de précarité peut, par exemple, se révéler commun aux deux catégories bien qu'il se vive à des degrés très différents. Un sentiment d'injustice apparaît équitablement partagé : par les résidents qui peuvent se sentir désavantagés par rapport aux locataires, dans une meilleure situation financière...

Extrait d'entretien, résident P. :

« ben après l'injustice, j'ai juste à leur dire toi tu vis avec une paye, moi je vis avec un RSA. Toi tu vis avec 1500 euros et moi avec 585, je vis avec 1000 euros de moins, je m'en sors très bien. Parce qu'avec le RSA, je me suis acheté un ordi à 850 euros, une télé à 150 euros, je me suis acheté un four à 90 euros, une chaine hifi à 200 euros et tout ce que j'ai autour de moi je l'ai pas eu gratuit, je l'ai payé. Parce qu'encore un fois j'ai pas ce problème, j'ai juste ce problème de la cigarette et encore je les paye moins chères parce qu'elles sont pas française. (...)

A : tout le monde n'a pas la même aisance en fait

voilà c'est ça, tout le monde n'a pas cette réflexion et c'est ça qu'il y en a certain, pas tous, mais certains n'arrivent pas à comprendre que pour eux c'est acquis, c'est logique, mais pour d'autres ce n'est pas acquis, c'est une acquisition qu'ils n'ont pas et c'est ça qu'ils arrivent pas à comprendre. Et c'est ça qui me met hors de moi. Voilà. »

... mais aussi par les locataires qui estiment de leur côté que les résidents jouissent d'avantages qui ne leur sont pas accessibles. Autrement dit, même si les locataires s'en sortent mieux financièrement que les résidents, ils demeurent pris dans des situations de fragilité socio-économique et tentent d'accéder à des formes de stabilisation. Ils nourrissent parfois une certaine rancœur à l'endroit des résidents et un sentiment d'être lésés notamment au niveau financier : ils payent un loyer et des charges plus élevés qu'ils ont l'impression de devoir verser aux comptes des résidents, souvent associés à la figure de "l'assisté".

Extrait d'entretien, locataire homme U. :

« cette idée, elle était pas mal au tout début, elle est attractive en fait, après je sais pas comment ils partagent toutes ces dépenses, comment ils financent tout ça, j'ai pas

plongé dans les détails comment fonctionne ce projet. C'est clair qu'il y a quelque chose à l'intérieur, il y a les profils de quelques groupes, mais il faut savoir que quand vous faites les sélections des gens parce qu'il y a une partie c'est la partie familiale qui paye le loyer, etc., et l'autre partie je ne sais pas s'il payent même le loyer, les charges est-ce qu'ils sont à la charge de l'état, des voisins, je ne sais pas. Donc vous voyez, je pense que les gens ils voulaient mettre ça au clair, en évidence. Comment ça fonctionne. Nous nous ne sommes pas contre vivre ici et aidez les autres, mais la question, c'est pourquoi on doit aider les autres s'ils sont méchants, vous comprenez. Voilà ça c'est la question égoïste, mais c'est inévitable. »

La mixité sociale semble alimenter un sentiment de déclassement, alors que les « locataires » se trouvent parfois dans une situation de précarité et tentent d'être dans une dynamique ascendante. Ainsi, les conflits de classe émergent derrière les conflits de voisinage : pourquoi certains jouissent d'avantages alors même qu'ils ne jouent pas le jeu de l'entraide collective, et en cela n'adhèrent pas au projet ? On peut lire, derrière la condamnation morale des comportements, une critique des attitudes des classes populaires et un sentiment d'injustice.

Extrait d'entretien B-U, locataire femme

« Et je pensais qu'ils étaient là pour trouver un travail, que c'était un appartement relais, qu'ils étaient là pour trouver un travail, mais non, la plupart ne font rien, ils sont dans leur chambre, on les voit très peu. Ils se font livrer à manger, y en a dans la résidence qui avait du mal à finir les fins de mois et qui se faisaient taxer dès qu'ils sortent, « je fais quoi, je rase les murs ? » (...) Je n'ai pas compris qu'on puisse offrir certains avantages à des gens ».

La critique récurrente de la « taxe », c'est-à-dire de pratiques de sollicitation de don, notamment de cigarettes, est caractéristique de la condamnation morale de conduites populaires (Chamboredon & Lemaire, 1970). La taxe s'apparente en effet à une pratique populaire de débrouille, consistant à faire face à une condition matérielle de dénuement. On peut ainsi faire l'hypothèse que la condamnation de la « taxe » s'explique d'une part par l'imposition de normes morales par le groupe le plus aisé, d'autre part par des conduites de « distinction » de celui-ci, qui cherche à se dissocier des groupes modestes.

Extrait d'entretien T, locataire femme

« On a essayé de mettre un panier de basket, on s'est rendu compte que tout était fait pour ceux de la résidence, ils ont une belle terrasse, un auvent, nous on aimerait bien manger dehors ; mais dès qu'on commençait à se poser un petit peu, on se sentait pas à notre place, ou alors on se fait taxer, pas possible de fumer une cigarette sans se faire taxer, pas possible de manger un truc sans se faire taxer. Si nous on est dans ces logements, c'est pas qu'on roule sur l'or. »

Ainsi, derrière le couple oppositionnel, craintes des locataires / sentiment de stigmatisation des résidents, émerge le conflit entre classes sociales. La virulence des sentiments des locataires s'explique d'une part par leur crainte pour leur sécurité physique et celle de leurs enfants dont ils ont la responsabilité, mais aussi parce que la cohabitation avec des groupes au statut économique plus faible signe l'échec de leur promotion sociale et compromet celle de leurs enfants (Levry-Vroëlant, 2007).

Toutefois, on peut noter une ambivalence du côté des résidents. Si elle est source de stigmatisation et d'imposition de normes morales, la cohabitation avec des groupes plus aisés et moins en difficulté est aussi productrice d'un sentiment de normalité intégrateur.

L'institutionnalisation d'espaces et de catégories d'habitants

L'association de la pension de famille au logement social introduit une complexité. La pension de famille a son propre fonctionnement au sein de la Maison, qui porte un projet plus large, ce qui se matérialise par l'existence de deux projets sociaux distincts : un règlement de pension de famille et une charte de la Maison intergénérationnelle. Le fonctionnement de la pension de famille est en partie dépendant de celui imposé par la circulaire relative aux maisons relais¹³ et induit une série d'obligations pour les résidents, inscrites dans le règlement et la convention d'engagement d'accompagnement (participation à des activités collectives, aux réunions de synthèse, à un accompagnement médical ou social), auxquelles les locataires ne sont pas soumis, eux-mêmes étant incités à la participation par l'intermédiaire de la Charte de la Maison. Cette organisation en emboîtement inscrit institutionnellement un certain cloisonnement, qui se retrouve dans les espaces architecturaux, les catégories utilisées (les « résidents » distingués des « locataires »), mais aussi dans les représentations des uns et des autres, qui manient ces catégories et parfois en mobilisent d'autres, ou encore créent des espaces distincts.

La mobilisation de statuts institutionnels distincts -« résidents » de la pension de famille d'un côté et « locataires » des logements sociaux de l'autre - est ainsi porteuse d'un premier clivage visibilisant un rapport différencié aux services médico-sociaux : usagers pour les uns et non usagers pour les autres. Il a été frappant de constater lors de la première séance de recherche-action les processus de catégorisation ou d'auto-catégorisation des deux groupes se réappropriant largement ces classifications institutionnelles. En s'autoqualifiant de « locataire » ou de « résident », les habitants ont ainsi trouvé un levier de distinction, d'identité cohésive de groupe et de renforcement des frontières entre « eux » et « nous » (Hoggart, 1970 ; Elias, Muel Dreyfus, 1985). Les habitants, ainsi que les bénévoles et les salariés, utilisent ces catégories institutionnalisées, ou d'autres qui réfèrent à la géographie des lieux : l'autre bâtiment », « le 5 », « le 7 », ou encore « de l'autre côté » :

Extrait d'entretien, locataire homme U. :

Sauf qu'à un moment donné on a aperçu qu'il y a les autres moments négatifs en fait comme par exemple mon fils il est sorti à jouer avec ses copains, à côté du bâtiment. C'était à l'intérieur, on va dire, comme ce bâtiment il est avec les barrières et tout ça, c'est bien sécurisé, y'a pas de souci. Le petit, il a joué avec son copain et pour ne pas perdre son portable, il a mis le portable sur quelque part à côté pff, sur le goudron, il a mis son portable pour ne pas perdre. À un moment donné, il a aperçu que quelqu'un a volé son portable. Moi je pensais qu'il l'avait perdu, mais il m'a dit non il l'a mis exprès ici en fait pour ne pas perdre. Quelqu'un qui est passé l'a volé. Bon ça, c'est quand même le moment négatif.

C : ça, c'est arrivé quand ?

c'est arrivé, il y a un an à peu près. Ok qu'est-ce que je fais ? Moi j'ai regardé quels appels, il y a eu sur le téléphone parce que vous pouvez consulter, ça sur le site de

¹³ Circulaire DGAS/SDA n° 2002-595 du 10 décembre 2002 relative aux maisons relais.

free. Eh ben on a vu qu'il y avait un appel de ce téléphone sur le numéro qui était marqué. Et moi qu'est-ce que je fais ? J'appelle le numéro et j'ai reconnu mon voisin en fait, j'ai reconnu mon voisin avec qui je parlais il y a pas longtemps, toujours à côté, hyper gentil, etc. C'est le gars qui habite pas dans notre coin, mais au numéro 7. C : à la résidence ?

C'est ça. Parce que nous nous sommes les locataires, mais il y a deux parties la partie numéro 5 où habite les gens avec les familles et la partie numéro sept où habitent plutôt les gens solitaires en fait.

En plus de produire de la différence, ces étiquetages institutionnels sont hiérarchisés en fonction de la signification sociale que leur attribuent les habitants. Par exemple, la catégorie de « résident » alimente les fantasmes des « locataires » autour de représentations liées à la misère sociale, la déviance, la folie, la vulnérabilité ou à la figure de « l'assisté ». Associé aux « usagers » des services médico-sociaux, ce qualificatif apparaît de loin comme le plus disqualifiant. L'existence de ces deux termes révèle ainsi les inégalités existantes autour des deux statuts auxquels sont associés un rang social, un prestige ou au contraire un stigmate, des droits, des injonctions, des services et des modalités d'hébergement, d'accès aux ressources, aux logements et de paiement du loyer très différentes.

Le premier groupe de recherche-action a lui aussi réuni les participants en fonction de leur statut dans la Maison intergénérationnelle. Le rassemblement provoque la mise en exergue de cette institutionnalisation des statuts et de leur incarnation dans des espaces distincts, dont la perception semble aigüe chez des résidents et locataires, tandis qu'elle semblait jusque là rester peu visible aux yeux de l'équipe salariée.

Notes de terrain - Premier groupe de recherche-action

« Locataire U: cloisonner les choses crée des problèmes. Déchets végétaux : on entend « ce sont ceux de cet immeuble qui créent des déchets, pas les autres ». Si on fait une réunion ensemble, cela permettra de ne pas se renvoyer la balle.

Philippe : nous allons prendre un fil et voir comment chacun le voit. Prenons le composteur.

Résident P : à chaque fois que quelque chose est mis dedans, c'est toujours les mêmes. Ça met de côté ceux qui font toujours bien les choses, on leur met des étoiles au-dessus de la tête, et ceux qui font toujours mal les choses. Cela crée des tensions entre les deux immeubles.(...) Le lien s'est dégradé, il y a un bâtiment et un autre, alors que ce serait bien que ce soit qu'un bâtiment. Vraiment, dans la tête de certaines personnes, y a deux bâtiments avec des gens différents, alors qu'on est tous des personnes. »

Les pratiques de catégorisation et d'évitement entre groupes sociaux sont inscrites et se répercutent dans les espaces. D'une part, le projet architectural comprend une aile du bâtiment pour la pension de famille, une aile pour le logement social, toutes deux accessibles avec un digicode. Les deux ailes renforcent ainsi géographiquement la distinction entre les deux groupes

Extrait entretien, résidente L.

« Anne : Mais sinon qu'est-ce que vous en pensez de cette idée qu'a eue Habitat et humanisme de faire des mélanges comme ça ?

C'est bien. Comme ça il y a pas de différences, pas handicapés d'un côté et puis..., ne faire que un..., un bâtiment que pour..., non, non, c'est bien. (...) C'est vrai que ça sépare, ils..., on peut vite savoir, en plus..., on peut vite savoir que là-bas c'est résident et là c'est plus pension de famille, parce qu'ici il y a un petit jardin, il y a des petites tables, en face, c'est vrai, mais bon, c'est pas grave. »

Tandis que certains espaces sont appropriés par une catégorie d'habitants, d'autres, ceux qui peuvent entraîner des « contacts mixtes » sont évités, tandis que d'autres encore apparaissent proscrits. Ainsi, des locataires du logement social organisent une seconde terrasse à leur usage, entre le parking et le jardin potager, distincte de la terrasse des résidents. Les salles communes sont perçues par des locataires comme peu accueillantes, voire réservées aux résidents de la pension de famille. La fermeture régulière de ces espaces renforce ces sentiments :

Extrait d'entretien, locataire femme A-U

Et en plus on se sentait vite « qu'est-ce que tu fais la ? », des fois je venais discuter avec N. [bénévole] de jardin, mais bon. Moi je m'étais dit, y aura une salle de convivialité, quand on rentre du travail on peut venir papoter, mais non, deux ou trois jours par semaine c'est fermé, les volets sont tirés.

Ainsi, la distinction institutionnellement produite entre « résidents » et « locataires » est renforcée par une division matérielle de l'espace de l'habitat inclusif avec un bâtiment réservé aux logements sociaux et un autre réservé à la pension de famille. Le projet de mixité porte ainsi en germe ses propres contradictions à partir des mécanismes d'étiquetage de catégories d'action publique mobilisées par ses porteurs. Ensuite, le deuxième effet différenciateur, porte sur les représentations associées à la maladie psychique. Effectivement, la distinction « locataires » et « résidents » tend implicitement à recouper celle entre individus « normaux » versus « anormaux » dans les représentations collectives.

Des solidarités entre-soi et informelles renforcées, mais de manière inégale

Si un petit groupe de résidents et de locataires est fortement investi dans le projet de la Maison et s'engage dans des liens de sociabilité et d'entraide, le projet de développement de liens sociaux soutenant et solidaires que porte la Maison semble surtout effectif entre pairs, c'est-à-dire entre résidents de la pension de famille d'un côté, et entre locataires de l'autre, ou encore au sein d'une même catégorie d'âge, de genre, ou de situation familiale. Ainsi, la Maison intergénérationnelle semble se caractériser par une intense sociabilité informelle et de nombreuses pratiques d'entraide, sur la base de caractéristiques sociales ou personnelles communes. Plus encore, ces solidarités entre pairs semblent constituer des modes de protection contre les violences symboliques ou concrètes que peuvent représenter les « contacts mixtes » entre catégories sociales.

Au sein de la pension de famille tout d'abord, le collectif de vie procure incontestablement un soutien pour les résidents que nous avons interrogés. La présence d'autres résidents apparaît comme un rempart contre l'isolement et le sentiment de solitude :

Extrait d'entretien, Résidente K. :

« Ben c'est-à-dire quand j'arrive dans la salle, de voir d'autres personnes, par exemple quand on..., on partage un repas, on discute, on est là, on parle de..., on parle de ses problèmes, je parle de mes problèmes, de ma journée, ils parlent de ça, ça j'aime bien, parce que j'ai pas forcément..., j'ai pas forcément, moi, euh..., beaucoup de monde avec qui parler, donc quand il y a des échanges comme ça ça j'aime bien.

On observe le développement d'une sociabilité informelle et de pratiques d'entraide en dehors des solidarités organisées, consistant par exemple à se retrouver pour discuter dehors aux beaux-jours ou dans la pièce commune, à covoiturer, par exemple pour se rendre ensemble au supermarché à ou à la Ressourcerie, à faire profiter de « bons plans », etc. Ainsi, certains résidents en accompagnent d'autres pour prendre les transports en commun alors qu'ils appréhendent d'être seuls. Plusieurs évoquent le terme de « famille » pour décrire le support et l'affection trouvée au contact du groupe de résidents. En dehors de ces moments d'entraide informelle où l'amitié et le voisinage deviennent de véritables supports de solidarité collective et d'entraide mutuelle, l'habitat est également ouvert aux personnes extérieures habitant la localité ou investies dans le tissu associatif local.

Cependant, les espaces de participation informelle des résidents sont peu nombreux. En effet, tandis que les locataires développent assez librement des pratiques de sociabilité et d'entraide, les espaces dévolus à la sociabilité informelle des résidents sont plus difficiles à conquérir. Le fort encadrement des activités par les bénévoles et les salariés, la fermeture des espaces collectifs au motif de la protection des biens et des personnes, limitent le développement des liens et du soutien. La cuisine et la salle commune sont en effet ouvertes qu'en présence d'un membre de l'équipe salariée ou bénévole. Les résidents ne peuvent donc utiliser ces lieux selon leurs souhaits, et ne disposent pas d'espace de rencontre à l'intérieur de la Maison intergénérationnelle. La cuisine, notamment, est décrite comme un espace qui pourrait être approprié et procurer du bien-être ; sa fermeture est ainsi mal vécue par certains.

Extrait d'entretien, résident P.

N : moi piouf, moi à mon niveau je trouve ça un peu bête d'ouvrir fermer. En fait, bon d'accord c'est vrai qu'il y a des personnes, moi je ne juge pas, chacun à ses problèmes tout ça, moi je suis la première à défendre quelqu'un quand il se fait insulter dans la rue, donc euh moi là-dessus y'a aucun problème je ne jugerai pas. Mais c'est vrai qu'il y a des personnes qui en sont pas capables, par exemple la cuisine qui est en bas, c'est une cuisine assez importante, y'a les plaques, y'a le four tout ça et y'a des personnes qui ne sont pas capables de l'utiliser comme il faut. Donc euh, même avec un certain, avec des certaines sécurités, ils seraient capables de se couper, de se bruler de mettre du métal dans un micro-onde enfin voilà. Le problème c'est que ça pénalise tout le monde et c'est ça que moi j'ai un peu de mal à digérer. (...) C'est une cuisine collective, qui sert deux fois par moi.(...) Par exemple, y'a R. (...), il deviendrait fou, si on lui ouvrait la cuisine, il deviendrait dingue, il serait tout la journée dans la cuisine, il ferait des trucs... S'il travaillerait pas, il serait toute la journée dans la cuisine. Et moi, c'est pareil, j'ai été formé pour faire de la cuisine, enfin j'ai pris des cours de cuisine »

De même, la fermeture de la salle collective suite à des actes délictueux revient à plusieurs reprises au cours des réunions de résidents dans le cadre de la recherche-action, qui regrettent de ne plus disposer d'espaces propre où se retrouver de manière informelle en dehors des beaux-jours. La régulation des espaces collectifs par les salariés et les bénévoles, qui sont seuls à en détenir les clés, peut être saisie comme un moyen déployé pour réguler les comportements malgré une présence physique dans les lieux limitée aux heures travaillées, tandis que la vie collective s'y déploie en continu. En conséquence, les résidents se retrouvent tributaires de sa présence pour accéder aux espaces de sociabilité et leur absence détermine souvent leur fermeture. Autrement dit, quand aucun intervenant ne peut « surveiller » les interactions du groupe, le collectif ne peut exister que dans les parties privatives ou en dehors de l'habitat inclusif.

Par ailleurs, le rassemblement de personnes qui ont des difficultés peut aussi être difficile à vivre. Le dispositif « pension de famille » entraîne en effet une confrontation à des problématiques sociales et de santé lourdes, qui peut être pesante pour les habitants (Habitat et Humanisme, 2014). Plusieurs résidents signalent ainsi devoir faire face à des comportements imprévisibles, inhabituels, ou encore inquiétants :

Extrait d'entretien résidente K. :

« Il y a pas que handicapés, non, on est tous différents, et donc du coup les handicaps ben ils sont..., non, on va pas tous les comprendre, on sait pas pourquoi ils vont s'énerver, d'un coup ils vont péter leur câble, on va avoir peur quoi. Ça c'est arrivé hein, plusieurs fois hein, pendant les réunions qu'on fait là, qu'ils font tous les mois, c'est arrivé plusieurs fois hein, que quelqu'un est pas d'accord, il s'énerve tout de suite et il est vraiment énervé... »

Extrait d'entretien, résidente C. :

« Ben le stress, parce que..., beaucoup de personnes ici, on est..., des gens sont un peu malades, et puis aussi la douleur, parfois, peut faire..., ben il peut s'énerver vite les gens, et nous on comprend pas et..., et plus tard ils nous expliquent. »

La vie collective expose aussi à un rôle d'écoute des difficultés vécues par les uns et par les autres, qui peut être difficile à assumer lorsque les résidents ont déjà leurs propres préoccupations. La coprésence dans la pension de famille génère finalement un travail relationnel et une « charge mentale » pour les résidents, qui assument les uns pour les autres un rôle d'écoute et de soutien, parfois à leur corps défendant.

Le problème de la rumeur, de la circulation des informations suite aux confidences, est également évoqué, tant par les résidents que par le psychiatre du réseau de santé mentale qui intervient comme partenaire, comme une difficulté inhérente à ces collectifs de vie.

Extrait d'entretien, résident Q. :

« Moi je m'entends avec tout le monde, mais parfois on a envie d'être seul. C'est justement pour les gens esseulés, on recrée un lien social. Mais c'est une typologie d'habitants, il y a en a certains c'est un peu pénible, je suis pas assistant social, pas psy, j'écoute, j'ai de l'empathie et après je me sens mal. C'est difficile de mélanger des populations différentes. Les gens se préservent. Ils n'ont pas envie d'être envahis. Cela peut être du harcèlement. Ressasser les mêmes choses. Parfois on dit « tu me l'as déjà dit ».

La pension de famille expose également à la proximité avec des conduites d'usage de drogue, alors même que certains cherchent à les éviter, à prendre de la distance avec des pratiques qu'ils ont connues dans leurs parcours.

Extrait entretien résident O.

« ici, je sais qu'il y a des personnes qu'ont des problèmes d'alcool. Il y a des personnes qu'ont des problèmes de drogue, je le sais, je les connais. Quand je les vois c'est en bas, je ne vais jamais chez eux, je ne vais jamais chez eux. Quand je leur parle, c'est pas plus de cinq minutes à part s'ils me demandent quelque chose. »

De même, une intense sociabilité prend corps entre les locataires, qui relatent des sentiments d'amitié, des pratiques d'entraide et des « coups de main », comme cette étudiante qui relate avoir été aidée par d'autres locataires pour démarrer sa voiture dont la batterie était vidée -, un soutien moral, ainsi qu'une veille réciproque sur le bien-être de chacun.

Extrait d'entretien, femme locataire U-D

« savoir que quelqu'un est là et surveille, je trouve que c'est..., enfin surveille pas dans le sens espionner quoi, mais se dire « tiens, mais c'est bizarre, on l'a pas vu, ses volets sont fermés, j'espère qu'il est pas malade », machin, enfin voilà, de s'inquiéter et puis pouvoir alerter les secours en cas de besoin, sans forcément..., enfin ça ou autre chose, parce que..., ou alors « tiens, il sort pas, il est peut-être un peu malade ou voilà, est-ce qu'il a peut-être besoin..., ou alors il peut pas se déplacer ou....., est-ce qu'il a besoin, je sais pas, qu'on aille faire une course pour lui ou quelque chose... » enfin voilà, et puis juste pour..., par bienveillance quoi, simplement, je trouve que c'est important. »

Les locataires soulignent la création d'un entourage sécurisant, une veille réciproque rassurante. Celle-ci s'apparente à un *care* (Tronto, 2009), une attention à l'autre et une préoccupation pour son bien-être, favorisée par la coprésence et le projet de solidarité.

Note de terrain – Groupe de recherche-action Locataire

« dans notre immeuble, je me sens, je trouve qu'on est hyper bienveillant les uns vis-à-vis des autres, il y a une espèce de simplicité naturelle qui me repose beaucoup. Aujourd'hui je me dis, il m'arrive quoi que ce soit, je peux presque sonner chez n'importe lequel de mes voisins. (...) et ça c'est quelque chose d'apaisant, de se dire c'est vrai, c'est sécurisant, de se dire y'a quoi que ce soit, j'appelle machin, y'a quelqu'un qui pourra venir m'aider. (...) J'en parlais avec N., les personnes plus âgées qui vivent dans l'immeuble. C'est quelque chose qu'ils ressentent aussi et qui les rassurent. N. elle sait qu'elle a quoi que ce soit, elle peut venir chez nous. »

Les locataires soulignent ainsi la spécificité des liens de voisinage propres à l'habitat inclusif qu'ils n'ont expérimenté dans aucun autre de leurs lieux de résidences passées. Face à ce constat commun, les groupes de recherche-action ont permis de faire émerger une double hypothèse: l'entraide forte et l'intensification des liens de voisinage entre locataires viendraient, d'une part, de l'expérience

commune et partagée face aux problèmes et difficultés rencontrés (la difficulté à gérer des actes transgressifs par exemple) et, de l'autre, de la sélection des habitants par les porteurs de projet à partir de caractéristiques sociales particulières comme des individus impliqués dans le collectif et partageant des valeurs de solidarité collective.

Si l'on regarde plus précisément, on peut saisir que la sociabilité s'organise beaucoup entre pairs qui partagent une même condition personnelle et sociale : entre les jeunes étudiants, entre les parents d'enfants et plus particulièrement les mères. C'est au sein de ces groupes qu'ont lieu des échanges privilégiés tels que des moments de convivialité dans les espaces extérieurs, des invitations réciproques au domicile, des pratiques d'entraide pour remonter des sacs de course, ramener des provisions, covoiter ou encore confier les clés de son logement à un voisin en cas d'absence, mais aussi l'écoute de confidences, l'entretien du lien par la communication téléphonique ou au moyen de messages texte. Une sociabilité informelle se tisse notamment entre les familles, grâce aux enfants qui vont jouer ensemble dehors ou chez les uns et chez les autres. On peut également parler d'une sociabilité genrée, entre les femmes, conformément au rôle féminin d'entretien des liens et des réseaux de sociabilité.

Extrait entretien locataire femme Q. :

« C : et avec vos voisins du côté logement social du coup, est-ce que vous avez des amis ?

ah ben ouais ouais, on s'entend tous très bien, c'est une bonne entente, c'est bien. On rigole bien. On se réunit souvent.

C : Vous vous réunissez où ?

en bas dans le jardin ou on va chez nous. Ça dépend si c'est l'hiver on va aller chez nous, l'été on va aller dehors. Mais non non, on s'entend tous très bien, on est que des mamans avec des enfants. Donc on a à peu près le même profil pour la plupart, donc ça fait un bon point commun. Donc non non, ça se passe bien. »

Les sociabilités informelles des hommes sont, à ce jour, peu apparues dans l'enquête. Par ailleurs, une partie des habitants semble se tenir à part de ces dynamiques de création de liens. Ces dimensions restent à explorer dans la suite de l'enquête.

Extrait d'entretien locataire homme P.

« Qui sont les gens qui habitent ici ?

C'est mélangé. Les étudiants je sais qu'ils sont en haut, au troisième étage des trucs comme ça. Et le reste je sais pas. Ça fait deux ans que je suis ici quand même, mais je sais pas. Mais de toutes façons moi je préfère rester tranquille, dans ma chambre en train de faire des trucs, ranger, dessiner, ou... Je suis pas très très comment dire sociale [sociable] »

Si la Maison intergénérationnelle se caractérise ainsi par le développement de forts liens entre groupes de pairs, l'entraide « mixte » entre locataires et résidents n'est toutefois pas absente. Si dans l'ensemble locataires et résidents ont tendance à être invisibles les uns pour les autres, à s'ignorer ou même à s'éviter, un petit groupe de locataires entretient des liens plus serrés avec un petit groupe de résidents. Une seule locataire relate l'existence de liens amicaux inter-bâtiments, incluant des pratiques d'invitation aux domiciles respectifs. Elle explique la singularité de sa situation par sa forte présence sur les lieux en raison d'une longue maladie, l'ayant amené à nouer des liens d'amitié. Il est

notable que cette locataire envisage les liens d'entraide dans une réciprocité, tandis que les résidents apparaissent plus fréquemment, dans les discours des locataires, comme des destinataires de l'aide.

Et ceux de la résidence, surtout au 7, ceux de la pension de famille, m'ont beaucoup aidée, parce que j'allais passer..., j'allais faire mes [soins] et tout ça, ils me demandaient comment que ça va, machin, enfin ils m'ont soutenue en fait, que ce soit moralement et..., et tout, enfin vraiment ils veillaient..., presque..., oui, ils veillaient sur moi en fait, bon moi je sortais tous les jours, mais ils surveillaient, « tiens on a pas vu U., machin, truc... », c'était..., et voilà, c'est vraiment quelque chose que je...

Il est ainsi significatif que plusieurs locataires emploient le terme de « bénévolat » pour désigner les services qu'ils rendent aux résidents, alors que c'est plutôt le terme d'« entraide » qui est utilisé pour les services entre locataires. Cependant, l'identification comme personne vulnérable, destinataire d'une aide peut être mal vécue par des résidents, en ce qu'elle les renvoie à une relation asymétrique avec les locataires :

Extrait d'entretien, résidente L. :

« Oui, voilà, parce que par exemple on était partis..., on était partis voir les feux d'artifice, et ben en fait... quand on marchait, on avait l'impression ils nous regardaient comme si on était des handicapés quoi, ben ils faisaient attention à tout « ah, mais faut faire attention à ça, faut faire attention à ça », « ah, mais assis toi ici ». Oh, oh, oh, je suis adulte hein, je sais ce que je fais hein. Il y en a ils..., ils aiment bien ça comme ça les gens d'ici, ceux qui habitent ici ils aiment bien, ça, mais moi j'aime pas trop. [rire] »

En décalage avec le projet et l'adhésion unanime à l'idéal de mixité, on observe des stratégies d'entraide et d'amélioration des conditions de vie entre pairs et dans l'informalité. Dans les marges de la participation organisée et encadrée par l'équipe salariée et bénévole, il existe des formes de réappropriation du dispositif et des usages qui permettent aux habitants de jouer des écarts entre le projet attendu et sa réalisation concrète. L'élément sans doute le plus significatif est la puissance cohésive de l'entre-soi qui tend à produire des sociabilités collectives porteuses pour les individus qui y participent. Dans une configuration de non mixité, les différentes personnes interrogées évoquent des liens très unis, solidaires et bienveillants les uns vis-à-vis des autres. Dans cette cohabitation rapprochée, les formes de sociabilité quotidienne reproduisent ainsi largement un entre-soi entre les différents groupes sociaux en fonction principalement des statuts institutionnels (locataires du logement social et résidents de la pension de famille). Ainsi, même si l'attitude discriminante des locataires remet en cause les fondements du projet de mixité, les spécificités de leurs sociabilités de groupe instaurent dans un même temps un tissu social inclusif. Ce sentiment d'entraide apparaît largement partagé même si les degrés d'implication dans l'habitat inclusif restent variables en fonction des habitants. Cependant, les résidents disposent de peu de marge de manœuvre pour développer une sociabilité informelle. De ce point de vue, on peut dire que leur autonomie est difficile à conquérir. Le maillage professionnel très souple peut ainsi contribuer, paradoxalement, à laisser peu d'autonomie aux formes d'auto-organisation collective des résidents.

Quelles régulations de la vie collective et des conflits ?

Le projet de cohabitation, plus encore en situation de mixité, pose la question de la régulation de la vie collective et des conflits. À l'intérieur de la pension de famille, comme on l'a vu, la coprésence peut être génératrice de tensions et de difficultés, mais globalement le collectif trouve en l'équipe salariée suffisamment de ressources pour y faire face. Les tensions entre locataires et résidents, plus vives, suscitent quant à elles une forte attente de régulation de la part des locataires.

Les résidents identifient ainsi la maîtresse de maison comme un véritable support pour affronter les difficultés relationnelles qu'ils rencontrent dans la vie quotidienne de la pension de famille. Ils n'hésitent pas solliciter les salariées pour mieux gérer les situations qui leur posent difficultés, et témoignent de l'aide apportée. Les résidents relatent ainsi comment les conseils de la maîtresse de maison leur ont permis de faire à des situations problématiques telles que « la taxe » ou les demandes de prêt d'argent.

Extrait d'entretien, résidente G. :

Une résidente qui me demandait de l'argent, même lui là, celui qui est parti à l'hôpital, mais maintenant..., j'ai dit « non non, c'est fini, me demandez plus rien ».

Anne : Mais parce que vous pouviez en donner parfois ?

Ben oui, c'est ce que je..., j'avais le tort.

Anne : Oui.

Donc bon ça va, parce qu'elle me remboursait, mais ça m'embêtait quoi. (...) Parce que j'avais très peu sur moi et...

Anne : Ben oui, vous êtes dans une situation déjà pas facile alors...

Voilà, maintenant elle me demande plus, ça va.

Anne : Donc et parce que vous avez réussi à dire non ?

Oui.

Anne : Et on vous a conseillé là-dessus ou vous avez... ?

Ah, mais..., avec [la maîtresse de maison] j'en avais parlé et..., elle m'a dit « ben non, si la personne redemande vous leur dites non », au début ça a été dur, mais maintenant bon, j'ai pris l'affaire en mains, maintenant ça va. »

Le travail relationnel de la maîtresse de maison, ainsi que les interventions des partenaires, fournissent aux résidents des conseils et des supports qui leur permettent de mieux se protéger du collectif dans les aspects négatifs qu'il peut faire peser, tels que les pressions à l'aide financière et affective, l'entraînement dans un engagement qui compromet la sécurité financière ou psychique de la personne. Engagée dans un travail relationnel, elle soutient en quelque sorte le propre travail relationnel des résidents, en diffusant des repères de « bonne distance » au sein du collectif de vie.

Extrait d'entretien, résident Q. :

« J'y arrive un peu maintenant, car on a travaillé dessus avec la psychiatre et avec les infirmières du CMP. Avant j'aidais, j'allais avec lui chez le médecin, je faisais les papiers, [la maîtresse de maison] m'a dit que je n'étais pas obligé de le faire. Je faisais la cuisine avec ce que j'achetais, j'invitais trois fois par jour, après il y a la vaisselle. L. des fois m'appelle 15 fois dans la journée, là ça va mieux, il a compris.

Ou je prétexte quelque chose. [la maîtresse de maison] m'a dit : « pensez à vous ». Après, j'ai peur du qu'en dira-t-on. Si j'ai des cigarettes et que je n'en donne pas. »

Les interactions entre locataires et résidents font, elles, l'objet d'une forte attente de régulation de la part des locataires. Ces derniers cherchent d'abord à se protéger de conduites qu'ils jugent intrusives. Une partie de leurs demandes apparaît comme satisfaite. Ainsi, ils peuvent relater comment l'intervention de la responsable a permis de mettre fin aux pratiques d'un résident qui venait frapper aux portes de leurs domiciles. Cependant, aux prises avec des sentiments de menace pour leur sécurité ou celle de leur enfant, relatant des interactions conflictuelles ou des actes délictueux, une partie des locataires revendique davantage de régulation. Une incompréhension réciproque semble émerger entre des locataires et l'équipe salariée quant aux modes de régulation préconisée. Le mode d'intervention préconisée par l'équipe salariée en cas de crise – faire appel à des secours ou à une autorité extérieure, appeler la police ou porter plainte – peut être interprété par les locataires comme une forme d'abandon, qui de plus les expose au risque de représailles.

Notes de terrain – Premier groupe de recherche-action

Locataire femme U.D: moi je ne sais pas, comme c'est quelqu'un qu'on connaît, d'appeler les flics, c'est trop fort.

Locataire femme U : oui, et ils nous connaissent aussi !

Philippe : la prochaine fois, peut-être partir d'une situation comme celle-là, de crise. Pour voir quels sont les fils qui émergent ?

Résident N: déjà il faut prévenir [la maîtresse de maison], si on ne sent pas d'appeler la police, après la personne peut être rancunière.

Que faire en cas de crise, comment réagir ? Si l'équipe salariée conseille de faire appel à la police, les locataires soulignent le risque d'envenimer les conflits. Toute réponse aux comportements perçus comme déviants en situation de non anonymat peut en effet susciter l'ouverture du cycle sans fin de la vengeance (Girard, 1982). Les difficultés propres au voisinage – la cohabitation en situation de non anonymat – sont ici majorées dans cet ensemble résidentiel où le projet de solidarité renforce l'interconnaissance.

Extrait d'entretien, homme locataire U. :

« Quand vous mettez en évidence que la personne, elle est mauvaise, qu'elle a fait de mauvaises choses. La personne, elle garde des mauvais souvenirs par rapport à vous. C'est toujours la culpabilité, c'est toujours le sentiment qui irrite les personnes, Si vous faites ça, c'est toujours le conflit dedans de personnes qui va sortir un jour, par des dégâts, quand ils ont dévissé des freins, quand la voiture a été grattée [rayée], vous comprenez, vous ne savez pas comment la personne peut réagir, comme ça peut se passer. »

Les locataires, en dénonçant les actes délictueux et les comportements transgressant la morale, exercent de fait un contrôle social. Faisant face à des difficultés qu'ils n'imaginaient pas – bien que les résidents de la pension de famille présentent en effet le profil attendu – ils expriment le souhait d'interventions professionnelles pour y répondre.

Entretien locataire femme C-U

Ça aurait pu être très bien ce mélange, mais comme il n'y a pas de professionnel qui les suivent, comme fait ma belle-sœur, j'ai discuté avec quelqu'un au mois de juin pour la fête, on leur a proposé du sport, elle me montre une photo, le premier jour ils étaient 5 ou 6, maintenant il n'y a plus personne, mais elle me dit, on ne les force pas. Moi j'ai connu un quart des résidents à côté, certains je ne les ai jamais vus, car ils restent complètement enfermés dans leur appartement.

Ils peuvent alors avoir le sentiment d'être enrôlés pour réaliser un travail de régulation qui devrait, de leur point de vue, être réalisée par l'association.

Extrait d'entretien, femme locataire U. :

Nous on a toujours refusé de faire ce que nous disait [les salariés], de porter plainte contre les résidents quand on avait des problèmes, je ne porterai pas plainte. J'estime que c'est à [l'association] de gérer les gens et non pas de se reporter sur nous, on a déjà des contraintes lourdes, on est quand même souvent des femmes célibataires avec des enfants. On va pas en plus nous rajouter de la non gestion sur le dos. Enfin moi j'estime qu'ils entendent pas quand je dis « non gestion », mais pour moi, c'est de la non gestion et là, je suis pas gentille, je suis fermée et radicale. On a dit les choses. Moi, quand je me fais agresser et qu'on ne se déplace pas pour me venir en aide, j'estime que c'est de la non gestion. Moi, je ne suis pas payée pour m'occuper de ces résidents. Voilà. »

Du point de vue de l'équipe salariée, les locataires peuvent être perçus comme s'impliquant trop dans l'aide aux résidents et dans la création de liens interpersonnels, se mettant alors en difficulté.

Note de terrain – Entretien salariée

« Certains locataires se plaignent de la folie des résidents. En même temps, quand elle analyse les situations qu'ils racontent, elle se rend compte que ces derniers s'impliquent beaucoup trop auprès des résidents, les prennent sous leur aile et parfois se mettent en danger comme en les recevant chez eux jusque tard le soir. »

La demande de régulation peut prendre la forme d'une attente pour une sélection accrue des résidents de la pension de famille, étayée sur un fort sentiment d'insécurité. La confrontation à des événements vécus tels que vols et agressions verbales d'une part renforce les craintes suscitées par la confrontation aux conduites éloignées du référentiel moral de ces familles – telles que des usages d'alcool, de drogues, de tabac - , d'autre part légitime leur plainte, voire justifie qu'ils s'immiscent dans les décisions relatives au peuplement de leur voisinage.

Extrait d'entretien, Locataire femme Q. :

« Après il faut prendre le temps pour que les choses se mettent bien en place et puis prendre les bons résidents aussi. Faut le dire parce qu'il faut prendre des bons résidents, qui ont envie de se réinsérer et d'évoluer, moi je trouve hein.(...)

C : Pourquoi vous dites que la mise en place s'est pas bien passée ? En termes de gestion, de choix...

ouais c'est ça, de choix. Je pense qu'ils ont pas pris les bons choix, les bonnes personnes. Voilà, la gestion ils ont peut-être voulu aller trop vite, je sais pas, mais en tout cas les dossiers, ils ont pas pris les bons dossiers, y'en a certains... Enfin, je trouve. Je suis pas sûre que tout le monde aimerait vivre là avec ses enfants quoi »

On peut noter que les bénévoles ne sont pas identifiés et ne semblent pas s'identifier comme des acteurs intervenant dans la régulation de la cohabitation et de la vie collective ni au sein de la pension de famille, ni entre les locataires des logements sociaux, ni enfin pour les relations entre les deux, en dehors de la présence des référents aux conseils des locataires et du référent bricolage. Si l'enquête doit être approfondie sur ce point, leur rôle semble strictement positionné sur l'animation des activités au sein de la pension de famille et une forme d'accompagnement des résidents au travers de celles-ci.

Ainsi, on saisit comment le malentendu sur le projet initial peut se prolonger en sentiment d'insécurité sur le lieu de vie. L'appel aux autorités tutélaires en cas de crise ne satisfait pas les locataires, car elle peut envenimer les relations aux voisins. Même si elle n'est pas souhaitée par l'équipe, les locataires exercent de fait une forme de régulation, ce qui les met en difficultés. Le manque de ressources et de régulation peut déboucher sur deux dynamiques. D'une part, la demande accrue de régulation prend la forme d'une attente en termes de profils de résidents plus conforme aux représentations initiales, demande qui semble avoir été l'un des facteurs conduisant à des décisions de « sorties » de la pension de famille. D'autre part, une demande sécuritaire, débouchant sur le choix de moyens de contrôle plutôt que de médiation, telle que l'installation de caméras de surveillance. L'analyse de Claire Levry-Vroëlant d'une réponse sécuritaire apportée à un conflit de voisinage dans une banlieue – en l'occurrence la clôture de l'accès à une résidence et de ses chemins de circulation intérieurs – peut ici être éclairante :

« Fermer les issues plutôt qu'ouvrir sur un espace régulé par la négociation ; repousser plus loin ceux qui dérangent, plutôt que laisser l'espace et le temps à la parole d'advenir et de s'incarner dans ces « petits arrangements » si nécessaires au vivre ensemble ; renoncer à faire appel aux compétences des habitants en matière de voisinage et s'adresser à des autorités tutélaires contestées pour arbitrer et changer la vie (...) plutôt que de permettre l'émergence ou le recours à des médiations acceptées par tous. » (Levry-Vroëlant, 2007).

Par ailleurs, le risque est aussi, comme le note l'autrice, de faire reposer la responsabilité de la sécurité sur des personnes déjà vulnérables, sur un voisinage fragilisé.

La participation organisée dans la Maison intergénérationnelle

La Maison intergénérationnelle emboîte le projet de la pension de famille dans un projet plus large, prévoyant la mutualisation d'une partie des moyens du dispositif social. Comment, dans la pratique, se matérialise la combinaison entre ces deux projets et cette mutualisation ? Comment s'articule le fonctionnement de la pension de famille, qui se réfère à une circulaire et porte une série d'obligations pour ses habitants, avec celui d'un ensemble résidentiel dont les habitants sont simplement incités à la participation ?

Du côté de la pension de famille, la participation organisée est en partie structurée par les directives de la circulaire relative aux maisons relais, et en partie par des orientations associatives. Une présence sociale et un ensemble d'activités sont proposées par l'équipe salariée et bénévole. Les résidents sont également soumis à un règlement ainsi qu'à certaines obligations, telles que celle d'un suivi médical ou social extérieur et la participation aux Conseils de maison. Les habitants quant à eux, après avoir été retenus par une commission d'attribution des logements sociaux, sont signataires d'une Charte fixant l'esprit et les valeurs de la Maison, et les invitant à la participation.

Cette partie explore la participation organisée dans la Maison intergénérationnelle. Elle analyse les formes prises par la mutualisation, au cours de la mise en œuvre de l'expérimentation. Elle examine également les modes d'organisation et les styles d'intervention de l'équipe salariée et bénévole. Elle explore enfin les différentes attitudes des résidents face à ces modalités d'organisation.

La participation peut être envisagée comme la déclinaison concrète du projet de vivre-ensemble et de développement des liens sociaux de la Maison intergénérationnelle. Elle reprend ainsi un objectif de plus en plus présent au sein du travail social et de l'action publique, celui de l'individu et/ou du groupe comme acteur social et politique participant activement aux décisions et aux activités qui le concernent (Bouquet, Draperi, Jaeger, 2009).

Les conseils : d'indispensables organes de participation, qui rencontrent des freins classiques

Les Conseil de maison et Conseils des locataires sont les organes formels de participation au sein de la Maison intergénérationnelle. Le Conseil de maison – qui remplace le Conseil de Vie Sociale tel que prévu par la loi dans les établissements sanitaires et sociaux – a lieu une fois par mois et a un caractère obligatoire pour les résidents. Les conseils des locataires ont lieu une à deux fois par an, la participation est libre. Les conseils sont des instances qui ont pour vocation, selon le projet social, de participer à l'information des habitants, de traiter les problèmes de la vie quotidienne, de recueillir et de débattre des propositions relatives à la vie collective. Lors des Conseils de maison sont en effet discutés les multiples ajustements relatifs à l'organisation de la vie quotidienne – telle que la gestion de la buanderie –, ainsi que les événements à venir, tels qu'un repas partagé, une festivité à organiser, ou encore un séjour. L'équipe salariée et bénévole est attachée à susciter et à prendre en considération les initiatives et propositions des résidents.

Extrait d'entretien bénévole femme N.

« Alors en conseil de maison, la question peut être posée, par exemple quand on fait..., par exemple quand on a fait la soirée cabaret, bon, alors est-ce qu'on y va, est-ce qu'on..., qu'est-ce que vous en pensez, qui veut faire quoi ? Alors le conseil de maison est quand même le lieu où on peut poser les questions et puis... essayer de

l'organiser, hein, c'est un lieu d'organisation, de discussions, de propositions, de..., etc., par exemple le projet là..., parce que quand on avait fait le vide-grenier, pour avoir des sous, là aussi hein, c'est moi qui l'ai proposé parce que je connaissais le fait qu'il y ait le vide-grenier, le fait qu'il fallait s'organiser pour..., etc., donc j'ai proposé à un conseil de maison, les résidents étaient d'accord, et on l'a..., et on l'a mis en place, on a récolté des sous, et avec ces sous on aurait dû partir à Honfleur, à une époque, et puis on a pas pu le faire, pour x raisons, et donc on a fait le séjour à Saint-Malo, mais comme il y a..., bon, c'était un peu..., enfin bon, on a gardé les sous pour un autre projet et..., et les résidents ont proposé qu'on parte à Saint-Malo. Voilà. Donc on essaye au maximum de... »

Le Conseil de maison est aussi un espace où se traitent les difficultés qui se posent au sein du collectif de vie, notamment dans son volet d'organisation de la vie quotidienne. Le conseil peut ainsi être le cadre de rappel du règlement ou plus largement des règles de vie :

Extrait d'entretien résidente C.

Voilà. Et là on discute ce qui va pas, euh les projets, quoi faire..., comment on peut améliorer, et voilà.

Anne : Et là vous avez la sensation que vous pouvez être..., que vous êtes écoutée dans les conseils de maison ?

Ben la dernière fois c'était assez tendu hein.

Anne : Ah oui ?

Oui, mais bon, parfois..., ça dépend les conseils de maison, après il y en a ils sont beaucoup plus cool.

Anne : Qu'est-ce qui explique que c'était tendu à votre avis ?

Ben il y en a un qui veut pas faire le ménage, la penderie, et puis c'est vrai qu'on a..., plus la liste, elle est complète, la liste pour s'inscrire tu sais..., voilà, il y en a qui veut pas le faire et il veut pas comprendre.

Anne : La laverie ?

Oui.

Anne : Donc ça..., j'ai l'impression que ça revient souvent ça.

Oui, ben il y a des personnes ils veulent pas le ménage. Mais après, vider les machines, après c'est vrai ça peut être complexe, mon..., moi à chaque fois, quand j'utilise une machine à..., à...

Anne : À sécher. »

Les freins à la participation dans les espaces formels de participation, bien identifiés dans la littérature (Bouquet, Draperi, Jaeger, 2009) se retrouvent logiquement dans la pension de famille. La participation formelle ne garantit pas une égale participation effective aux débats et à la prise de décisions. La mise en place d'instances de participation ne lève pas en effet mécaniquement les inégalités de position et de compétences : plus ou moins grande aisance pour parler en public, sentiment d'incompétence, respect de la hiérarchie, crainte d'assumer une position minoritaire ou critique. Dans un contexte où la participation des personnes n'est pas toujours facile à susciter, l'animation est décrite comme plutôt verticale, consistant par exemple à soumettre des propositions à

l'approbation ou au vote. Du côté des résidents, si certains semblent n'avoir aucun mal à participer, plusieurs indiquent rester silencieux ou garder leurs réflexions pour eux-mêmes.

Extrait d'entretien résidente C.

Anne : « Hum. Et sinon, vous, ça vous déjà arrivé d'avoir..., de dire..., d'avoir des idées en conseil de maison, de dire des choses ?

Pas trop, mais j'écoute.

Anne : Oui. Vous avez envie, des fois, de dire des choses, ou pas trop ?

Non, pas trop, parce que...

Anne : Pas trop ?

Audrey : Non.

Anne : Parce que..., vous...

Hum. Après il y a..., on vote, parfois on peut voter quand..., pour une idée. »

Extrait d'entretien K., résidente

Anne : Mais vous avez l'impression que c'est pas facile ?

Non, c'est pas facile, non, parce que des fois, dans les réunions, quand je parle, [l'animatrice], « oh, mais on parlera de ça après, on parlera de ça après », donc du coup ben quand..., « on parlera de ça après, attendez, ce qui est le plus important c'est de parler de ça d'abord et puis on parlera de ça après ».

Concernant les locataires, l'instance de participation est le conseil des locataires, qui se réunit une à deux fois par an. Il est avant tout identifié et utilisé par les locataires comme une instance pour faire remonter les problèmes de gestion locative. Une critique récurrente est l'absence de retour sur les sujets remontés lors de ces réunions, qui selon certains alimentent la désaffectation de cette instance.

Extrait d'entretien locataire femme U-D

« C'est... bien, la seule chose que je pourrais regretter c'est que des fois quand on fait des remontées de problématiques, comme par exemple il y a des..., il y a certaines ampoules en fait dans les couloirs, qui restent allumées 24h/24, c'est quelque chose qu'on a fait remonter depuis le début, donc on le dit à chaque fois, mais en fait on a pas de retours pour savoir l'avancée, en fait, des remontées des fois qu'on peut faire, c'est le seul truc que je... dirais, voilà, c'est que des fois on fait des remontées, il y a tel et tel problème, et puis en retour..., pas forcément qu'on ait un courrier, moi je demande pas..., surtout qu'on aille pas couper un arbre pour foutre un papelard dans la boîte aux lettres, mais qu'on soit informés, enfin même de vie voix, voilà, moi « il y avait tel truc, bon voilà, ça va être résolu »

Extrait d'entretien, locataire :

« Il n'y avait pas de règle de charge, on les a demandées par mail, accusé réception, courriers recommandés avec accusé de réception, on a jamais de réponse. On en a parlé au conseil des locataires, jamais de retours. C'est pour ça que les gens ils viennent plus, il faut pas se leurrer non plus. Rien. Pareil pour le ménage. »

Dans les entretiens, comme en réunion de recherche-action, des habitants – notamment des locataires – évoquent leur souhait de réunions qui rassemblent l'ensemble des habitants de la Maison intergénérationnelle, afin de pouvoir échanger sur les sujets communs :

Extrait d'entretien locataire femme U-D

Ben on aimerait bien, en fait des fois, c'est qu'on aimerait, c'est pouvoir avoir des..., alors peut-être pas... toutes les..., on va dire tous les mois ou machin, mais une fois de temps en temps on aimerait bien avoir des réunions communes entre locataires et résidents en fait (...) On aimerait bien parce qu'on sait qu'il y a des sujets en fait, qui sont autant pour les uns que pour les autres, comme par exemple le portail du parking (...). Ou le local poubelles, il y en a qui ferment pas le local poubelles, bon, voilà, il y a des trucs qui sont..., enfin c'est commun aux deux, donc bon, c'est des choses qu'on pourrait aborder aussi en réunion, dans des réunions communes (...), on en parle tous ensemble, ça peut être bien, parce que des fois quand on est ensemble des fois on peut avoir des idées des fois pour résoudre des problèmes. »

Organes formels de la participation, les conseils de maison et des locataires ils permettent une certaine association des résidents et des locataires à l'organisation de la vie quotidienne de la Maison intergénérationnelle, mais rencontrent les limites propres à ces instances. Ils s'apparentent ainsi à des instances de consultation plus qu'à des lieux de cogestion et de codécision.

Une participation organisée centrée sur la pension de famille

La participation organisée est centrée sur la pension de famille. Différents ateliers récurrents ponctuent la semaine, tels que le cartonnage, le sport, l'atelier d'écriture ou encore la balade. De même, des moments de convivialité réguliers soutiennent la vie collective, tels que les petits déjeuners trois fois par semaine et les repas partagés bimensuels. Des activités plus ponctuelles ont également lieu, telles que les festivités, les sorties culturelles et les séjours. Si quelques activités sont ouvertes aux locataires, elles sont plutôt de l'ordre de l'évènement, tandis que les activités de routine, qui ont lieu toutes les semaines, sont destinées aux résidents. Ainsi, le projet social de la Maison semble évoluer, dans les faits, vers une mutualisation d'évènements plutôt que de ressources structurelles et d'activités pérennes – en dehors du jardin. Lors du premier groupe de recherche-action, plusieurs causes sont évoquées pour expliquer ce centrage des activités sur la pension de famille : des raisons budgétaires – expliquant par exemple que les repas partagés ne peuvent être systématiquement ouverts à tous – , mais aussi une volonté de protection des résidents et de conformité au projet social du dispositif de logement.

Notes de terrain – Première réunion du groupe de recherche-action

Locataire femme U.D: Des fois il y a des choses ici, on n'est pas forcément au courant, moi je sais, car je suis toujours fourrée ici, on ne sait pas si on a vraiment le droit d'y participer. On aimerait bien... (...) il faudrait une affiche

Salariée : il y a une question de budget derrière ça, on ne peut pas vous inclure tout le temps, car il n'y a pas de budget pour les animations. Toutes les animations qui ne suscitent pas de budget, il n'y a pas de souci, vous pouvez vous intégrer, comme les travaux2 manuels du vendredi, la marche du mercredi, le sport le mardi.

Salariée : il n'y pas qu'une histoire de budget. Il y a des activités, c'est aussi la pension de famille, c'est la Maison des résidents, des activités sont prévues pour les

résidents. Il y a des temps sur certaines activités, comme les petits déjeuners, cela reste les activités de la pension de famille.

Pour l'équipe salariée, une certaine clôture est bénéfique aux résidents, en ce qu'elle facilite l'appropriation des lieux et la confiance permettant la participation. La vulnérabilité des résidents semble ainsi constituer un motif pour réserver l'ouverture à certaines activités seulement, notamment aux temps de convivialité. Lors du second groupe de recherche-action, un débat s'engage entre salariés et les résidents sur la pertinence d'une plus large ouverture des activités et des espaces aux locataires, qui laissent entendre que certains d'entre eux tout au moins pourraient l'assumer.

Notes de terrain – Deuxième réunion du groupe de recherche-action

Salariée : après la maison récente, par rapport à ce souci de calage, il y a un nombre trop important de bénévoles par rapport aux résidents. Les résidents doivent aussi s'approprier leur lieu, c'est chez vous, ça ne va pas de soi. Quand je suis chez moi, je peux donner mon avis, c'est une machine un peu longue à mettre en place.

Anne : du point des résidents, qu'est-ce que vous pensez de cette ouverture ?

Résidente L. c'est une chose qu'on soutient, qui pourrait s'agrandir.

Résidente G : c'est une très bonne idée, on a l'habitude d'avoir du monde, ça me plaît. Je préfère avoir du monde que de me dire je suis toute seule à la maison.

Le rôle des bénévoles – bien que cette dimension doit encore être davantage explorée – semble lui aussi focalisé sur la pension de famille, en dehors des fonctions de bricolage et de dépannage des aspects matériels des logements. Lors des entretiens, les échanges entre bénévoles et locataires relatés par ces derniers sont systématiquement situés dans les espaces communs ou dans la pension de famille.

On relève différentes attitudes chez les locataires quant aux activités. Certains ne se sentent pas concernés par les activités organisées dans la pension de famille. C'est le cas notamment des jeunes étudiants. La pension de famille tout entière peut être associée aux « personnes âgées », c'est-à-dire comme quelque chose de lointain, qui ne les concerne pas.

Extrait d'entretien, locataire étudiant G. :

« Et avec la maison, j'avais compris qu'il y avait des animations entre les personnes âgées et les étudiants et les autres personnes. Et c'est une amie qui habitait avant elle avait fait un ou deux (animations). Mais après je pense qu'il n'y a pas de convocation. C'est plus des activités pour personnes âgées que sur l'interaction entre les deux. »

D'autres locataires se sentent associés, ou se sont sentis associés aux activités, mais en endossant un rôle d'aidants vis-à-vis des résidents. Un flou semble ainsi exister concernant leur rôle attendu dans les activités : y sont-ils associés comme des participants, au même titre que l'ensemble des habitants, ou leur place s'apparente-t-elle à celle de bénévoles ?

Note de terrain – réunion de recherche-action, groupe locataires

Je trouve qu'il y a un manque de réunion aussi ensemble, vraiment tous ensemble pour discuter et puis remettre des choses en place.

D'ailleurs très vite ils nous ont demandé de faire des choses pour les résidents, très très vite.

Charlène : c'est-à-dire

Animer des ateliers je sais pas quoi.

Quand on travaille c'est difficile.

Qu'on partage nos passions, nos talents, tu te souviens ? Et après y'a eu les problèmes et ça ça c'est arrêté on ne nous a plus rien demandé. Mais on a aussi dit que c'était bon fallait plus rien nous demander qu'on gérait déjà les problèmes et que..

Et puis on a déjà notre semaine de boulot c'est difficile de faire ne plus autre chose. La semaine on a besoin que ce soit off, on récupérer de notre semaine pour entamer la semaine suivante et ça jusqu'aux vacances. »

Des locataires se sentent exclus du fonctionnement quotidien de la Maison intergénérationnelle, tant du fait des activités auxquelles ils ne sentent pas associés qu'en raison de la fermeture des espaces et de leur protection par un code :

Extrait d'entretien, femme locataire B-U. :

« Quand mon dossier a été accepté, j'ai passé un entretien avec [la responsable] et une autre dame de Solidarité Habitat, pour voir si j'étais dans le dynamisme de ce qui était créé, et je me suis dit, s'ils font passer des entretiens, c'est qu'ils essaient de voir si les gens sont dans le dynamisme : « y aura un grand salon, y aura des activités, vous pourrez passer », mais nous on a aucun accès, eux ont notre code, mais nous non, si la terrasse est fermée on n'y a pas accès. »

L'investissement dans l'entraide informelle – qui fait suite à la compréhension du projet dans son volet d'entraide comme aide aux personnes en difficulté – suscite chez des locataires une attente de retour dans l'invitation aux activités. Certains locataires soulignent alors le manque de réciprocité dans le fonctionnement de la Maison intergénérationnelle. Tandis qu'ils estiment donner d'eux-mêmes par l'aide qu'ils apportent, ils ont l'impression de ne rien recevoir en retour. N'attendant pas directement de contribution de la part des résidents, l'exclusion des activités organisées est interprétée comme une absence de contre-don, qui vient briser le cycle des réciprocités (Mauss, 1997) et donc du lien social (Godbout, 2000).

Extrait d'entretien, femme locataire Q. :

« Après l'idée c'était de partager, d'avoir des repas partagés. Moi, une fois j'ai [apporté un service bénévolement] toute une matinée en bas et ils étaient en train de préparer un couscous pour un repas partagé, j'ai pas été invitée. J'ai remballé mes affaires et puis je suis partie. Je trouve qu'il y a pas vraiment de partage en fait, nous on est dans le don, mais y'a pas vraiment de partage. C'est pas très sain. Et c'est pas très sympa comme façon de penser. »

Extrait d'entretien, femme locataire C-L :

« On m'a vendu les résidents, on m'a dit qu'il y avait une pièce avec le café, pour les activités, en fin de compte non, on s'est vite rendu compte que ce n'était pas ouvert à ça. On s'est vite rendu compte qu'on était chez eux, on a tous la première essayé de

les emmener, s'ils avaient besoin d'être véhiculés, Q. qui est [profession indépendante] a voulu [leur rendre service], on a tous donné un peu de nous. »

Une seule locataire, très présente sur les lieux du fait de circonstances particulières, et qui a noué des liens d'amitié très forts avec des résidents, participe régulièrement aux activités. Cette situation fait apparaître la participation régulière comme une exception plutôt que comme la règle. Ainsi, la participation des locataires aux activités récurrentes ne va pas de soi.

Extrait d'entretien, femme locataire U.-D. :

« Est-ce que..., donc là on parlait des ateliers, comment vous êtes au courant des ateliers ?

Alors comme je suis souvent au 7 en fait [rire], en fait c'est mes amis en fait de la résidence, donc de la pension de famille qui me le disent, eux ils ont un planning, en fait, de la semaine, de tout ce qui va se passer, donc je sais par exemple le lundi matin entre 10 et 12 eux ils ont un atelier cartonnage, bon comme moi je travaille je peux pas y aller, euh le mardi... matin ils ont sport, donc ça c'est pareil, je peux pas y aller, mais des fois si je suis en vacances bon je sais que je peux aller avec eux, parce que j'ai déjà demandé si j'avais le droit d'y aller, donc ça je sais que quand je suis en vacances je peux aller avec eux. Ils font des fois des balades aussi, bon, c'est souvent le matin donc bon..., enfin l'été ils font ça l'après-midi, mais bon, l'hiver, comme la nuit tombe vite ils font ça le matin, donc ça c'est pareil, je peux pas y aller non plus. Mais voilà, c'est parce que eux ils ont un planning de tout ce qui va se passer dans la semaine, ou alors, encore une fois, c'est les filles de la pension de famille qui me disent « tiens, il y a tel truc, tel jour, est-ce que tu veux venir avec nous ? » Des fois c'est même elles qui me disent..., mais je dis « oui, mais attends, faut demander d'abord à [la maîtresse de maison] », ou voilà, si j'ai le droit de participer ou pas. »

Les salariés pointent de leur côté une difficulté à faire venir les locataires, même ceux qui revendiquent plus de participation, sur les temps conviviaux. Ils pointent également l'impossibilité matérielle d'une partie des locataires à participer, du fait de leur activité salariée ou de leur emploi en horaires décalés. D'autres raisons sont également évoquées, telles qu'une bonne insertion, pour certains, dans des liens familiaux et sociaux extérieurs à la Maison intergénérationnelle les rendant peu disponibles aux liens de voisinage, ou encore les trajectoires des habitants des logements temporaires, dont le départ programmé ne favorise pas l'investissement dans le voisinage.

Extrait d'entretien – Salariée

« elles se sentent vraiment soutenues, les familles, mais après, elles investissent pas encore des temps plus collectifs, et en même temps je me dis que c'est compliqué quand même à penser, parce que pour des femmes qui sont... en horaires complètement décalés, bosser le week-end, bosser en soirée, fatiguées aussi, voilà, c'est pas simple de les... rendre acteurs d'un projet tel que celui de la Maison intergénérationnelle, oui. »

Dans les faits, la mutualisation d'une partie des moyens de la pension de famille s'oriente principalement vers l'ouverture de temps de convivialité ponctuels et le co-entretien du jardin. Ceci peut produire un sentiment d'exclusion pour les locataires, d'autant plus vif qu'ils estiment s'impliquer et s'engager dans la vie de la Maison intergénérationnelle. La protection des résidents de la pension de famille est avancée comme raison principale de cette orientation. On peut penser qu'une plus grande ouverture des activités pourrait en effet rendre plus périlleuse la participation des résidents, et réclamerait un intense travail de régulation. On peut aussi faire l'hypothèse qu'elle entraînerait également un accroissement considérable de la charge de travail, dans le contexte où de lourdes responsabilités reposent déjà sur une petite équipe salariée, ce motif pouvant peser dans les orientations choisies.

La participation organisée au sein de la pension de famille : soutenante pour certains, trop encadrée pour d'autres

Cette partie explore les modalités de mise en œuvre de la participation organisée, et les expériences vécues dont rendent compte les résidents. Dans les pensions de famille, le mode de gestion des espaces collectifs, le fonctionnement des conseils ou comités des résidents, mais aussi le style d'intervention des hôtes – plutôt vertical ou tourné vers un objectif d'autogestion – induisent des dynamiques de participation inégales (DIHAL, 2015). De même, les modes d'organisation des institutions – l'établissement, mais aussi l'association – sont à prendre en compte, car elles induisent des effets sur les relations entre habitants et entre habitants, professionnels et bénévoles (Enriquez, 2003).

Dans la Maison, les activités formelles et les moments de convivialité visent le soutien à la vie quotidienne, la création de liens sociaux et l'ouverture vers l'extérieur, en recherchant la participation des résidents pour leur organisation :

Extrait d'entretien – directrice de l'accompagnement

« Après, l'accompagnement proposé dans la maison va être collectif, donc..., individuel et collectif en même temps, c'est pas le même type d'accompagnement individuel que celui qu'on pratique sur le diffus, lorsqu'on met en place des actions collectives on va être très attentifs à chacun dans le groupe, donc les pensions de famille développent des activités de tous ordres. Alors simplement de présence et de lien, autour des repas, des petits-déjeuners..., mais aussi des activités artistiques, ça peut être aussi une activité sportive, des sorties vers un musée, ou autre chose, visiter un château, enfin..., ou des sorties sur une journée à l'extérieur de Paris, enfin il y a pas de frontières... Après, ce qui est important c'est que les résidents soient demandeurs, on travaille aussi les propositions avec eux, il y a un..., enfin une réunion de résidents »

Les activités organisées au sein de la pension de famille, outre leur fonction socialisante, portent également une visée éducative. Ils ont pour ambition de contribuer à développer des compétences jugées nécessaires pour habiter un logement autonome et cohabiter. Ce travail éducatif vise à soutenir l'appropriation et l'entretien du studio au sein de la pension de famille mais, aussi, éventuellement, à préparer la sortie du dispositif et l'accès à un logement propre, en dehors de l'habitat inclusif.

Notes de terrain – compte-rendu d'entretien avec l'animatrice

« Le lien entre résidents et résidents et locataires se travaille beaucoup à partir d'activités qui servent de médiation. Par exemple, l'organisation de repas partagés, ce

qui inclut l'élaboration du menu, les courses, la préparation en commun et le rangement. Ce genre d'activité travaille à la fois l'autonomie, la socialisation (acquérir des règles communes) et la sociabilisation (les relations). »

L'équipe bénévole et salariée souligne l'objectif de ne pas faire à la place des résidents, de susciter et soutenir leurs propositions et leur implication dans la vie de la Maison intergénérationnelle et dans les activités organisées. L'organisation du dîner de Noël est souvent citée comme un exemple réussi d'évènement à l'initiative des résidents. Un résident explique le travail de concertation et de négociation nécessaire à l'organisation de cet évènement « en autonomie », tant au sein du groupe d'habitants engagés qu'avec l'équipe salariée et l'association.

Extrait d'entretien résident O.

ben par exemple l'année dernière, avec une résidente, on avait fait un repas de Noël. On avait une idée de faire un repas de Noël, donc on avait parlé avec [la maîtresse de maison], avec [la responsable], avec les salariés si c'était possible. On a eu l'accord, donc on a eu l'accord d'ouvrir la salle d'en bas, de l'ouvrir jusqu'à minuit. On a eu l'autorisation, on avait demandé au siège et à l'agence immobilière à qui appartient les locaux, l'agence immobilière a dit « ok jusqu'à minuit, mais par contre la cuisine reste fermée ». Donc ok, donc on s'y était pris depuis septembre parce qu'avec les moyens qu'on a, il faut viser large, parce qu'on a tous des petits revenus. On demandait une participation financière de 10 euros pour ceux qui voulaient y participer.

Note de terrain – compte-rendu d'entretien avec l'animatrice

Le dernier repas de Noël a été entièrement pris en charge par les résidents qui l'ont organisé de bout en bout de manière très autonome. C'est une résidente qui a assuré l'ensemble de la coordination du repas de Noël avec une efficacité remarquable. Cet évènement a suscité un grand enthousiasme et beaucoup de contribution. Il en a été de même pour la décoration de la salle du repas du Nouvel An de la mairie que les résidents ont pris en charge.

Il est intéressant de relever que les activités formelles apparaissent majoritairement organisées et fréquentées par des femmes. La question du genre, émergeant dans le second groupe de recherche-action du 10 février 2019, est mise au travail lors du troisième groupe du 15 mars. Un des résultats est leur invisibilisation dans le cours de la vie quotidienne et les activités organisées dans la Maison.

Notes de terrain – Deuxième groupe de recherche-action

Bénévole N; la plupart des activités se sont que des femmes, sauf l'atelier foot. (...)

Bénévole F : il y a que de filles dans les activités, les filles investissent beaucoup, alors qu'il n'y a pas beaucoup d'hommes. (...) où sont les hommes ?

Salariée: ils se mettent des barrières, il faut les solliciter beaucoup. Pour la mosaïque et le cartonnage, il faut presque les prier de venir. Tir à la carabine, peut-être mixte, Il faut les pousser.

Locataire U : les garçons se réunissent chez eux, chez les uns ou chez les autres, là-haut.

Salariée : ils viennent sur les repas, sur les petits déjeuners, sur les activités plus ponctuelles.

Lors du troisième groupe, la discussion porte sur le poids du genre dans les activités formelles et informelles est reprise. On fait l'hypothèse que les échanges informels dans les espaces communs de la pension de famille concernent plutôt les hommes, alors que ce sont plutôt les femmes qui participent aux activités organisées. On fait également l'hypothèse que l'importance des femmes parmi les bénévoles et donc le choix des activités favorise la participation féminine au détriment de celle des hommes.

Notes de terrain – Groupe de réflexion du 15 mars 2019

« Bénévole femme N : beaucoup d'ateliers sont proposés par des femmes, ce n'est pas neutre. Tous.

Bénévole homme H : Tous sauf la cuisine, par D, depuis peu

Bénévole femme N : à part H. et J, les bénévoles sont des femmes »

La participation formelle est organisée de manière plutôt verticale par les salariées et les bénévoles. Un système d'inscription sur papier aux activités est organisé, de manière hebdomadaire. Les bénévoles proposent des activités en fonction de leurs savoirs-faire, les salariés en fonction des occasions de partenariat. L'animatrice chapeaute l'organisation et l'animation des activités où elle est présente.

Extrait d'entretien bénévole P.

« Avec les résidents, voilà, avec les résidents on a mis en place un..., un programme d'animation, c'est-à-dire que je..., étant référente je proposais un planning toutes les semaines, c'est-à-dire qu'on voyait le lundi c'est telle personne qui fera un atelier ce qu'on appelait remue-méninges, tel jour le mardi on fera du jardin, tel jour le mercredi on fera des balades, le jeudi on fera des courses..., proposer des courses dans les grands magasins style Auchan, voilà, donc là covoiturage par les bénévoles, le vendredi atelier manuel, donc tous les jours à peu près les bénévoles se répartissaient les activités, donc ça ça a démarré assez rapidement, et les..., et les résidents ont..., les premiers résidents ont tout de suite accroché, on a eu..., on a fait des ateliers pâtisserie, les premières choses qu'on a faites c'était Noël 2016, c'était les petits gâteaux de Noël, par exemple, c'était les couronnes de l'Avent, c'était... »

Notons que si ces activités ont pour fonction première de structurer le quotidien de la Maison intergénérationnelle, de développer leur bien-être et leur estime de soi, elles sont aussi le cadre d'un développement des compétences pour les bénévoles, développent, tout comme le travail collectif et de collaboration avec les salariées. Du côté des résidents, l'implication dans un projet collectif comme les activités collectives organisées par les salariés et les bénévoles apparaît très structurante pour un petit noyau d'entre eux, à la fois pour rythmer l'emploi du temps, créer des sociabilités de groupe et pour reprendre confiance.

Extrait d'entretien résident P.

« donc pour vous c'est un soutien, les activités pareilles vous sentez que ça vous soutien ?

selon moi, je me dis je peux pas travailler, mais je sers à quelque chose, je fais quelque chose de mes dix doigts, je vais à droite à gauche, je vais aux activités, je fais ça, je vais au CMP, je vais pas si je vais par là

À : vous vous sentez actif.

voilà. »

Une résidente exprime ainsi ses sentiments positifs procurés par la prise de responsabilité pour la gestion et l'entretien du lieu de vie :

Extrait d'entretien résidente G.

« Ben moi je me suis inscrite en premier, si je puis dire, parce que j'avais une occupation de la buanderie, parce qu'on a un cahier, si vous voulez, où on marque le..., la date, la date, le nom de la personne, les numéros de la machine, et comme ça, ceux qui sont sur la liste on a les clés (...). Et donc nous on doit regarder si les machines sont bien vidées et s'ils ont enlevé les poussières et tout, ou sinon on fait un petit nettoyage de..., de la buanderie, et la salle, et ben à 9h le matin on ouvre et à 21h on ferme le soir, voilà. Moi je me suis inscrite, je me suis dit « tiens, c'est pas mal... »

Anne : En quoi c'est pas mal finalement ? Vous sauriez expliquer ?

Parce que c'est la première fois que..., que je m'occupe d'une grande responsabilité comme celle-là, parce que avant je faisais pas ça.

Anne : Et ça ça vous fait du bien ?

Oui. »

Les activités, les réunions, les sorties culturelles, les balades, le temps passé dans les parties communes à discuter et participer aux plaisanteries sont appréciées et soutenantes pour une partie des résidents. La hiérarchie claire, l'exercice de responsabilités et leur incarnation dans une petite équipe salariée bien connue, semble également pouvoir constituer un élément structurant pour certains d'entre eux :

Note de terrain – Extrait d'entretien informel avec résident U.

Alors [l'animatrice] a trois bureaux, elle travaille dans trois pensions de famille. Et [la salariée] fait aussi plusieurs foyers, mais sinon elle est toujours responsable à Jouy, c'est elle la maitresse d'école euh la maitresse de la pension de famille. Parce qu'à Versailles c'est [la salariée], quand elle pas là et ben ils se remplacent. (...) . Je connaissais pas tout ça au début, j'étais perdu, mais maintenant je connais l'emploi du temps.

C : C'est des gens qui peuvent être soutiens pour des trucs ?

Ouais ils sont gentils aussi, ils sont pas trop sévères. Quand je vais quelque part, il faut que je prévienne. Par exemple, si je suis pas bien, j'ai le numéro de téléphone. Par exemple quand elle est pas là si il y a quelqu'un qui veut fermer à clé, ils sont obligés d'appeler [la salariée]. Elle doit passer aujourd'hui pour fermer. Et puis y'a la grande cheffe [...]. C'est elle que j'ai rencontrée en premier. »

Une partie des résidents ne formule ainsi pas de critique par rapport à cette organisation, soit qu'ils la pointent comme un élément soutenant, soit que la conquête d'une plus grande autonomie soit associée à un projet résidentiel futur, la Maison intergénérationnelle faisant alors figure d'étape.

Extrait d'entretien, résidente C.

Anne : Et comment ça se passe, est-ce que c'est des..., est-ce que vous vous pouvez avoir aussi des idées, de dire « tiens, j'aimerais bien faire telle ou telle activité », ou est-ce que c'est l'équipe d'ici qui vous les propose, comment ça se passe ?

Moi j'ai pas proposé, mais il y en a qui sûrement ont proposé hein, des activités hein, il y en a ils nous proposent et puis il y en a..., ben ils peuvent nous donner des idées, tu vois ?

Anne : Oui. Et ça vous convient comme ça, ou vous aimeriez que ça se passe autrement ?

C'est..., je travaille la plupart du temps, à part quelques week-ends..., j'ai été dimanche à la sortie, voilà, après j'ai ma famille de l'autre côté..., et puis je regarde si c'est pas trop tard, et à la semaine..., j'ai pris des jours de congé pour la fête de... ici, à mon boulot, pour participer, surtout... faut décorer la salle.

Anne : Oui, donc ça vous convient comme ça ou... ?

Oui, et puis s'il y a d'autres choses après voilà..., après l'avenir hein... »

Une tension émerge entre la participation intermittente des résidents aux activités, même s'ils disent vouloir s'engager, et la régularité attendue par les bénévoles. Cette tension est cependant plutôt assumée et bien vécue par les bénévoles. C'est surtout pour l'activité « jardin » qu'elle semble poser problème, sans doute parce que la régularité est nécessaire à son entretien, mais sans doute aussi, car c'est un espace commun aux locataires et aux résidents, qui cristallise les incompréhensions réciproques. C'est en tout cas l'interprétation que nous proposons pour expliquer ce paradoxe : le jardin est cité comme point fort par plusieurs résidents, alors qu'il est identifié comme une activité qui fonctionne mal par les locataires et les bénévoles du fait du manque d'investissement, tandis qu'il est jugé par les salariés comme étant accaparé par les locataires. Ainsi, tandis que des résidents évoquent apprécier le jardin comme espace à fréquenter, comme activité à pratiquer et pour les légumes dont ils peuvent profiter, il est choisi comme exemple d'une activité qui ne suscite pas assez d'engagements dans la seconde réunion de recherche-action.

Une tension similaire se retrouve dans les modalités de participation aux décisions et à l'organisation : les salariés et bénévoles disent être ouverts à l'initiative des résidents, mais soulèvent dans le même temps la difficulté à maintenir leur participation sur la durée. C'est ce qui explique, à leurs yeux, qu'ils soient amenés à reprendre la main sur les projets au stade de leur concrétisation. Les modalités de participation des résidents donnent lieu à un débat lors du second groupe de recherche-action. Tandis que les bénévoles et les salariés relèvent l'absence d'initiative autonome des résidents, ces derniers semblent plutôt soutenir l'invisibilité de leurs échanges et de leurs propositions :

Notes de terrain – Deuxième groupe de recherche-action

« Salariée : Mais réfléchir ensemble, je n'ai pas vu les résidents de se mettre autour de la table, se rencontrer sans nous. Je n'ai pas vu des choses sans nous autour d'une table, le vivre ensemble c'est tous ensemble.(...)

Résidente L. : j'en ai discuté avec E., il faudrait prendre des notes sur ce qu'on voudrait faire et après on vous en parle. On a déjà discuté avec les locataires, on

parle de beaucoup de choses, le faire par écrit et voir ce qu'il pourrait être possible de faire. »

De même, malgré les souhaits de soutenir les initiatives des résidents, la volonté d'éviter des actes délictueux tels que des vols et les mises en danger des personnes et du collectif, limitent le partage des responsabilités quant à la gestion des espaces collectifs. Ainsi, si des modalités de cogestion existent – tel que le contrat qui lie un groupe de résidents à l'association pour l'ouverture et l'entretien de la buanderie et de la salle commune – la survenue de vols motive la reprise en main des responsabilités par l'équipe et la fermeture de certains espaces telle que la salle commune. S'ils comprennent les difficultés que peut poser la gestion des pièces partagées, des résidents vivent tout de même les modalités d'organisation de la Maison et des activités comme une restriction de leur initiative ou de leur liberté d'action :

Extraits d'entretien, résident P. :

« A : et ça tout se fonctionnement là sur les clés de la buanderie, la salle, les horaires, vous en pensez quoi vous ?

moi piouf, moi à mon niveau je trouve ça un peu bête d'ouvrir fermer. En fait, bon d'accord c'est vrai qu'il y a des personnes, moi je ne juge pas, chacun à ses problèmes tout ça, moi je suis la première à défendre quelqu'un quand il se fait insulter dans la rue, donc euh moi là-dessus y'a aucun problème je ne jugerai pas. Mais c'est vrai qu'il y a des personnes qui en sont pas capables, par exemple la cuisine qui est en bas, c'est une cuisine assez importante, y'a les plaques, y'a le four tout ça et y'a des personnes qui ne sont pas capables de l'utiliser comme il faut. Donc euh, même avec un certain, avec des certaines sécurités, ils seraient capables de se couper, de se bruler de mettre du métal dans un micro-onde enfin voilà. Le problème c'est que ça pénalise tout le monde et c'est ça que moi j'ai un peu de mal à digérer ».

Certains résidents expriment un discours critique envers le style plutôt vertical de l'organisation et de l'animation. De leur point de vue, ils ne parviennent pas toujours à ce que leurs projets plus spontanés soient pris en considération. Le style d'animation, lors de certaines activités, peut provoquer le sentiment de n'être pas traité comme un adulte, ou d'être dénié dans ses capacités :

Extrait d'entretien, résidente K. :

« Oui, j'aurais bien aimé faire..., faire comme le théâtre, parce que à un moment en fait il y avait des gens qui étaient venus jouer, on les regardait jouer, et nous on voulait pouvoir participer à ça, mais c'est trop cher, en fait, c'est..., c'est 200 euros je crois, un truc comme ça, et c'est trop cher pour nous, du coup pourquoi pas faire du théâtre, moi j'aimerais bien me mettre ça en place, une activité en plus.

Anne : *Et vous pensez que c'est possible de le proposer, de... ?*

Non, je..., oui, enfin j'ai l'impression que quand je parle..., enfin c'est pas que j'ai l'impression, mais..., ça sert à rien en fait. [rire gêné] En fait j'ai un peu..., ça sert à rien de parler parce qu'en fait les choses elles sont pas faites après, voilà, donc...

Anne : *Donc vous avez arrêté de proposer ?*

Oui, voilà, parce que j'avais proposé un truc, ça s'est pas fait... »

Une ligne de partage semble ainsi se tracer entre des résidents adhérents aux modalités organisationnelles des activités, et d'autres plus critiques. Plusieurs hypothèses peuvent être émises pour expliquer ces positionnements contrastés. D'une part, le plus ou moins grand besoin d'accompagnement des résidents : les plus « autonomes » se sentent limités dans leurs initiatives, parfois même déniés dans leurs capacités à la prise de responsabilité, au cours d'activités, tandis que pour les autres l'organisation claire et hiérarchisée fournit un étayage structurant. D'autre part, et en relation avec cette première dimension, on peut penser que les modalités d'animation constituent un facteur déterminant : comme on l'a vu, du fait de leur parcours professionnels et de formation, des membres de l'équipe bénévole et salariée puisent dans des référentiels d'action de secteurs professionnels divers – tels que l'animation socioculturelle, l'enseignement scolaire – mais aussi dans leur expérience personnelle. Ils ne possèdent pas nécessairement de ressources relatives à l'accompagnement collectif d'adultes propres au travail social, telle que l'intervention sociale d'intérêt collectif par exemple. On peut faire l'hypothèse que cela contribue à ce que certains résidents ne sentent pas toujours soutenus dans leurs capacités de responsabilisation. Enfin, on peut penser que les parcours influencent fortement les modes d'appropriation des activités, comme plus largement des différentes dimensions de la Maison intergénérationnelle. Les activités, qui portent explicitement le but de rompre l'isolement et de soutenir des personnes en difficulté, sont probablement plus ou moins bien acceptées selon que les personnes se projettent durablement dans les lieux ou vivent ce logement comme un déclassement, un accident de parcours qui les associent malencontreusement aux groupes les plus vulnérabilisés.

Au sein de la pension de famille, les résidents signent un règlement qui précise notamment le caractère obligatoire de la participation aux activités. La participation aux activités formelles et organisées par l'équipe s'apparente ainsi à une exigence, dans la mesure où son caractère obligatoire peut être rappelé :

Extrait d'entretien résident P.

À : et donc si vous participez à rien, qu'est-ce qui se passe alors ?

ben je vais être convoqué, dans le bureau de [la Maîtresse de maison], et on va me demander ce qui se passe pourquoi je participe à rien. C'est ce qui c'est passé cet été. Cet été, je me suis fait convoquer. On m'a dit « ouais P., d'habitude vous participez aux activités et là on vous voit plus ». Je lui dis « ouais, mais l'été vous allez jamais me voir, l'été vous me verrez pas, parce que moi je supporte pas la chaleur ». Je dis « pas parce que c'est chaud parce que c'est chiant, vous me mettez dehors dans cinq minutes, je tombe dans les pommes ».

À : et ça [la Maîtresse de maison], elle a compris ?

elle a compris et je lui dis « ne vous inquiétez pas, quand les températures vont descendre, plus elles vont descendre plus vous allez me voir ».

La pension de famille est ainsi traversée de défis et de paradoxes qui concernent plus largement les dispositifs qui portent des objectifs de participation et d'autonomie, des axes devenus centraux dans les politiques sociales, telle que le décalage possible entre les objectifs normatifs et la réalité des pratiques (Demailly, 2015), ou encore leur tension vers l'« activation » des usagers, c'est-à-dire une pression à leur mise en activité (Astier, 2007). Par ailleurs, face au défi de maintenir un environnement de vie soutenant pour chacun au sein de la pension de famille, de réguler les tensions et notamment celles liées aux usages de drogue et d'alcool, ceci avec des moyens limités en termes de ressources humaines et de présence sur les lieux, les activités peuvent constituer un moyen de régulation des comportements, même lorsque ceux-ci ne gênent pas l'activité proprement dite, ici décrite comme bénéfique aux personnes, comme c'est le cas dans l'exemple ci-dessous.

Entretien bénévole

Liliane : *Il y a une chose dont on a pas parlé, et qui..., c'est les addictions.*

Anne : *Oui.*

Liliane : *parce que là, on parlait des deux musiciens là, et en fait on peut pas continuer la musique avec eux actuellement parce qu'ils sont..., ils sont en suspension on va dire, ils..., il y a une menace d'exclusion.*

Anne : *Ah ?*

Liliane : *Donc ça c'est pas évident non plus, parce que au départ on devait faire quelque chose avec juste seulement O. à [ville], on avait fait plusieurs séances de répétitions, et puis comme après il y a eu un problème important qui a été pris en charge par la maison, euh, on nous a dit « ben non, on peut pas à la fois.... leur dire « ben vous risquez votre..., votre appartement, pour conduite... illégale », et à la fois faire de la musique avec eux, donc..., ça ça a été aussi..., c'est difficile.*

Dans la pension de famille, l'équilibre entre le respect de l'autonomie de chacun et la protection des personnes représente une gageure : comment concilier les attentes de structuration et de cadre avec celles de liberté et d'autonomie ? On relève ainsi des paradoxes. Tandis que les bénévoles et les salariés soulèvent la difficulté de mobiliser les résidents, notamment sur des projets de long terme, les tentatives de prises d'autonomie des résidents apparaissent contrôlées, limitées. Tandis que la prise d'initiative et le partage de responsabilités sont identifiés comme des objectifs consensuels, on relève un style d'animation et une gestion plutôt hiérarchisés. Plusieurs motifs concourent à ces paradoxes, on l'a vu, depuis les parcours des résidents et leurs attitudes vis-à-vis du dispositif, jusqu'à des moyens déployés pour réguler les comportements sans qu'une présence puisse toujours être assurée sur les lieux. Le maillage professionnel très souple peut ainsi contribuer, paradoxalement, à laisser peu d'autonomie aux formes d'auto-organisation collective des résidents, alors que la revendication de ne pas être accompagné ou protégé peut précisément être interprétée comme une prise d'autonomie (Rist, Rouxel, 2018). La pension de famille est ainsi traversée de défis que l'on retrouve plus largement dans l'action sociale contemporaine axée sur la participation et le développement de l'autonomie, et d'autres qui paraissent plus propres à l'habitat inclusif.

La recherche-action : une autre activité encadrée

La recherche-action elle-même peut être analysée comme une activité organisée. On observe dans le groupe de réflexion des processus similaires à ceux en jeux dans les autres activités : participation assidue d'un petit groupe de résidents, participation intermittente de quelques autres, absence d'un autre groupe. On observe également des freins à la participation et une participation a-critique d'une partie des résidents, malgré la mise en œuvre de techniques d'animation participatives.

La dynamique du groupe a permis de révéler la vivacité des conflits latents. Lors des premières réunions de groupe, la virulence de l'expression du sentiment d'insécurité porté par les locataires, accusant alors les résidents d'actes transgressifs, et celui de stigmatisation ressentie par les résidents a permis de révéler, en la mettant sur la « place publique », une tension latente depuis des mois. Mais l'expression de cette parole a contribué à renforcer une rupture et un processus de déliaison entre les deux groupes plus qu'à amorcer la constitution d'un groupe de recherche. L'organisation d'un groupe mixte ayant provoqué du malaise chez l'ensemble des catégories concernées, nous avons décidé d'introduire une période de travail en groupes non mixtes, avant de réfléchir aux modalités du retour en grand groupe. Les réunions en sous-groupes deviennent alors des lieux d'expression de cette

plainte, mais aussi une occasion de pouvoir se retrouver entre pairs, une fois cette revendication entendue par notre équipe.

Le groupe de réflexion a en effet pu être utilisé :

- Par des résidents pour parler entre eux, tandis qu'ils expriment disposer de peu d'espaces temps pour se retrouver entre eux, notamment depuis la fermeture des espaces collectifs en dehors de la présence des salariées ou bénévoles.
- Par les locataires pour faire remonter leurs insatisfactions concernant les aspects locatifs de leur logement ou de la vie collective.

Extrait d'entretien, homme locataire U.

« savez vous j'ai participé à cette réunion, mais je ne sais pas si j'étais entendu, je sais pas en fait parce qu'on verra, ça dépend de ma disponibilité. Faire l'activiste de quelqu'un qui veut changer la société, c'est pas mon truc à moi. Tu dépenses beaucoup d'énergie pour rien. Moi j'aime bien faire les trucs efficaces, les réactions tout de suite et bien réfléchies. La réaction qui peut vraiment mener à quelque chose. Mais pas juste parler, blabla on est bien on est juste content, regardez les photos, à mon avis, c'est pas efficace, il faut réagir et pas parler. Parce qu'on parle beaucoup, beaucoup de réunion, beaucoup de choses, il faut toujours tenir compte des autres, il faut parfois fermer la bouche parce qu'il y a quelqu'un à côté, on ne peut pas tout exprimer, donc je sais pas en fait, je peux participer, bien sûr, mais franchement pour parler honnêtement, c'est pas mon but. J'ai juste transmis le message, je sais pas si j'ai été entendu, après il y a les gens qui peuvent réagir, ce n'est pas à moi de gérer toute cette situation parce que franchement je sais pas... Je vois pas que c'est une situation hyper compliquée, mais il y a les moments qui sont troubles Moi j'ai bien expliqué tout ce qu'il fallait est-ce quelqu'un veut que je parle une deuxième fois la même chose, je vois pas de raison à ce qu'il faut parler une deuxième fois en fait parce que j'explique bien tout ça, non ?

Les échanges qui s'instaurent au cours du processus de recherche-action mettent ainsi en exergue des dynamiques qui concernent plus largement la pension de famille et la Maison intergénérationnelle. Visant une dynamique de participation, la recherche-action rencontre ainsi, logiquement, des difficultés similaires à celle de la pension de famille et de la Maison intergénérationnelle, les mettant d'autant plus en exergue. De même, elle permet de saisir les revendications propres de groupes d'habitants, tels que la demande de régulation d'une partie des locataires et l'aspiration à davantage de sociabilité informelle pour des résidents.

La participation des locataires : sur le mode de la contestation

Une partie des locataires est engagée dans de fortes revendications. Ils font état d'un certain nombre de difficultés relatives à leur vie quotidienne dans la Maison intergénérationnelle. Une partie de celles-ci concernent des difficultés de gestion locative, telles que des problèmes relatifs aux charges, à l'alimentation en eau et en électricité, d'éclairage des lieux communs, de propreté, d'entretien du logement et des espaces communs, de manque de réponse ou de relation avec le bailleur. L'incendie est également présent dans les discours comme un événement traumatique. D'autres récriminations concernent la cohabitation au sein de la Maison. Confrontés à un projet qui ne se déroule pas comme ils l'attendaient, pris dans la réalité des relations de voisinage, ils participent alors à la vie de la

Maison intergénérationnelle, mais selon un format inattendu : sur le mode de la contestation, voire de la mobilisation collective.

Extrait d'entretien, étudiant locataire G. :

« Non je pense que le feu a commencé, je ne sais pas bien ce qui s'est passé. Donc on est sorti de la chambre, c'était quatre heures du matin et maintenant, on a plus d'eau chaude. Et maintenant, je me rappelle le jour où on avait plus d'internet, je ne sais pas s'il va arriver la même chose. Maintenant, je me douche soit au laboratoire parce qu'on a des douches, soit à la salle de sport. Dans ce cas, je dois contacter l'administration pour les problèmes qui arrivent. (...)pour l'internet j'ai changé de compagnie de téléphone pour avoir plus de giga je pense que c'était pour moi une façon de rester moins à la maison, de sortir plus. J'ai fait ça, j'ai envoyé des mails et ça n'a pas marché. Maintenant je ne sais pas comment ça va finir, si on va avoir de l'eau chaude. »

Un petit groupe de locataires porte ces revendications au Conseil des locataires, puis à la Mairie. Comme on l'a vu, l'espace de la recherche-action a lui aussi pu être utilisé pour « faire remonter » ces doléances. Une autre forme de participation qui ne prend pas la forme attendue est celle de l'intervention conflictuelle auprès des salariées. Plusieurs locataires interpellent l'équipe salariée, pouvant donner l'impression à celle-ci d'une appropriation excessive, voire d'une ingérence dans la vie de la Maison. L'intervention de locataires auprès de l'équipe et des partenaires, sans l'isoler d'autres facteurs, semble en effet avoir joué un rôle dans les décisions de « sorties » de plusieurs résidents. Un enjeu du projet de mixité est alors son influence potentielle sur la gestion de la pension de famille, et d'une éventuelle pression vers un profil de résidents plus conforme aux attentes des locataires.

On peut caractériser les actions entreprises par un petit groupe de locataires auprès de l'association et des partenaires comme l'engagement dans une « action collective », c'est-à-dire une « action concertée qui implique une intention consciente », souvent liée à la revendication d'obtention de droits ou de respect du droit, et qui participe à l'exercice de la démocratie, fusse sous des traits protestataires (Cefaï, 2007 ; Mathieu, 2011). Ainsi, tout comme la question intergénérationnelle ne surgit pas toujours où on l'attend, la participation des habitants prend des visages inattendus. L'organisation d'une action collective par des locataires, leur mobilisation, bien que revendicative, peut être considérée comme une forme d'appropriation très forte du lieu, comme une forme d'implication et, finalement, de participation au collectif de vie.

Pistes de conclusions et de réflexion à mettre au travail durant la troisième année

La Maison intergénérationnelle se présente comme un ensemble résidentiel qui porte des caractéristiques propres à l'habitat inclusif – une alternative au modèle classique de l'institution médico-sociale qui se caractérise par un accompagnement par une équipe salariée resserrée, un soutien à l'autonomie et à l'intégration dans la cité par une présence non continue dans le lieu de vie – et d'autres qui relèvent davantage des orientations associatives : une importante équipe de bénévoles, formés et encadrés, l'association d'une pension de famille avec des logements sociaux classiques, permettant la mutualisation d'une partie des moyens du dispositif social. La Maison intergénérationnelle articule ainsi deux projets sociaux distincts, mais emboîtés : celui de la pension de famille, qui répond aux cahiers des charges de la Circulaire qui les encadre d'un point de vue législatif, et celui de la Maison plus largement.

Dans la pratique, le projet semble évoluer vers une mutualisation contenue des moyens de la pension de famille au profit de la Maison intergénérationnelle dans son ensemble. Des dynamiques complexes animent la relation des différentes catégories d'habitants en ce qui concerne tant la participation organisée par les salariés et les bénévoles que l'implication dans les solidarités informelles et le voisinage. Chaque catégorie d'habitants s'approprie le logement et le projet en fonction de sa situation et de sa trajectoire. Le logement dans la Maison peut représenter une étape dans un parcours ou être envisagé de manière plus durable, il peut représenter une mobilité ascendante ou au contraire un déclassement. Ces facteurs influencent profondément les modes d'appropriation et d'investissement du projet et du lieu de vie. Tandis, par exemple, que les étudiants passent sans se sentir forcément concernés par les dynamiques du voisinage, les familles avec enfants ont adhéré avec beaucoup d'enthousiasme au projet de lieu de vie convivial et solidaire, mais se révèlent aussi les plus intolérantes aux comportements qui transgressent la morale et pourraient mettre en danger leurs enfants.

La régulation de la vie de la Maison représente un défi à plusieurs titres : il s'agit de protéger les plus vulnérables tout en répondant aux exigences des plus autonomes, d'être en position de médiation parmi des positions contradictoires, de faire face à de fortes attentes de régulation de conflits avec des ressources humaines et une présence limitée, de coopérer entre professionnels et bénévoles aux parcours, compétences et cadres de mission hétérogènes.

La mixité à tous crins, au quotidien, produit un certain nombre d'effets. La solidarité entre les âges est bien présente, mais tend à être éclipsée dans les discours et les préoccupations par les dynamiques qui s'organisent autour de clivages sociaux : la maladie psychique, les comportements déviants et, derrière ceux-ci, une condamnation des comportements des groupes les plus modestes, notamment par des individus pour qui cette cohabitation signe l'échec d'une promotion sociale. Cependant, la difficulté des « contacts mixtes » est compensée par une intense sociabilité entre pairs : entre « résidents » de la pension de famille et « locataires » du logement social d'une part – selon les catégories instituées qui tendent à figer ces statuts –, mais aussi entre jeunes, entre parents, ou encore entre hommes et femmes.

L'équilibre entre protection des plus vulnérables et réponse aux attentes des plus autonomes traverse tant la vie de la pension de famille que celle des relations entre les deux ailes de l'ensemble résidentiel. La protection des résidents de la pension de famille peut ainsi rentrer en contradiction avec le désir d'indépendance de certains d'entre eux, tout en les caractérisant comme des destinataires de l'aide plutôt que des partenaires dans ce projet de lieu de vie solidaire. Le cadre clair et hiérarchisé, dont on peut penser qu'il compense également les ressources humaines disponibles pour assurer la régulation,

se révèle soutenant tout en venant considérablement limiter le développement de formes plus spontanées de liens sociaux et d'entraide. Les locataires revendiquent quant à eux une plus grande participation dans la vie de la Maison, tout en souhaitant être protégés des comportements déviants qu'ils associent aux résidents. Leurs revendications et mobilisations peuvent à leur tour influencer sur la vie de la pension et peser sur les décisions relatives aux résidents, dans un contexte où la pension de famille constitue pourtant un refuge à des parcours chaotiques et contraints.

Le soutien et l'entraide au quotidien signalés tant par les résidents que par les locataires sont en cohérence avec les objectifs du projet. De même, on saisit bien comment certains s'appuient sur la Maison pour s'emparer des ressources de l'environnement et participer à la vie de la cité. Cependant, les difficultés vécues par les habitants, les conflits, mais aussi les mobilisations de certains d'entre, viennent aussi questionner les ambiguïtés de ce type d'habitat intergénérationnel. En effet, une tension émerge de la prise en charge des fonctions d'écoute et de support par les habitants, au sein de leur collectif de vie. Les locataires les plus impliqués, mais aussi les résidents, évoquent une charge mentale et un sentiment de responsabilisation qui les mettent en difficulté, et qui alimentent ainsi les revendications vis-à-vis des professionnels et de l'association. L'observation des effets de la mixité au quotidien dans la Maison intergénérationnelle soulève ainsi la question des moyens à déployer en termes d'accompagnement et d'intermédiation pour la rendre positive, et qu'elle ne pèse pas avec plus de force sur les groupes les moins favorisés.

Durant la troisième année de recherche-action, nous envisageons de mettre les principales conclusions et pistes de réflexion au travail, d'abord avec chacune des catégories d'acteurs, puis en les réunissant. Les pistes de réflexion évoquées ici ne sont pas exhaustives :

Concernant les modalités d'intervention en habitat inclusif

→ *Comment penser et organiser les fonctions de médiation et de régulation imposées par les dynamiques qui s'instaurent dans l'ensemble résidentiel ?*

→ *Comment concilier autonomie du collectif de vie, accompagnement souple et collectif de travail soutenant pour l'équipe ?*

→ *Comment concilier régulation du collectif de vie et faible présence sur les lieux de vie ?*

Concernant le projet et les malentendus qu'il peut susciter

→ *La mutualisation des moyens de la pension de famille : jusqu'où ? Selon quelles modalités ?*

→ *Quelles modalités d'accueil des habitants pour limiter les malentendus ?*

Concernant les catégories d'habitants institutionnalisés

- Quelles catégories pour parler des habitants ?
- Quelle place pour les résidents dans le projet d'entraide ?

Concernant les rapports d'âge, de sexe, de classe, ethniques

- Quelle prise en compte de ces rapports dans les activités formelles et informelles ?
- Quelle place des personnes âgées dans la Maison ?
- Comment tenir compte des craintes sans stigmatiser ?
- Quelle réciprocité de l'aide pour chaque catégorie d'acteurs : personnes âgées, jeunes, familles, actifs, etc. ?
- Comment éviter que la cohabitation renforce la sélection des bénéficiaires et pèse sur les décisions prises en pension de famille ?

Concernant les dynamiques de participation et d'engagement

- Comment favoriser l'entraide sans que les habitants ne se substituent à des travailleurs sociaux ?
- Quels soutiens au collectif de vie ?
- Quelles médiations en cas de conflit ?
- Quelle conduite à tenir en cas de crise ?
- Comment soutenir les initiatives des plus autonomes sans pénaliser ceux qui ont besoin d'étayage ?
- Comment protéger les plus vulnérables sans exclure les plus autonomes ?

Bibliographie

ARFEUX-VAUCHER S, DORANGE M., GAUSSENS J., BESSON I., *Un toit, deux générations*, Etude réalisée par la Fondation Nationale de Gérontologie, avec le soutien de la CNSA, 2006

ARGOUD D., « L'habitat et la gérontologie, deux cultures en voie de rapprochement », *Rapport*, 2008.

BACQUE M.-H., FOL S. (2008), « Les politiques de mixité sociale en France : de l'injonction politique nationale aux contradictions locales », dans C. Fée et C. Navel (dir.), *Crises et politiques du logement en France et au Royaume-Uni*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 117-135.

BACQUE M.-H., SIMON P. (2001), « De la mixité comme idéal et comme politique », *Mouvements*, n°13, p. 22-24.

BARRY H., DOUCHET A., FOURNY I., LESCIEUX A., SALINGUE J., *Le logement intergénérationnel : évaluation de l'offre et de la demande potentielle. Rôle des politiques publiques*, Dossiers d'études CNAF, n° 132, 2010.

BECKER Howard S., 1985, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, A.M Métaillé.

BERNARDEAU D. (2013) "Professionnalisation des bénévoles: compétences et référentiels" SociologieS [En ligne].

BERNARDEAU MOREAU, D. & HELY M. (2007). « Transformations et inerties du bénévolat associatif sur la période 1982-2002 ». *Sociologies pratiques*, 15(2), 9-23.

BERTILLOT H. et RAPEGNO N. (2018), Rapport EHESP et CNSA, "Transformer l'offre médico-sociale ? Habitats "inclusifs" et établissements "hors les murs" : l'émergence d'accompagnements alternatifs pour les personnes âgées et les personnes handicapées".

BESSIN M. (2014), "Présences sociales: une approche phénoménologique des temporalités sexuées du care", *Temporalités*, n°20.

BLANCHET A, TROGNON A ; *La psychologie des groupes*. Nathan université. Paris 1994

BOUQUET Brigitte et JOVELIN Emmanuel (2005), *Histoire des métiers du social en France*, Paris, Broché.

BOUQUET Brigitte, DRAPERI Jean-François, JAEGER Marcel, 2009, *Penser la participation en économie sociale et en action sociale*, Paris, Dunod.

BOURDIEU P. (1993), *La misère du monde*, Paris, Broché.

CEFAÏ Daniel, 2007, Pourquoi se mobilise-t-on? Les théories de l'action collective, Paris, La Découverte.

CHAMBON N., (2019), "Habiter son monde", *Les cahiers de rhizome*, n°71.

CHAMBOREDON J.-C., LEMAIRE M. (1970), Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement. *Revue française de sociologie*, 11-1. pp. 3-33.

CHARMES E., BACQUE M.-H., *Mixité sociale, et après ?*, PUF, 2016

- DEMAILLY L. (2008), *Politiques de la relation. Approche sociologique des métiers et activités professionnelles relationnelles*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.
- DEMAILLY Lise, 2015, « Effets et sens des exigences d'"horizontalité" dans le champ de la santé mentale », in *Tous égaux ! Les institutions à l'ère de la symétrie*, Paris, L'Harmattan, p. 235-259.
- DGCS, CNSA, 2017. *Guide de l'habitat inclusif pour les personnes âgées et les personnes handicapées*.
- DIHAL, 2015. *Les pensions de famille et résidences accueil : du modèle aux réalités d'aujourd'hui*.
- DUBET F. (2002), *Le déclin de l'institution*, Paris, Editions du Seuil.
- E., BACQUE M.-H. (2016), *Mixité sociale, et après ?*, Paris, PUF.
- ELIAS N., MUEL-DREYFUS F. (1985) Remarques sur le commérage. *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 60, novembre. Images "populaires" pp. 23-29.
- ENRIQUEZ E., (2003), *L'organisation en analyse*, PUF.
- FRIEDSON E. (1986), *Professional Powers: a study of the institutionalization of formal knowledge*, University of Chicago.
- GODBOUT Jacques T., 2000, *L'esprit du don*, Paris, La Découverte.
- GOFFMAN E. (1968), *Asiles. Étude sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Éditions de Minuit.
- GOFFMAN Erving, 1975, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Editions de Minuit.
- GREENWOOD D. & LEVIN M. (1998), *Introduction to Action Research: Social Research for Social Change*, Sage Publications.
- HABITAT ET HUMANISME, 2014. *Présentation de l'enquête de satisfaction sur les pensions de famille*.
- HOGGART R. (1970), *La culture du pauvre*, Paris, Ed de minuit.
- JAILLET M.-C., « La mixité, retour sur une notion ambiguë », *Conférence à l'Observatoire Régional de l'Intégration et de l'Asile*, Strasbourg, 11 juillet 2002, en ligne : http://www.oriv-alsace.org/pages1/6-poli/thematiques/actes_conference_mixite_jaillet.pdf.
- JODELET D. (1990), *Folie et représentations sociales*, Paris, PUF.
- KIRSZBAUM Thomas, 2012, « Mobilité résidentielle et mixité urbaine : les conditions d'une politique équitable », *Journal du Grand Lyon*.
- LABIT A. (2018), « L'habitat inclusif pour vieillir en citoyenneté et solidarité. Une solution pour les territoires ruraux ? », *Pour* 2018/1 (N° 233).
- LABIT A., (2013), « Habiter en citoyenneté et solidarité pour mieux vieillir », *Gérontologie et société*, vol. 38, n°149, 2016, p. 141-154 et « L'habitat intergénérationnel en Europe : mythe et réalité en France et en Allemagne », dans M. Membrado et A. Rouyer, *Habiter et vieillir*, Erès, p. 425-260.
- LABIT. A. (2013), « L'habitat intergénérationnel en Europe : mythe et réalité en France et en Allemagne », dans M. Membrado et A. Rouyer, *Habiter et vieillir*, Erès, p. 425-260.

- LENZI C. (2014), « Désinstitutionnalisation », in L. Ott et S. Rullac, (dir.), *Dictionnaire pratique du travail social*, Dunod
- MATHIEU Lilian, 2011, *La démocratie protestataire. Mouvements sociaux et politique en France aujourd'hui*, Paris, Les Presses de Science Po.
- MAUSS M, (1997), « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques » ? *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, , pp. 143-279
- MCKENZIE Roderick, 2004, « Le voisinage. Une étude de la vie locale à Columbus, Ohio », in *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion.
- NEMOZ S. « De la 'co-âgitation' urbaine aux 'maisonnées' intergénérationnelles », *Agora Débats/Jeunesses*, vol. 3, n° 49, p. 30-39.
- NEMOZ S., *L'étudiante et la personne âgée sous un même toit. Sociologie de maisonnées parisiennes et madrilènes*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- PERRET B., *L'évaluation des politiques publiques*, Paris, La Découverte, 2014
- RIST Barbara, ROUXEL Sylvie (dir.), 2018, *Tous autonomes ! Injonction des politiques sociales ou fabrication collective ?*, Villeneuve d'Asq, Presses du Septentrion.
- SICOT, F. (2006). « La maladie mentale, quel objet pour la sociologie ? ». *Déviance et Société*, vol. 30(2), 203-232.
- SIMONET M. (2018). *Travail gratuit: la nouvelle exploitation?*, Paris, Textuel.
- TARDIF BOURGOIN, F. (2014). « L'accompagnement à la professionnalisation des bénévoles : pour quelle(s) légitimité(s) ? ». *Vie sociale*, 8(4), 113-122.
- TRONTO J. (2009). *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*. Paris, La découverte.
- VAN CAMPENHOUDT L., CHAUMONT J-M., FRANSSEN A., *La méthode d'analyse en groupe. Applications aux phénomènes sociaux*, Paris, Dunod, 2005
- WEBER M. (1995), *Economie et Société*, Paris, Pocket.

Synthèse des actions réalisées

Entretiens (N= 30)

Salariés : 7

Bénévoles : 5

Résidents : 7

Locataires : 8

Partenaires : 3

Groupe de réflexion (15 personnes)

15/12/2018 - Lancement du groupe

02/02/2019 – Les activités : études de cas et débat

15/03/2019 – Le projet de la Maison : photolangage ; débat sur les rapports de genre

11/05/2019 (en sous-groupes) – Les espaces : mises en schéma

Groupe de juillet annulé par l'équipe

16/11/2019 (en sous-groupes) – Ce qui est aidant : construction collaborative d'un tableau

14/12/2019 (en sous-groupes) – Les rapports de genre : débat mouvant

Observations ethnographiques

2018 : 2 activités, 2 Conseils, 2 repas collectifs, petits déjeuners réguliers

2019 : 1 activité, 1 sortie, 1 Conseil, 1 petit déjeuner, 1 sortie informelle

Tableaux des entretiens réalisés

Année 1

N°	Fonction	Structure	Institution	Date
N°1	Salarié.e	Maison Intergénérationnelle	Habitat et Humanisme	29/05/2019
N°2	Salarié.e	Maison Intergénérationnelle	Habitat et humanisme	05/06/2018
N°3	Salarié.e	Maison Intergénérationnelle	Habitat et humanisme	12/07/2018
N°4	Salarié.e	Siège	Habitat et Humanisme	27/11/2018
N°5	Bénévole	Maison Intergénérationnelle	Habitat et Humanisme	03/07/2018
N°6	Bénévole	Maison Intergénérationnelle	Habitat et Humanisme	03/07/2018
N°7	Bénévole	Maison Intergénérationnelle	Habitat et Humanisme	05/07/2018
N°8	Bénévole	Maison Intergénérationnelle	Habitat et Humanisme	09/10/2018
N°9	Résident.e	Maison Intergénérationnelle	Habitat et Humanisme	28/06/2018
N°10	Résident.e	Maison Intergénérationnelle	Habitat et Humanisme	28/06/2018
N°11	Résident.e	Maison Intergénérationnelle	Habitat et Humanisme	16/07/2018
N°12	Résident.e	Maison Intergénérationnelle	Habitat et Humanisme	18/11/2018
N°13	Résident.e	Maison Intergénérationnelle	Habitat et Humanisme	21/11/2018
N°14	Locataire	Maison Intergénérationnelle	Habitat et Humanisme	20/11/2018
N°15	Locataire	Maison Intergénérationnelle	Habitat et Humanisme	14/12/2018
N°16	Médecin	Equipe de liaison	RPSM 78	30/11/2018
N°17	Conseiller municipal	Mairie de Jouy en Josas	Mairie	30/11/2018

Année 2

N°	Fonction	Structure	Institution	Date
N°18	Salarié.e	Maison Intergénérationnelle	Habitat et Humanisme	10.05.2019
N°19	Salarié.e	Maison Intergénérationnelle	Habitat et Humanisme	10.05.2019
N°20	Salarié.e	Siège	Habitat et Humanisme	23.05.2019
N°21	Bénévole	Siège	Habitat et Humanisme	04.06.2019
N°22	Résident.e	Maison Intergénérationnelle	Habitat et humanisme	10.03.2019
N°23	Résident.e	Maison Intergénérationnelle	Habitat et Humanisme	06.11.2019
N°24	Locataire	Maison Intergénérationnelle	Habitat et Humanisme	03.05.2019
N°25	Locataire	Maison Intergénérationnelle	Habitat et Humanisme	10.03.2019
N°26	Locataire	Maison Intergénérationnelle	Habitat et Humanisme	10.03.2019
N°27	Locataire	Maison Intergénérationnelle	Habitat et Humanisme	18.11.2019
N°28	Locataire	Maison Intergénérationnelle	Habitat et Humanisme	18.11.2019
N°29	Locataire	Maison Intergénérationnelle	Habitat et Humanisme	16.11.2019
N°30	Intervenante	ANPAA	ANPAA	9.12.2019

Guide d'entretien

Recherche-action Maison Intergénérationnelle

Enquête exploratoire - 2018

Guide d'entretien commun : salariés, résidents et locataires, bénévoles

Consigne

Explorer les thèmes et les sous-thèmes en fonction de la dynamique de l'échange : pas d'ordre imposé, mais chaque thème doit avoir été abordé.

Pour l'exploration des différents thèmes, partir de situations concrètes.

Par exemple :

- Pouvez-vous me raconter la dernière fois où vous avez passé un moment avec un résident (ou salarié, ou bénévole...) ? Et un bon moment ?
 - Est-ce qu'il y a déjà eu des conflits ? La dernière fois, sur quoi a porté le conflit ?
 - À quelle activité participez-vous ? Par exemple, la dernière fois où vous avez participé à une activité, c'était laquelle ? Qui l'avait proposé ?
 - Etc.
-

Thèmes et sous-thèmes

Parcours et histoire dans la Maison

- Fonction actuelle (le cas échéant)
- Parcours : résidentiel (résidents et locataires), professionnel (bénévoles et salariés)
- Motivations à intégrer la maison
- Perception du projet, des objectifs de la Maison
- Perception des conditions de résidence (le cas échéant)

Les relations avec :

- Les autres résidents
- Les locataires
- Les bénévoles
- L'équipe
- Les pairs

L'organisation et le déroulement de la vie collective :

- Les lieux physiques de rencontre
- Leur investissement
- Qu'est ce qui est proposé ? (les temps formels, réunions, conseils de maison et des locataires, entretiens, ateliers, activités)

- Par qui ?
- Comment ?
- En fonction des activités, qui décide ?
- Avez-vous le sentiment d'être écouté, pris en compte ?

Représentations et vécu du collectif de vie fondé sur la mixité

- Quels échanges informels : entraide, dons, prêt, accompagnements physiques, activités communes, etc. ?
- Quelles pratiques d'évitement ou de retrait ?
- Apports / difficultés du collectif de vie
- Apports / difficultés de la mixité : socio-économique, d'âge, de sexe, de modes de résidence

Enfin, dans quelle mesure le collectif de vie est soutenant pour :

- la confiance en soi
- l'estime de soi
- le développement de compétences
- la prise de décision
- la mobilisation (politique, pour sa santé, ses relations sociales, son insertion sociale, etc.) ?

Relations à l'extérieur et aux professionnels :

- Sorties, fréquentation de la commune, des commerces et services
- Activités sportives, culturelles, sociales
- Mobilité en dehors de la commune
- Lien aux travailleurs sociaux, suivis sociaux
- Liens aux personnels de santé, suivis sanitaires
- Liens à d'autres services sociaux, médico-sociaux, sanitaires

Perception du rapport à la Maison dans l'avenir

Et si vous pouviez changer quelque chose ?

Attentes vis-à-vis de la recherche en cours

Renseignements à demander :

Informations de situation :

- Age
- Situation familiale
- Activité actuelle
- Profession
- Profession des parents